

# Un ministère pour la police

par Marcel DESJARDINS  
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Si M. Robert Bourassa a toujours possédé une emprise certaine sur son conseil des ministres, le renouveau qu'il a effectué, mercredi, n'a certes pas diminué son autorité sur ses collègues ministériels et sur l'ensemble de l'appareil gouvernemental québécois.

M. Bourassa, qui se vante de travailler à l'instauration de la social-démocratie au Québec, a décidé de scinder le ministère de la Justice pour faire renaître la fonction de Solicitor général et de lui confier tout ce qu'il y a de policiers, de tables d'écoute, de bandes sonores et de poursuites criminelles.

Il s'agit, de l'aveu même de M. Bourassa, d'une première étape vers la création d'un véritable ministère de l'intérieur tel que défini dans le livre blanc sur la police et la sécurité des citoyens, publié le 30 juillet 1971 par M. Jérôme Choquette.

Le Premier ministre qui a pris les observateurs par surprise en ressuscitant ce nouveau ministère, dont le dernier titulaire fut M. Roy Fournier, n'a cependant confondu personne en confiant ces postes à deux collaborateurs très proches, très intimes, MM. Gérard D. Lévesque (Justice) et Fernand Lalonde (Solicitor général).

D'autre part, M. Bourassa aura utilisé le jeu de la chaise musicale pour faire un grand ménage dans les secteurs les plus faibles, les plus malmenés et les plus contestés.

M. Normand Toupin, passablement malmené par le scandale de la viande avariée se retrouve aux Terres et Forêts.

M. Jean Cournoyer, qui fut fréquemment mis en cause durant les travaux de la Commission Cliche, sera désormais ministre des Richesses naturelles. M. Gerald Harvey lui succède au Travail.

M. Denis Hardy quitte les Affaires culturelles, un ministère fort critiqué de sa clientèle, dont l'administration parallèle centralisée au bureau du ministre était même décriée par le Conseil du trésor, s'en va aux Communications. C'est M. Jean-Paul L'Allier qui se retrouve aux Affaires culturelles.

Un seul nouveau candidat accède au Conseil des ministres. Il s'agit de M. Julien Giasson, âgé de 48 ans, député de Montmagny-L'Islet depuis 1970, an-

cienn organisateur syndical des chantiers coopératifs de l'U.C.C., un rural typique, qui devient ministre d'Etat aux Affaires sociales, poste qui continuera d'être détenu par M. Claude Forget, probablement le ministre le plus technocrate du gouvernement actuel.

D'autres mutations importantes ont également été effectuées dans ce que M. Bourassa a décrit comme "un remaniement majeur", le plus important de sa carrière.

Ainsi, M. Jérôme Choquette quitte la Justice pour l'Education.

M. François Cloutier quitte l'Education pour les Affaires intergouvernementales, poste qui l'amènera à jouer un rôle de premier plan lors d'éventuelles négociations constitutionnelles. M. Bourassa doit d'ailleurs rencontrer M. Trudeau à son retour d'Heisinki pour examiner ce dossier.

M. William Tetley quitte le ministère de la Justice.

Voir MINISTÈRE, page A 6

## L'éducation, vue par Choquette

— page D 14



LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE MONTREAL, JEUDI 31 JUILLET 1975, 91e ANNEE, No 181, 4 CAHIERS, 64 PAGES

25 CENTS Abitibi/Côte Nord 30c ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.40 METEO Ensoleillé et chaud Demain: chaud et humide Minimum: 18 — Maximum: 34 Détails à la page A 2

### AUJOURD'HUI LA SESSION

Fin de session à Ottawa, hier: une session plutôt calme dans l'ensemble, mis à part quelques menus scandales, le dernier en date impliquant le député libéral de Berthier, M. Yanakis.

— page A 2



### GYMNASTIQUE

Les Japonais sont bien là, avec toute leur technique, au concours international de gymnastique... mais pas avec tout leur cœur.

— page C 1

### LA COTE NORD

Trois mille dollars par année pour faire vivre une famille: Denis Masse étudie aujourd'hui, dans le cinquième d'une série d'articles sur la Basse-Côte nord, le problème du revenu de la population.

— page A 7

### SOMMAIRE

- Arts et spectacles: B 1, B 2 Bandes dessinées: C 12 Cinéma: B 2 Décès, naissances, etc.: D 15 Economie: A 8 à A 15 Editorial: A 4 Etes-vous observateur?: C 12 Horoscope: B 13 Informations étrangères: B 15 Les maux de notre langue: D 15 Page des lecteurs: A 5 Loisirs et récréation: C 12 Médecine d'aujourd'hui: B 8 Mon œil sur Montréal: B 12 "Mot-mystère": C 12 Mots croisés: D 3 Petites annonces: C 14, C 15, D 2 à D 13 Plaisance: D 11 Radio et télévision: B 2 Sports: C 1 à C 10 Vivre aujourd'hui: B 8 à B 13

## Trudeau prône un accès plus large à l'énergie nucléaire

par Claude Gravel  
envoyé spécial de LA PRESSE

HELSINKI — Le Premier ministre Pierre Trudeau a demandé hier aux super-puissances d'étendre à tous les pays du monde les avantages de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et de réduire de manière "mutuelle et équilibrée" les forces militaires en Europe.

Dans un discours prononcé à la Conférence sur la sécurité et la coopération européennes, le chef du gouvernement canadien a déploré que seul un petit groupe de nations bénéficie actuellement "des bienfaits de l'utilisation pacifique de l'atome".

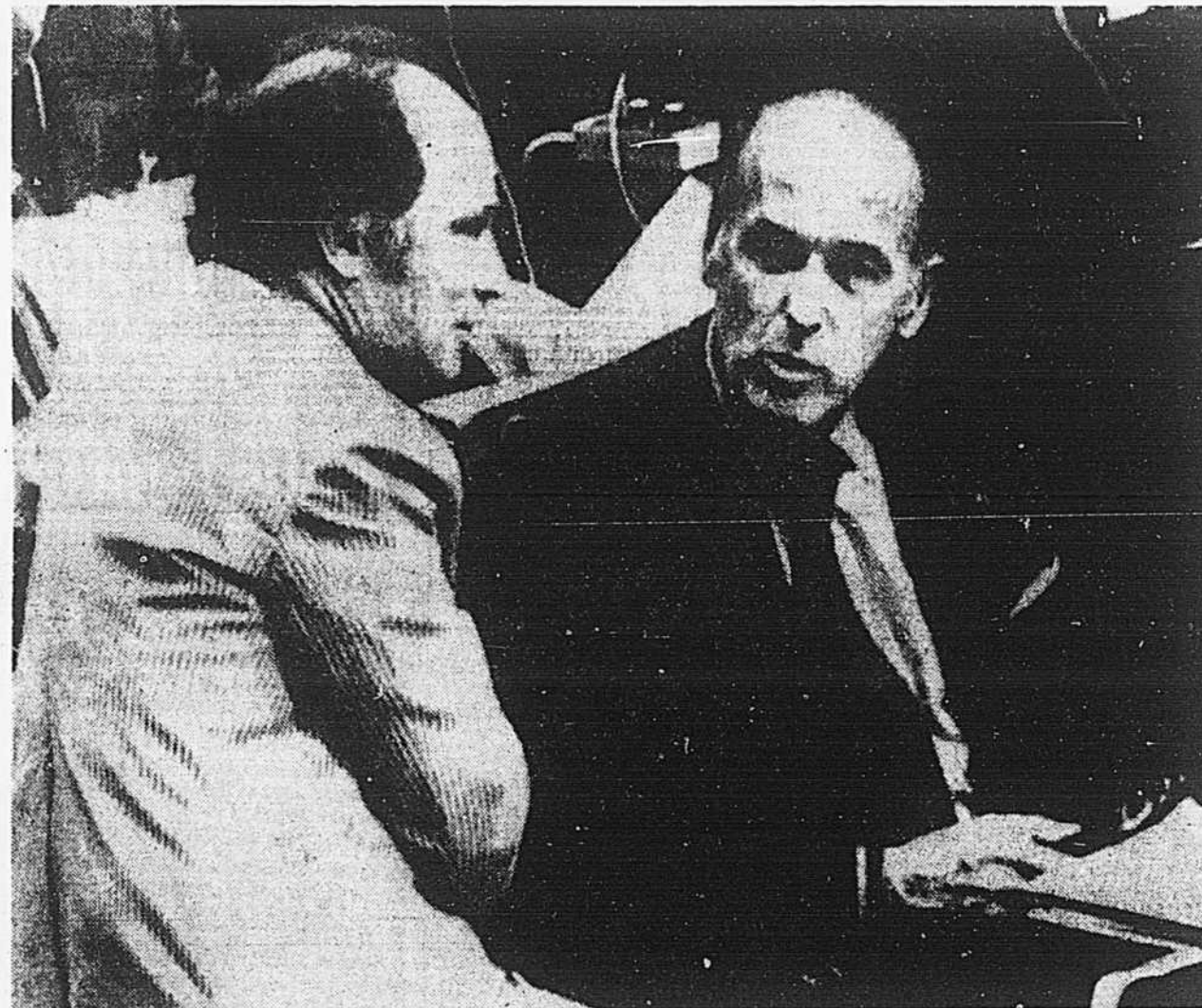
Monsieur Trudeau a dit que l'un des objectifs prioritaires du sommet qui a débuté hier matin dans la capitale finlandaise devait être "l'élaboration et la mise en oeuvre de techniques destinées à étendre les avantages de la nucléarisation à tous les pays du monde".

Une rose rouge à la boutonnière, très à l'aise, le Premier ministre a incité les 34 autres chefs d'Etat réunis au palais Finlandia, à faire preuve de circonspection devant les hommes de science et les généraux qui leur vantent le mérite de l'engin nucléaire.

"Ce qui est malheureux, c'est que trop peu de nations sont conscientes de l'holocauste irrévocable qu'entraînerait inmanquablement l'usage irresponsable des engins nucléaires."

Plaidant la cause du désarmement européen, M. Trudeau a fait remarquer que les Canadiens sont conscients que les événements européens peuvent maintenant avoir des effets sur leur propre destin. "Il ne fait aucun doute que toute

Voir TRUDEAU, page A 6



Le Premier ministre Trudeau et le président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing, ont échangé quelques propos, hier, à la pause-café de la conférence d'Helsinki.

## Candu: l'Argentine se plaint

par Pierre ST-GERMAIN  
envoyé spécial de LA PRESSE

BUENOS AIRES — L'Argentine est bien prête à se soumettre aux exigences du Canada de ne procéder notamment à aucune explosion nucléaire, mais elle ne peut accepter un veto inconditionnel du gouvernement canadien sur l'usage du réacteur Candu en cours d'installation à Atucha, à une soixantaine de milles de Buenos Aires.

C'est ce qu'une haute source argentine a indiqué à LA PRESSE au cours d'un entretien, hier, au siège de la Commission nationale de l'énergie atomique. Le porte-parole argentin a paru agacé du fait que le Canada n'a cessé d'imposer des clauses de sauvegarde de plus en plus sévères et dont il n'était pas question lors de la signature du contrat en septembre 1973. Soit dit en passant, ce contrat fut alors

évalué à \$300 millions, mais tout indique que ce montant sera dépassé en raison de l'inflation.

Le Canada a demandé à l'Argentine ses nouvelles garanties contre le danger d'utilisation non-pacifique de l'énergie nucléaire à la suite de l'explosion qui eut lieu en 1974 en Inde, pays qui avait acquis un Candu du Canada.

Nous comprenons les craintes du gouvernement canadien et nous lui

avons donné toutes les assurances que l'Argentine ne se servira du Candu qu'à des fins pacifiques, pour la production d'électricité, a souligné le représentant de la Commission nationale de l'énergie atomique.

Il fait ainsi l'historique du conflit canado-argentin à propos du Candu:

L'accord, sanctionné par un décret, a été signé par un dé-

Voir CANDU, page A 6

## Portugal Le retour d'Otelo brise les calculs

par Charles DAVID  
envoyé spécial de LA PRESSE

LISBONNE — Une dernière rumeur qui a toutes les chances de se révéler fondée dans les prochaines heures a couru très tard hier soir dans un Lisbonne légèrement enfiévré: le nouveau gouvernement, dont l'annonce est prévue pour aujourd'hui, serait non pas dirigé par le général Gonçalves mais par le président de la République, le général Gomes qui cumulerait ainsi les deux postes. Du coup, toutes les combinaisons redeviennent possibles. La raison de tout ce brusque remue-ménage et changement subit de la situation: Otelo est de retour.

Otelo, comme tout le monde l'appelle familièrement au Portugal, c'est le général Otelo Saraiva de Carvalho, l'homme qui dans ce jeu de poker de la politique portugaise, n'en finit pas de faire monter les enchères à son profit. Il dispose d'atouts de plus en plus déterminants.

Commandant du COPCON, c'est-à-dire des forces de lutte de l'armée portugaise, chargées de la sécurité intérieure de l'Etat, membre du triumvirat avec les généraux Gomes et Gonçalves, donc du directoire militaire doté des pouvoirs suprêmes par le Mouvement des forces armées (MFA), vice-premier ministre du prochain gouvernement, il est actuellement, en dépit de son attachement particulier à la frange la plus radicale de la Révolution, courtisé par tous les secteurs de la faune politique. Son retour était impatiemment attendu.

Eh bien, il ne l'aura pas raté son arrivée. Le spectacle comme on dit, a été réussi et a dépassé les espoirs les plus fous de ses partisans. Plus de 5,000 personnes, du chef du Parti communiste, Alvaro Cunhal, à Coutinho, "l'amral rouge", en passant par un certain nombre d'officiers délégués au MFA, s'étaient donné rendez-vous hier matin à l'aéroport de Lisbonne. Hurlant des slogans et chantant, la foule en effet a réservé un accueil délirant au héros du jour revenant de son pèlerinage à Cuba.

Le général connu pour son franc-parler n'a pas fait mentir sa réputation. Ne tarissant pas d'éloges sur son expérience cubaine et les mérites de Fidel Castro, il a promis d'accélérer le rythme de la révolution portugaise vers une démocratie populaire

Voir OTELO, page A 6

### Les condominiums (2)

## Vivre dans un village...

par Pierre-Paul GAGNE

Vivre en copropriété, c'est un peu comme vivre dans un petit village: il y existe une vie interne, des lois, des règlements et un conseil d'administration qui joue à la fois le rôle de conseil municipal et de corps policier.

Car, la vie en condominium, même s'il est bien évident que chacun possède son propre appartement et y est bien chez lui, a introduit la notion d'une certaine existence communautaire en raison du fait qu'il existe des espaces et des services communs et que chaque copropriétaire, ne serait-ce que pour la sauvegarde du capital qu'il a investi en achetant un appartement, possède le plus grand intérêt à ce que tout fonctionne rondement.

C'est pourquoi, dans chaque condominium, les copropriétaires élisent, lors d'assemblées générales, un conseil d'administration dont les tâches seront multiples.

Celui-ci devra notamment voir au bon état et à l'entretien des parties communes de l'édifice (couloirs, halls d'entrée, garages, structure extérieure, etc.), faire respecter la dé-

claration de copropriété sur des sujets comme le bruit, les animaux et la disposition des ordures ménagères et, finalement, émettre des règlements.

Ces règlements pourront toucher des sujets aussi variés que les normes d'utilisation de la piscine ou la façon de garer les bicyclettes à l'entrée de l'édifice.

Il pourra y avoir jusqu'à trois ou quatre réunions des copropriétaires par année pour prendre les grandes décisions que le conseil d'administration n'est pas habilité à prendre seul: par exemple, si des travaux d'envergure doivent être exécutés, telle la peinture de l'extérieur de l'édifice, les copropriétaires devront en prendre la décision ensemble et en venir à un accord sur un sujet aussi précis que la couleur de la peinture à utiliser.

A la limite, l'assemblée générale des copropriétaires pourra même aller jusqu'à réclamer l'expulsion d'un des leurs.

### Deux chocs

"C'est pourquoi, explique l'architecte Jacques Béique, le nouvel arrivant dans un immeuble en copropriété

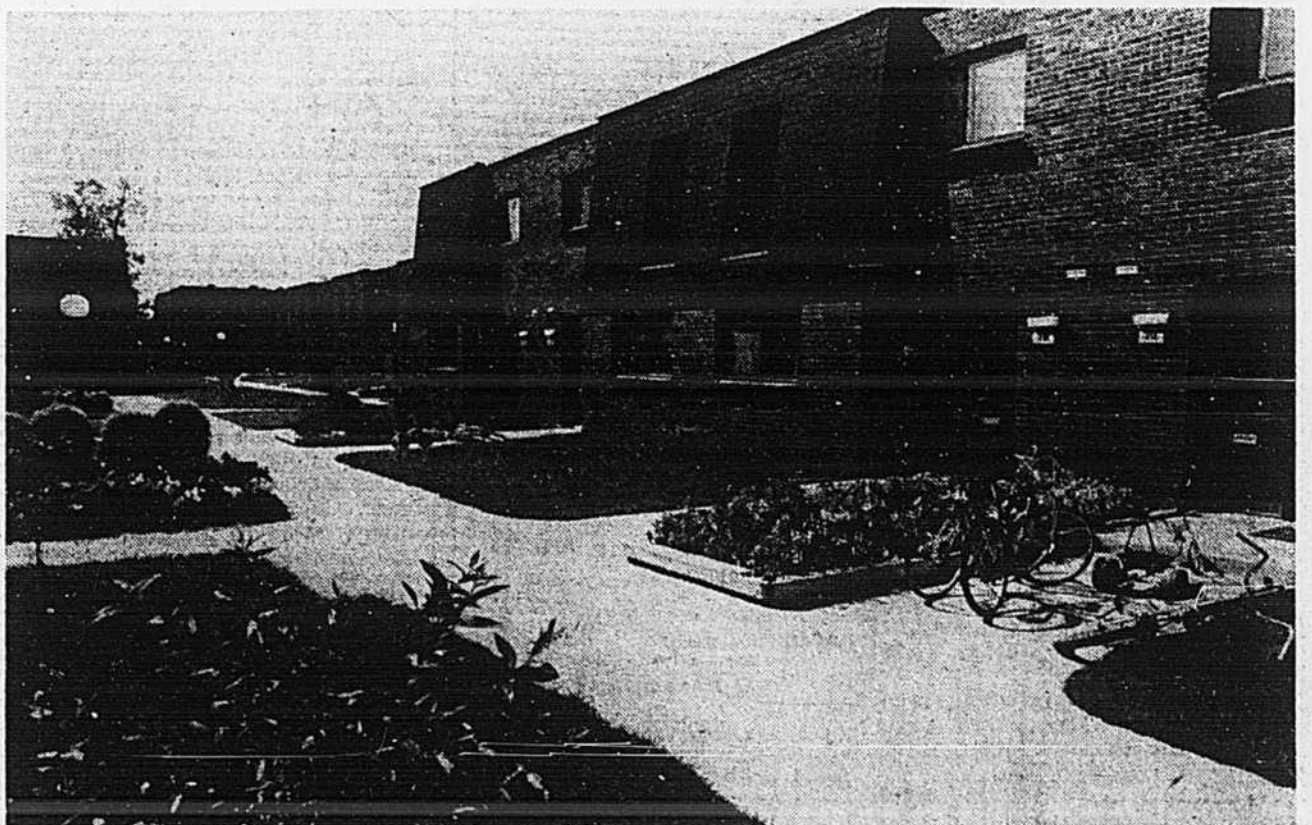
subit deux chocs coup sur coup. Le premier est de s'habituer à son nouvel appartement comme tel et il n'y a habituellement pas de problème."

"Mais le deuxième choc, qui consiste à s'adapter au milieu et aux pressions sociales, est beaucoup plus violent. Même s'il n'arrive que peu souvent qu'un nouvel acheteur décide subitement de revendre son logement, beaucoup prennent des mois et des mois avant de s'adapter réellement."

Malgré tout, estime-t-il, les départs demeurent peu nombreux et démontrent, dans une certaine mesure, que la formule n'est pas sans avenir. Par exemple, au condominium La Cerisaie, à Longueuil, qui fut le premier projet du genre au Québec, seulement quatre des 56 copropriétaires actuels ne sont pas là depuis le début.

A vrai dire, il n'y a eu que deux seuls exemples vraiment malheureux: les condominiums Forest Village, de Dollard-des-Ormeaux, et Formula 1, de Brossard, où des vices importants de construction sont apparus dès les mois qui suivirent la fin de la construction.

Voir VILLAGE, page A 6



Vivre en copropriété, c'est un peu comme vivre dans un petit village. Ici, on a un aperçu des Terrasses Neufchatel, à Saint-Lambert, construites sur le principe du condominium horizontal ou "town house".

# Une session sans éclat et de petits scandales

par André BELLEMARE

OTTAWA (PC) — Le retour à un gouvernement majoritaire et la faiblesse relative d'une Opposition davantage préoccupée à se réorganiser, ont rendu sans éclat la première session du 30ème Parlement canadien, qui a finalement été ajournée pour l'été.

À moins d'événements graves, les législateurs pourront bénéficier d'un congé de deux mois et demi, le retour aux Communes étant prévu pour le 14 octobre.

Les ministériels ont réussi sans peine à faire adopter une foule de projets de loi, depuis le 30 septembre dernier, qui n'ont généralement pas suscité de controverse, sauf dans le cas du bill C-46 portant sur l'imposition d'une taxe de dix cents le gallon d'essence, déjà en vigueur depuis le budget Turner, le 23 juin dernier.

C'est précisément en raison de la raouche opposition des conservateurs, néo-démocrates et créditistes à cette mesure que les députés ont été retenus plus longtemps à Ottawa.

La session fédérale a cependant été marquée aussi, comme à Québec, de scandales ou incidents malheureux qui ont impliqué des membres du Parlement.

## Contributions

Après l'affaire des contributions électoraux du Syndicat international des gens de mer et des contrats de dragage dans le port de Hamilton, ou le ministre du Travail, M. John Munro, a offert sa démission, et le délit de fausse imputation au ministre des Transports, M. Jean Marchand, c'est au tour maintenant du député libéral de Berthier-Maskinongé, M. Antonio Yanakis, de défrayer les manchettes des journaux, après avoir été accusé de fraudes, abus de confiance et parjure.

De plus, le chef créditiste, M. Réal Caouette, a failli déclencher une affaire tout aussi ténébreuse en affirmant, peu avant Noël, que des députés,

dont lui-même, versaient de l'argent à des correspondants parlementaires pour faire parler d'eux dans les médias d'information.

Mis en cause, le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, a fait convoquer le comité des privilèges et élections afin de forcer M. Caouette à préciser ses accusations et les noms des personnes soupçonnées.

Le leader créditiste s'est rétracté dans une lettre et l'affaire s'est terminée là.

Récemment encore, un quotidien de Montréal laissait entendre que le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, M. John Reid, député de l'Ontario, aurait dévoilé quelques aspects du budget du 23 juin à des hommes d'affaires de son comité.

M. Reid a nié énergiquement ces allégations et, non satisfait de la rétractation du journal, il a obtenu la convocation du comité des privilèges et élections pour le 1er août, afin de tenter de tirer au clair cet autre scandale.

## Accidents

À travers tous ces accidents de parcours, les Communes ont néanmoins abattu de la bonne besogne sur le plan législatif, en adoptant plusieurs projets de loi importants et deux budgets.

Peu avant l'ajournement, le ministre de la Justice, M. Otto Lang, a déposé deux autres pièces législatives importantes, le bill C-71 visant à donner préséance au verdict d'un jury sur la Cour d'appel et le bill C-72 touchant la discrimination et la protection de la vie privée des citoyens.

La première session du gouvernement réuni de M. Trudeau a également été caractérisée par de longues discussions sur deux sujets toujours controversés: la peine de mort et l'avortement.

L'opposition a vainement tenté d'obtenir la démission du Solliciteur général, M. Warren Allmand, après qu'il eut affirmé à quelques reprises sa

ferme opposition à la peine de mort.

L'assassinat de deux gardiens de prison, plus tôt ce mois-ci, a provoqué une grève de 24 heures des gardiens et le gouvernement a dû faire appel à l'armée et à la police fédérale pour maintenir l'ordre dans les institutions pénitentiaires.

L'application de la peine de mort est suspendue jusqu'au 31 décembre 1977, sauf dans le cas des meurtriers de policiers et de gardiens de prison mais, à toutes fins utiles, personne n'est pendu au Canada depuis 13 ans.

Par ailleurs, la condamnation à la prison du Dr Henry Morgentaler, trouvé coupable d'avoir pratiqué un avortement illégal, a aussi relancé de vives discussions parmi la population et les députés.

## Facile

Si le gouvernement Trudeau a eu la partie relativement facile aux Communes, il le doit en bonne partie à la décapitation des partis de l'Opposition.

En effet, dès le lendemain du scrutin du 8 juillet 1974, le chef conservateur annonçait son intention de quitter la direction du parti et un congrès, en février 1976, lui trouvera un successeur.

Depuis un an, les députés conservateurs étaient divisés sur la date du congrès, les uns souhaitant le départ hâtif de M. Stanfield, les autres préférant remettre à plus tard l'élection du nouveau chef, question de faire impact peu avant les prochaines élections générales de 1978.

Du côté du NPD, la situation n'était guère plus rose puisque son leader, M. David Lewis, a perdu son siège le 8 juillet 1974 et ce n'est qu'au début de ce mois-ci que M. Ed Broadbent a été élu le chef dans un congrès.

Quant au chef créditiste, M. Réal Caouette, son état de santé précaire le force à s'absenter une bonne partie de la session.

Il n'est pas impossible que les créditistes, à leur tour, doivent élire un nouveau leader dès le printemps prochain.

Or, toutes ces préoccupations internes ont quelque peu éloigné les députés de l'Opposition de leur rôle de législateur, laissant plus de latitude au gouvernement et à son chef, M. Trudeau, solidement assis sur son parti.

Le Premier ministre en a d'ailleurs profité pour effectuer plusieurs voyages à l'extérieur du pays, dont trois en Europe depuis octobre 1974.

On peut déjà présumer que la reprise de la session, à l'automne, sera encore plus relaxante pour les ministériels, puisque le parti de l'Opposition officielle entamera le plus fort de sa course à la recherche d'un nouveau leader.

# Yanakis: aucune sanction du parti

OTTAWA (PC) — Accusé de parjure, d'abus de confiance, de corruption et de complot pour frauder le public de \$5,990, le député libéral de la circonscription fédérale de Berthier-Maskinongé, M. Antonio Yanakis, entend s'entretenir avec le Premier ministre Trudeau, dès son retour d'Hel-sinki, la semaine prochaine.

M. Yanakis a rappelé devant les journalistes mercredi que les hautes sphères du Parti libéral fédéral reconnaissent sa présomption d'innocence face aux accusations dont il fait l'objet, relativement à une vaste affaire de corruption municipale impliquant principalement l'urbaniste montréalais Roger Gagnon.

Contrairement au député provincial de St-Henri, M. Gérard Shanks, qui a été suspendu du caucus libéral après avoir été impliqué dans cette même affaire, M. Yanakis n'a encouru aucune mesure disciplinaire de la part du parti.

Le premier ministre adjoint, M. Mitchell Sharp, le ministre des ports, M. Jean Marchand, ainsi que le leader de l'aile québécoise du parti, le ministre du Bien-être social, M. Marc Lalonde, ont tour à tour déclaré que le député de Berthier-Maskinongé demeure innocent tant que les tribunaux ne l'auront pas reconnu coupable.

Au cours de ses entretiens avec la presse, M. Yanakis n'a pas été tendre envers le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, qu'il a accusé de manque de courage dans son attitude vis-à-vis Gérard Shanks.

S'il cherche les scandales, il devrait se tourner vers sa propre famille et devrait s'occuper à nettoyer son propre jardin avant de s'en prendre aux autres, a-t-il dit.

Par ailleurs, aux Communes, le premier ministre adjoint, M. Mitchell Sharp, a dit ne pas avoir pris connaissance des propos de M. Yanakis, qui affirmait, la semaine dernière à LA PRESSE, qu'une dizaine de députés fédéraux avaient aussi obtenu ce qu'il a qualifié de contributions électoraux de la part de Roger Gagnon.

De son côté, le ministre de la Justice, M. Otto Lang, a dit ne pas avoir considéré l'aspect parlementaire des accusations dont fait l'objet M. Yanakis, l'affaire étant maintenant dans les mains de la Justice québécoise.

C'est le 16 septembre prochain que les députés Shanks et Yanakis devront comparaître devant la Cour des sessions de la paix.

## LA MÉTÉO

Une crête barométrique en surface et en altitude continuera à dominer sur toutes les régions agricoles durant les prochains jours pour apporter du temps chaud et une hausse d'humidité graduelle.

Une faible zone frontale continuera toutefois à languir près de nos régions, aujourd'hui, ce qui maintient un peu de nuages et un certain risque d'averses ou d'orages dispersés, surtout sur la région de Québec et Trois-Rivières. Généralement, les probabilités de pluies locales resteront faibles jusqu'à samedi, mais seront plus élevées dimanche à cause d'un front froid qui devrait s'approcher de l'ouest.

## à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: 18 — Maximum: 24 Ensoleillé

DEMAIN Minimum: 19 — Maximum: 26 Ensoleillé

## au Québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	15 28 Nuageux	Ensoleillé
Outaouais	18 30 Ensoleillé	Ensoleillé
Laurentides	18 30 Ensoleillé	Ensoleillé
Cantons de l'Est	18 30 Ensoleillé	Ensoleillé
Québec	16 30 Ensoleillé	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	15 28 Nuageux	Ensoleillé
Bas-Caraïbe	15 24 Nuageux	Ensoleillé
Sept-Îles	15 24 Nuageux	Ensoleillé
Gaspé	22 24 Ensoleillé	Ensoleillé

## au Canada

Province	Aujourd'hui	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	13 23
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	11 22
Saskatchewan	Dégagement	Regina	13 25
Manitoba	Averses	Winnipeg	12 25
Ontario	Ensoleillé	Toronto	22 34
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	12 29
Nouvelle-Écosse	—	Halifax	—
Ile-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	14 26
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	10 16

## si vous partez

Aux États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
New York	13	29	Chicago	21	33	Nou.-Orléans	24	31
Washington	21	31	San Francisco	11	24	Miami	24	31
Boston	17	32	Los Angeles	18	24			

## Vers les capitales

Paris	—	28	Moscou	—	25	Hong Kong	—	28
Londres	—	27	Stockholm	—	26	Lisbonne	—	32
Rome	—	27	Tokyo	—	27	Sydney	—	18
Berlin	—	26	Athènes	—	29	Tunis	—	32
Amsterdam	—	26	Casablanca	—	26	Vienne	—	27
Bruxelles	—	27	Geneve	—	25	Varsovie	—	21
Madrid	—	27	Le Caire	—	32			

## Vers les plages

Acapulco	15	31	Bermudes	23	31	Nassau	26	31
Mexico	12	23	Barbade	27	30	Rio de Janeiro	18	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière.)

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés. "Copier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port d'abonnement garanti.

**TARIFS D'ABONNEMENTS**  
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40  
Lundi au vendredi \$1.25  
Samedi seulement 0.50\*

**ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE**  
par porteur: 13 28 52  
Lundi au samedi \$16.80 \$33.60 \$67.20  
Lundi au vendredi \$15.00 \$30.00 \$60.00  
Samedi seulement\* \$13.00 \$26.00

par courrier:  
Lundi au samedi \$28.60 \$57.20 \$114.40  
Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.80  
Samedi seulement \$10.01 \$20.02 \$40.04

\* Minimum de 26 semaines

Côte-Nord, par avion, 0.50\*  
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 16h). 874-6911.

**INFORMATION GÉNÉRALE** 874-7272  
**REDACTION** 874-7070  
**EDITORIAL** 874-7030  
**PROMOTION** 874-7100  
**RELATIONS DE TRAVAIL** 874-7383

**PETITES ANNONCES** (tarifs classés)  
Commandes 874-7111  
du lundi au vendredi: 9h à 17h

Pour changer ou annuler 874-7205  
du lundi au vendredi: 9h à 16:30h

**GRANDES ANNONCES** 874-7300

Détailants National, Tele-Press, Vacances, voyages 874-7306

Carrières et professions, nominations 874-7320

**COMPTABILITÉ** 874-6892

Grandes annonces 874-6892  
Petites annonces 874-6901

# AVIS PUBLIC

## VENTE DE TAPIS ENDOMMAGÉ PAR DE L'EAU DE PLUIE

### STOCK DE MOQUETTE VALANT \$600,000

CONTINUE AUJOURD'HUI

En raison des règlements d'assurance, et pour éviter des dommages plus sérieux, nous devons liquider immédiatement le stock complet à "prix de récupération", comme suit:

**GROUPE "A" — ROULEAUX AVEC ÉTIQUETTE ROUGE:** Endommagés par l'eau, vendus tels quels — sur place — Pas de livraison, pas d'installation, pas de retour. Vous pouvez examiner ces tapis mais vous devez les emporter avec vous. La moquette peut se plier comme une couverture et être placée dans le coffre d'une voiture.

**GROUPE "B" — ROULEAUX AVEC ÉTIQUETTE JAUNE:** Non endommagés, mais doivent être liquidés afin d'éviter toute possibilité future de contamination par l'odeur. Tous les services de livraison, d'installation et de retour s'appliquent, mais les prix sont RADICALEMENT RÉDUITS afin d'assurer une vente rapide.

En raison des grandes quantités de marchandises touchées et du peu de temps dont nous disposons à cause des odeurs nous avons placé tous les tapis touchés dans des sections spéciales de chacun de nos 3 entrepôts, pour une liquidation immédiate.

DES MILLIERS DE VERGES CARRÉES VENDUS BIEN EN-DESSOUS DU PRIX CÔTANT. DES AUBAINS INCROYABLES. PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS. APORTEZ LES DIMENSIONS DE VOS PIÈCES. PAS DE RÉSERVATIONS POUR LES ARTICLES À ÉTIQUETTES ROUGE.

CONDITIONS: CHEQUE, COMPTANT, CHARGEX, MASTER CHARGE. NOUS REGRETTONS, AUCUN PROGRAMME DE CRÉDIT.  
MARQUES: ARMSTRONG, AMTICO, BURLINGTON, BARRYMORE, CORDNET, CARAVELLE, OZITE, KRAUSS, SENECA DE HARDING, ROYALDOM, PEERLESS, CELANESE PLUSIEURS AUTRES GRANDES MARQUES À PRIX DE RÉCUPÉRATION

PREMIERS VENUS, PREMIERS SERVIS — EN QUANTITÉ LIMITÉE

EXEMPLES	COUR. JUSQU'À	SOLDE à compter	EXEMPLES	COUR. JUSQU'À	SOLDE à compter
Tachete Celanese Manor	\$11.95	\$4.75	Splash Dacron de Burlington	16.95	6.60
Seneca par Harding Beaucourt	16.95	6.45	Longs poils ou splash nylon	13.95	4.80
Motif cuisine par Ozite	9.95	3.75	Peluche velours de Barrymore	9.95	3.25
Laine de Saxe nylon Westmills	14.95	6.45	Moquette coloniale à rayures	8.95	2.30
			Tapis d'extérieur Ozite	4.95	0.75

## DES CENTAINES D'ESCOMPTE SEMBLABLES AUX DEUX EMPLACEMENTS — Les plus bas prix jamais vus dans le tapis.

REMARQUE: Comme l'eau de pluie est une eau pure, nous croyons que la plupart des tapis peuvent être séchés ou nettoyés sans risquer fort qu'ils portent des marques par la suite. Cependant, nous n'offrons aucune garantie sur les articles à ÉTIQUETTES ROUGE. Cette vente prendra fin SANS PRÉAVIS lorsque 75% des tapis et de la moquette auront été vendus. Le reste sera offert en lot séparé par soumission cachetée.

CHARGEX Vente tenue par: SURPLUS CARPET LIQUIDATORS REG'D. POUR

## L'ENTREPÔT DU TAPIS AU CONSOMMATEUR CCW Ltée

4670, BOUL. DECARIE, Montréal  
sur le côté ouest, 2<sup>e</sup> étage  
sud de Queen Mary  
482-4311

2160, route TRANSCANADIENNE  
parcelle 25 (Montée des Sources) de l'est  
à l'ouest sur le côté sud de la voie de service  
683-4242

3475, CHEMIN CÔTE VERTU,  
Ville Saint-Laurent  
directement opposé à l'entrepôt Pascal  
332-2701

ENTRÉE PAYÉE ET EMPORTÉE

# AVIS PUBLIC • AVIS PUBLIC • AVIS PUBLIC

# ENCORE 1 JOUR



OFFRE POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE!  
100 ADHÉSIONS SEULEMENT À CHAQUE CLUB

Pour \$5 seulement, vous pouvez maintenant entrer dans le monde merveilleux de Vic Tanny grâce à une mini-adhésion d'une durée de 1 mois. Vous pourrez profiter de tous les avantages du club pendant un mois entier, tout comme les membres ordinaires. Il est encore temps de vous mettre en forme pour l'été. Les moniteurs de Vic Tanny vous traceront un programme personnel de mise en forme, qui vous aidera à perdre les livres et les pouces superflus aux endroits importants! Prenez la résolution de perdre de 5 à 12 livres et de 2 à 5 pouces à la taille, aux hanches, aux jambes et aux cuisses, à la manière agréable de Vic Tanny, avec un guide alimentaire et les appareils d'exercice et d'affermissement exclusifs à Vic Tanny. Ensuite, vous pourrez profiter d'un bain-tourbillon chaud à effet de massage, d'un bain sauna, d'un bain de vapeur, d'une baignade rafraîchissante dans la piscine tropicale et de la salle solaire California... vous vous découvrirez ainsi une vitalité et un charme nouveaux grâce à Vic Tanny.

OFFREZ-VOUS LA GAMME LA PLUS COMPLÈTE D'AVANTAGES SANTÉ/BEAUTÉ AU CANADA:

- Piscine tropicales
- Bains-tourbillon chauds
- Salles de mise en forme, avec moquette
- Pistes de course\*
- Amalgamisme esthétique
- Bains sauna Scandinaves
- Bains de vapeur turcs
- Courts de squash\*
- Salles d'inhalation eucalyptus
- Salles solaires à ultra-violet "California"
- Massages professionnels
- Examen physique\*

VIC TANNY  
AIR CONDITIONNÉ  
CLUB DE SANTÉ/MISE EN FORME

Place Bonaventure	866-3992	Longueuil, Place Desormeaux	651-7770
Centre commercial Rockland	341-3810	Montréal-Nord, Place Bourassa	326-8240
Centre commercial Côte-Saint-Luc	482-7415	Ville LaSalle, Place Newmann	366-8080
Chomedey, 1278, boul. Labelle	687-1916	Mail West Island	683-2130

CLUBS ET CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

Des paroissiens  
veulent des chiffres

## Une lettre d'avocat au curé!

par Florian BERNARD

Les Services juridiques Saint-Louis ont fait parvenir au curé Jean-T. Joubert de la paroisse Saint-Enfant-Jésus du Mile End, à la requête de paroissiens, une demande de publication de nombreux documents et de chiffres concernant l'administration de la fabrique pour les années 1973 et 1974.

Cette lettre est signée par l'avocat Clermont Bélanger. Elle exige la divulgation immédiate de plusieurs chiffres qui, selon les paroissiens, n'apparaissent pas aux états financiers de la paroisse ou donnent lieu à des interrogations.

C'est en vertu des articles 25 et 32 de la Loi de fabriques que les avocats exigent ces renseignements.

La lettre précise que plusieurs chiffres paraissant aux états financiers "laissent assez perplexes". Par exemple, dans les revenus, on déclare des recettes de \$128 775,88 et \$125 952,65 pour les bingos paroissiaux (1973 et 1974), mais on omet d'indiquer s'il s'agit de revenus nets et s'ils comprennent les recettes de concessions diverses, dont celle d'un restaurant à un marguillier, M. Jos Wedge, ou provenant de la location d'une partie de la salle paroissiale pour l'exploitation de concessions.

Me Bélanger signale que des chiffres "manquent" aux états financiers. Par exemple, si certains coûts d'opération des bingos ne sont pas déduits des revenus, où retrouve-t-on ces coûts? Et, de toute façon — poursuit la lettre — quels sont ces coûts? Les états financiers sont silencieux à ce sujet.

### Les salaires

Un deuxième point qui retient l'attention des Services juridiques Saint-Louis concerne les salaires versés aux sacristains ou aux employés. En 1973, \$19 974,94 auraient été payés aux sacristains, plus une somme de \$1 441,45 aux ménagères et \$2 340,00 au secrétaire ou commis de la fabrique. En 1974, un seul poste apparaît aux états financiers sous le titre des employés où on déclare avoir versé \$29 400,00, soit une augmentation de \$5 643,61 en rapport avec l'année précédente. Les avocats veulent savoir qui sont ces employés: leurs noms, leurs liens de parenté avec les marguilliers s'il y a lieu; les montants versés à chacun; leurs tâches exactes.

La lettre signale que les paroissiens, une fois en possession de ces renseignements, pourront alors juger en connaissance de cause — et dans l'esprit de la loi — de l'administration de leur paroisse. Les avocats s'étonnent des difficultés qu'éprouvent les paroissiens à obtenir ces renseignements.

### Des doutes

En ne possédant pas les renseignements sollicités, "les paroissiens seraient-ils en droit de croire qu'il y a ou aurait eu malversation dans l'administration paroissiale?" enchaîne la lettre des Services juridiques. "Seules des réponses complètes pourraient éliminer tout doute dans leur esprit" concluent les avocats.

Me Bélanger signale que plusieurs autres questions demeurent en suspens relativement aux états financiers.

"La communauté paroissiale a le droit absolu de vérifier la gestion du curé et de ses marguilliers — conclut la lettre — et c'est même son devoir de le faire. Le désintéressement de la population engendre les malversations".

Entre-temps, des paroissiens ont demandé au ministre des Institutions financières du Québec, M. William Tetley, d'entreprendre une enquête complète sur la gestion et les finances de la fabrique de Saint-Enfant-Jésus du Mile End.

## Deux cent nouveaux signataires

# Les médecins pourraient demander une injonction contre la Sûreté du Québec

par Nicole BEAUCHAMP

La Corporation professionnelle des médecins du Québec n'écarter pas la possibilité de recourir, en dernier ressort, à une injonction contre la Sûreté du Québec, qui mène toujours son enquête auprès des médecins signataires de la déclaration collective sur l'avortement. "Si le gouvernement ne retrouve pas son bon sens politique."

"C'est une alternative, a déclaré hier le Dr Augustin Roy, président de la Corporation. Nous ne posons pas ce geste pour le moment parce que ce serait très coûteux. Nous préférons attendre, car de toute façon, plus la police continue sa chasse, plus elle se discrédite aux yeux du public."

Tandis que la SQ s'attèle à la tâche de "visiter" les premiers 116 médecins qui ont signé la déclaration les incriminant dans un ou plusieurs cas d'avortements — légaux ou illégaux, la déclaration ne le précise pas — 200

nouveaux noms de médecins allongent maintenant la liste. De quoi appâter le zèle policier.

La section médicale de l'Association canadienne pour l'abrogation des lois sur l'avortement (ACALA) les a divulgués hier au cours d'une conférence de presse. "Cette publication, a affirmé le Dr Pierre Viens, permettra à la police de mieux planifier ses enquêtes."

"Le ton est sarcastique, puisque ces 200 nouveaux noms (2.500 formules ont été envoyées cette fois et c'est une réponse partielle) proviennent de 70 localités différentes sur l'ensemble du territoire québécois, dont 39 signatures de régions rurales. La proportion de médecins anglophones et francophones reflète en outre la situation linguistique du Québec.

On ne sait pas cependant, si la SQ mordra à l'hameçon. Alléguant que la majorité des 116 médecins de la première liste avait été "visitée", le ca-

pitaine Therrien, qui supervise l'opération, s'est contenté de dire: "Nous n'avons pris aucune décision là-dessus, nous n'avons reçu aucun ordre. On n'a pas à faire de commentaires sur l'extension de l'enquête."

Le Dr Viens et son groupe ne cherchent pas moins à élucider les motifs de l'enquête, malgré leur conviction que celle-ci se soldera par un échec. D'une part, ils incitent les médecins visités à leur communiquer tout indice ou incident probant. D'autre part, ils tiennent à renforcer la consigne du silence devant ce qu'ils taxent "d'intimidation systématique".

Selon eux, les policiers commencent leur "visite" en débitant le préambule classique: "Nous tenons à vous avertir que ce que vous direz pourrait servir de preuve contre vous dans un procès."

Les Dr Pierre Viens et Henri Bellemare ont donc réitéré le message de

la Corporation professionnelle des médecins: "Les médecins visités ne doivent rien déclarer, rien signer. Le code de déontologie et le secret professionnel leur interdit de dévoiler noms, dates et circonstances."

Jusqu'ici, les policiers de la SQ n'ont fait aucune saisie de dossiers médicaux. Pour ce faire, a souligné le Dr Viens, un policier doit être muni d'un mandat ad hoc et le médecin doit être sous le coup d'une accusation formelle.

La section médicale de l'ACALA a de plus déploré que des confrères membres de "Médecins pour le respect de la vie Inc." se réjouissent de ce harcèlement policier. Elle a de même vitupéré contre "la bêtise et l'irrespect du mouvement Provie qui n'hésite pas à parader brutalement devant la maison de vieillards où le Dr Morgentaler est en convalescence".

Quelle que soit la tournure des événements, les médecins qui ont coordonné cet espèce d'engagement social par le truchement de la déclaration sur l'avortement, espèrent sensibiliser leurs confrères — notamment les gynécologues francophones — à la nécessité de comités d'avortement thérapeutique dans les hôpitaux. La quasi absence de ceux-ci, ou la présence active de personnes farouchement opposées à l'avortement, favorise les activités lucratives des grosses agences qui organisent les "voyages" aux cliniques de New-York.

"On est en droit de se demander pourquoi le Comité pour l'avortement libre, autrefois le Centre des femmes, est constamment dévalisé par la police, alors que les grosses agences de référence s'affairent sans être dérangées. Sont-elles protégées?", a lancé à brûle-pourpoint le Dr Gustave Denis.



## Deux conseillers du RCM occuperont rue St-Norbert

par Mario FONTAINE

L'occupation des maisons de la rue Saint-Norbert, menacées de démolition, commencera ce soir avec un appui inattendu: deux conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal ont en effet décidé de s'y joindre, et ce "pour le temps qu'il faudra".

MM. Phydime Tremblay et John Gardiner, du quartier Saint-Louis, jugent que l'occupation des 49 logements représente la seule bouée de sauvetage des habitants du quartier, après que la Cour supérieure eut rejeté leur requête en injonction, hier.

"S'il faut y rester jusqu'au 4 août, nous y resterons", déclare le conseiller Tremblay. C'est à cette date que se tient la prochaine réunion du conseil de ville de Montréal, et le RCM y déposera une motion visant à faire reconsidérer la décision de la ville de détruire les maisons et de les remplacer par une cour de voirie municipale.

D'autres représentants du RCM pourraient annoncer, au cours de la journée, leur participation à l'occupation. Celle-ci débutera à 17 heures ce soir, sept heures avant que ne tombe l'heure limite d'expropriation.

Les organisateurs s'attendent à ce que de cent à deux cent personnes se joignent à eux, et qu'une bonne trentaine y demeure tant que la ville n'aura pas renoncé à son projet. Sans eau, sans électricité, ni gaz, ils cam-

peront dans les logements abandonnés depuis quelques semaines.

### Injonction refusée

La demande d'injonction présentée hier aurait pu éviter cette occupation, mais le juge Phelan, de la Cour supérieure, en a décidé autrement, et refusé de gérer la démolition en attendant la décision du ministère des Affaires culturelles. Celui-ci aurait pu classer le couvent voisin du Bon Pasteur monument historique, et sauvegarder ainsi tous les édifices dans un rayon de 500 pieds.

### Rien d'illégal

Le procureur de la ville, Me Neuville Lacroix, avait fait valoir que même si le ministre, qui n'a été saisi de la requête que le 17 juillet, y accédait, les maisons expropriées de la rue Saint-Norbert ne seraient pas nécessairement protégées.

Par ailleurs, a-t-il souligné, le MAC pourrait même décider qu'il vaut mieux les démolir, en raison de leur état et du fait que ces maisons n'ont rien d'historique.

Il a de plus souligné que la ville avait procédé par les voies normales et légales dans cette affaire, et que la Cour ne pouvait se substituer au conseil municipal ou au comité exécutif.

Ce point de vue a été retenu par le juge Phelan, qui a déclaré, en rendant son jugement, qu'il n'y avait rien d'illégal dans l'attitude de la ville

et que la balance des inconvénients penchait nettement en sa faveur.

Dans son jugement, le magistrat invoque trois facteurs pour justifier son refus: les résidents de la rue n'ont pas d'intérêt légal à défendre (ce sont les Soeurs du Bon Pasteur qui auraient dû présenter la demande), il n'a pas reçu d'avis d'intention du MAC, et il soulève les difficultés d'une intervention de la Cour dans les projets à long terme de la ville.

Déboutés en cour, les requérants tentaient hier un dernier recours auprès du ministre Denis Hardy, lui demandant notamment, dans un télégramme, de "préserver des maintenant l'environnement d'un site appelé à devenir éventuellement site historique."

En attendant une hypothétique réponse du ministre, ils commenceront donc leur occupation ce soir, avec épluchette de blé d'Inde, et, peut-être, musique, danse, théâtre, fanfare.

### Pas de policiers

Cette levée de boucliers devant un projet municipal n'inquiète cependant pas le vice-président du Comité exécutif de la ville, M. Yvon Lamarre, qui n'a pas l'intention de faire appel à la police pour déloger les occupants.

"Ce sont des gens qui veulent se faire une propagande, affirmait-il hier. La preuve, c'est que les occupants ne sont pas les véritables locataires du quartier. Ceux-ci ont tous

## Le syndicat des débardeurs devra payer \$25,000

Le Syndicat des débardeurs de Montréal, qui avait décidé un arrêt de travail le 30 mai dernier, soit un mois après l'adoption par le parlement fédéral d'une loi ordonnant la fin de la grève des dockers dans tous les ports du Saint-Laurent, a été condamné à \$25 000 d'amende, hier, par le juge Gérard Deslandes, pour outrage au tribunal.

Après avoir revu la preuve faite devant lui il y a quelques semaines, le juge Deslandes soutient qu'en refusant d'accomplir leur tâche les 30 et 31 mai, ainsi que les 1er et 2 juin, les membres de l'association devaient, suivant les présomptions les plus élémentaires, être conscients qu'ils désobéissaient à l'injonction prononcée par le juge-en-chef Yves Deschênes.

Lors de la réunion du 30 mai, ils étaient pleinement informés de cette ordonnance, mais c'est quand même par une énorme majorité, qu'ils ont décidé de la violer.

Il ne s'agit donc pas, selon le ma-

gistrat, d'un geste spontané, posé sans réflexion.

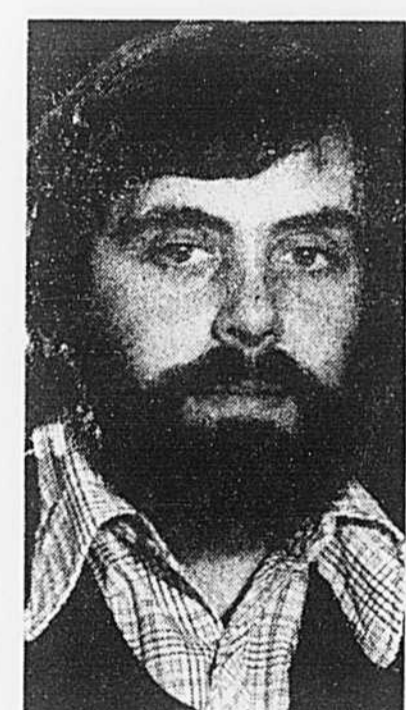
Il s'agit plutôt d'une attitude réfléchie, adoptée en toute connaissance de causes des conséquences que telle attitude pouvait entraîner.

Le juge note au surplus qu'une première fois, en 1972, la même association avait également pris sur elle de ne pas se conformer à un tel ordre des tribunaux, et qu'elle avait été condamnée à une amende de \$7 500 à ce moment-là.

On ne peut donc que conclure que son geste a été pensé, réfléchi, calculé, et c'est ce qui le rend, dans les circonstances, particulièrement grave.

Le syndicat devra payer la somme édictée dans les trente jours.

On sait par ailleurs que, la semaine dernière, quatre des dirigeants des débardeurs locaux, dont le président Adrien Tremblay, étaient condamnés à des amendes de \$200 par le juge Maurice Rousseau pour avoir autorisé une grève illégale.



John GARDINER



Phydime TREMBLAY

été relégués, sauf deux. L'un conteste, et nous sommes sans nouvelles de l'autre."

Le Comité exécutif a donc résolu d'adopter une attitude d'attentisme, afin de ne provoquer personne, de ne pas jeter de l'huile sur le feu. Ce qui n'empêchera pas la coupure des services essentiels demain.

De plus, les demandes de soumissions pour les démolitions se feront normalement. Mais si la sécurité publique était compromise par le manque d'eau et l'occupation des locaux,

## Michel Viger meurt dans un accident de la ferme

Libéré sous condition il y a un peu moins d'un an, Michel Viger, celui qui hébergea dans sa résidence de Saint-Luc les frères Paul et Jacques Rose ainsi que Francis Simard en novembre 1970, geste pour lequel il fut condamné à huit ans de pénitencier, a été trouvé sans vie mardi soir sur la ferme de son frère, à Saint-Nazaire, dans la région de Saint-Hyacinthe.

Selon les informations fournies par la police, l'ancien agent d'assurances de Longueuil aurait été écrasé accidentellement sous le tracteur qu'il conduisait.

Agé de 37 ans, Michel Viger venait de réaliser, d'après ce que nous en ont dit ses amis, un rêve qu'il caressait depuis longtemps: vivre à la ferme. Lui et son frère Jean avaient fait, il y a environ un mois, l'acquisition de deux fermes dans cette petite municipalité rurale. Au moment de l'accident, il était d'ailleurs occupé à "faire les foins".

Issu d'une famille dont le nationalisme est connu depuis plusieurs générations, il milita au sein de l'Alliance laurienne du Dr Raymond Barbeau

et fut ensuite un des fondateurs du RIN sur la Rive sud.

En novembre 1970, il consentait à héberger les frères Rose et Francis Simard, "un peu malgré lui" selon certains témoins, mais surtout parce qu'il craignait que les trois felquistes ne soient liquidés d'une manière ou d'une autre.

Michel Viger fut accusé de complicité après le fait et condamné à huit ans de prison. Il purgea quatre années au pénitencier et c'est grâce notamment à l'aide d'Amnesty International qu'il obtint sa mise en liberté

conditionnelle. A plusieurs reprises il demanda un congé sous condition afin de suivre des cours à l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe, mais ses demandes furent rejetées.

Le corps de Michel Viger sera exposé à compter de 13 heures aujourd'hui au salon funéraire Darche, au 86 ouest, rue Saint-Charles à Longueuil. Le service religieux aura lieu samedi à l'église Saint-Antoine-de-Padoue et le corps sera inhumé dans le caveau familial au cimetière de Longueuil.

Special: \$445  
Ord. \$549

**TOURNAMENT II**  
SLATENE 1 3/4"  
EQUIPEMENT  
COMPRIS

7111, rue  
Saint-Denis  
Ingr. Jean Talon  
274-2457

**Le Centre  
du Billard  
de Montréal Inc.**

# éditorial

la presse

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN  
président et éditeur

JEAN SISTO  
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information  
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

## Un cabinet Bourassa retouché

Le remaniement ministériel annoncé hier après-midi par le Premier ministre Bourassa n'aura causé à peu près aucune surprise. Si l'on fait exception du transfert de M. Fernand Lalonde au poste de solliciteur général, tous les autres changements avaient fait l'objet d'indiscrétions dont les journalistes avaient fait état depuis quelques jours.

Le cabinet, comme tel, demeure en somme ce qu'il était puisqu'on n'y a introduit qu'une figure nouvelle, M. Julien Giasson, qui n'assume d'ailleurs qu'une fonction assez secondaire de ministre d'Etat aux Affaires sociales. Un seul ministre a quitté son poste pour raisons de santé. Les autres sont restés en place ou ont simplement changé de portefeuille.

Ce jeu de la chaise musicale, comme on l'a appelé, peut cependant revigorer l'administration Bourassa en attendant des transformations plus substantielles. Des ministres, qui se sont vidés dans un secteur, peuvent apporter dans un autre des idées nouvelles susceptibles de se traduire en des politiques plus dynamiques. Des ministres, inefficaces dans un ministère donné, peuvent se révéler plus dynamiques dans un autre.

En général, les ministres mutés devraient aussi continuer de servir avec la même loyauté car on n'a pas l'impression qu'ils ont été dégradés.

Le nouveau portefeuille qu'ils sont appelés à occuper est au moins aussi prestigieux que celui qu'ils ont quitté. M. Jérôme Choquette, par exemple, en passant de la Justice à l'Éducation, n'a pas à se sentir diminué. On peut dire la même chose de M. Jean Cournoyer, qui laisse le Travail pour se retrouver avec les Richesses naturelles.

En parlant de M. Cournoyer, il paraît évident qu'il est une des figures dominantes de ce mini-remaniement. L'homme était de plus en plus contesté à la tête du ministère du Travail et quelle qu'ait été l'opinion personnelle du Premier ministre à son sujet, il se devait, en pratique, de lui trouver un remplaçant.

M. Cournoyer a rendu de grands services, grâce à ses talents exceptionnels de médiateur et de conciliateur. Il a aidé à régler bien des conflits ou à en atténuer d'autres. Par contre, s'il a été un excellent pompier, il n'a pas exercé, selon plusieurs, le leadership qu'on attendait de lui au niveau des grandes législations. Certes, il a, en ces derniers temps, donné suite aux principales recommandations de la commission Cliche, mais il a bien souvent annoncé dans le passé des projets importants qui sont demeurés en plan.

Son successeur, M. Harvey, ne saurait prétendre à sa compétence. Il a cependant bien administré le ministère qu'il dirigeait depuis quelques an-

nées et peut-être nous réserve-t-il des surprises comme titulaire du Travail. On le dit, par ses antécédents, sympathiques à la cause syndicale. Les leaders syndicaux ne tarderont sûrement pas à vouloir le mettre à l'épreuve.

Le cas de M. François Cloutier ressemble un peu à celui de M. Cournoyer. L'homme a déployé des efforts évidents pour mettre de l'ordre dans le domaine de l'éducation, mais il n'a pas vraiment réussi à se faire accepter du milieu. Il ne pouvait guère plus demeurer à son poste sans risquer de paralyser les réformes qui s'imposent. On ne peut douter de sa sincérité et de ses bonnes intentions, voire de sa compétence, mais le ministère de l'Éducation est exigeant et il est difficile de s'y faire pardonner ses moindres erreurs.

Le choix qu'a fait M. Bourassa de M. Choquette pour lui succéder est, à première vue, assez surprenant. Le nouveau titulaire pourrait avoir quelque difficulté à se faire agréer de certains secteurs du monde étudiant où l'on n'a pas toujours apprécié sa façon d'administrer la Justice au Québec. Mais, on oublie que M. Choquette s'est montré passablement progressiste à la Justice avec son assistance judiciaire, sa Cour des petites créances et sa charte des droits de l'homme. Il peut parler fort à l'occasion mais il est fondamentalement un démocrate qui croit dans les libertés indi-

viduelles. On ne devrait pas le condamner avant de l'avoir vu à l'oeuvre.

Plusieurs autres nominations dans le cadre de ce remaniement mériteraient encore d'être signalées. Par exemple, le portefeuille de la Justice qu'on confie à M. Gérard-D. Lévesque devrait être entre bonnes mains. M. Lévesque, un vétéran de la politique provinciale, est reconnu pour sa souplesse et sa modération. Il est heureux également qu'on ait pensé à M. Kevin Drummond pour l'Agriculture, "Gentleman Farmer", M. Drummond a impressionné par son travail méthodique et sérieux aux Terres et Forêts. Mme Lise Bacon a la préparation voulue aussi pour s'acquitter de ses nouvelles fonctions au ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières.

Les ministres qui n'ont pas été mutés, d'autre part, méritent généralement de rester à leurs postes en raison du brio ou de l'efficacité dont ils ont fait preuve jusqu'ici. C'est le cas, notamment, de MM. Raymond Garneau, aux Finances, Claude Forget, aux Affaires sociales; Guy Saint-Pierre, à l'Industrie, et Raymond Mailloux aux Transports.

En résumé, on se retrouve avec un cabinet légèrement retouché pour le mieux et sur lequel l'emprise de M. Bourassa se trouve probablement renforcée.

Vincent PRINCE

## bloc-notes

### Les enquêtes nécessaires

Encore un risque de scandale politique: une autre affaire de pot-de-vin et de trafic d'influence. Encore des hommes politiques démocratiquement élus que l'on accuse de s'être enrichis en faussant le jeu de la démocratie. Donc, encore une enquête, encore des choses sales qui paraissent à la surface, encore des réputations ternies et des illusions brisées. Faudra-t-il continuer longtemps cette parade infernale?

Tant qu'il sera nécessaire de le faire. Pour expurger les structures politiques actuelles de tous les éléments négatifs qu'elles cachent, et pour éloigner de ces cadres ceux qui auraient l'intention de "faire de la politique" pour se servir eux-mêmes.

Peut-être faut-il beaucoup de candeur et d'idéalisme pour croire que le milieu politique peut être libre de toute manigance crapuleuse: tout le monde répète encore, à un moment ou l'autre, que "la politique, c'est sale". Il doit bien se trouver assez de démocra-

tes pour bondir en entendant ces paroles.

Donc, même si de telles enquêtes semblent ternir l'image de toute notre société québécoise, il ne faut pas s'arrêter. D'abord, parce qu'il est plus honorable d'être conscient de ses faiblesses et de vouloir y remédier que de faire l'autruche. Ensuite, parce qu'il est grand temps que les Québécois apprennent les éléments d'une morale sociale. Chez nous, la morale individuelle fut toujours privilégiée au détriment des comportements sociaux: voler une pinte de lait, c'était grave, mais tromper le gouvernement, ce ne l'était pas. Aujourd'hui, tout ce qu'il y a de changé, c'est que même la morale individuelle est sérieusement amo- chée.

Les enquêtes publiques nous gênent, souvent parce qu'elles mettent en doute des comportements personnels que l'on n'osait pas interroger. De plus, bien des gens préfèrent encore ne pas voir ce qui leur déplaît, faire semblant que ça

n'existe pas et vivre dans l'irréel: c'est enfantin, puéril.

Ouvrons-nous les yeux et faisons face à la réalité: nous avons encore un ménage à compléter. Notre situation n'est pas plus désespérée que celles des autres pays; mais il nous appartient à nous de protéger notre démocratie. Cessons de jouer les purs et choisissons de le devenir.

On découvrira probablement alors que le pouvoir corrompt. Et que le pouvoir engendre de bien mauvaises habitudes, dont celle de se croire invulnérable. Ce qui arrive présentement au Parti libéral n'en est qu'une image: les mêmes problèmes surgissent chez tous les gouvernements au pouvoir. Heureusement que toutes les Oppositions demeurent impuissantes: elles nous font croire à la possibilité de l'honnêteté.

Il faut donc que les enquêtes se fassent. En attendant de s'habituer aux enquêtes.

Jean-Guy DUBUC

## Survivance de Mackenzie King

Pas nécessairement la conscription, mais la conscription, si nécessaire. Pas nécessairement le statu quo en Europe, mais le statu quo, si nécessaire. Pas nécessairement une conférence des Nations unies à Toronto en 1975, mais une conférence en 1976, si nécessaire. Pas nécessairement un compromis, mais un compromis, si nécessaire.

Les compromis auxquels le Canada se montre si fréquemment enclin à l'intérieur de ses frontières ne conviennent pas nécessairement à l'ensemble de l'humanité. Ottawa vient de l'apprendre à ses dépens. L'ONU, en effet, rejette la requête du Canada demandant qu'une conférence des Nations unies sur la criminologie, annoncée pour le 1er septembre à Toronto, soit reportée à l'an prochain.

Cette demande canadienne avait été formulée au milieu de circonstances aussi peu glorieuses que possible. On a laissé dire, et on continue de laisser dire — parce que les moyens de réfuter l'assertion manquent — que le sursis avait été réclamé à la suite de très

fortes pressions de la communauté juive. On a dit aussi — et c'est vrai — que l'Ontario ne souhaitait nullement cette conférence. Mais, depuis quand les provinces sont-elles chargées d'orienter la politique étrangère du Canada? M. Robert Bourassa, chef du "seul gouvernement francophone en Amérique", comme il le répète souvent lui-même, ne met-il pas un soin scrupuleux, lui, à respecter la constitution à ce chapitre? Ou, faut-il supposer qu'il y a deux poids, deux mesures?

L'Organisation des Nations unies a donc décidé que le calendrier serait respecté, que la conférence aurait lieu cette année, mais dans un autre pays. Où? A Vienne ou à Genève. Il reste peu de temps pour les préparatifs, Ottawa ayant attendu à la dernière minute pour annoncer qu'il ne lui convenait pas de recevoir les délégations cette année.

Remarquez que nous n'avons pas dit que nous ne participerions pas à une conférence à laquelle seraient invités des observateurs

de l'OLP (Organisation pour la Libération de la Palestine). A Vienne, à Genève ou ailleurs nos délégués auront une drôle de tête... Quel malheur! Quel douloureux épisode! Aucun pays n'a montré plus d'application que le nôtre à jouer les pompiers. A chaque appel de l'ONU le Canada répondait "présent!". S'era-t-il dit que tant de zèle, que tant de sollicitude au service de la paix, que tant de sacrifices en argent et même en vies humaines ne nous auront rapporté qu'abaissement?

Le représentant de l'Algérie, pays d'origine par le Canada s'il en fut jamais, a été impitoyable. "Un pays, a-t-il dit, qui reçoit une conférence de l'ONU ne doit avoir aucun droit d'en choisir les délégués ou les observateurs". Pan sur le bec!

Boumediène n'est pas, en l'espèce, l'exemple parfait de la neutralité et du détachement. Il reste que le style Mackenzie King, accordé au Canada des années 1921, 1930, 1942, convient mal aux rapports entre nations en 1975.

Guy CORMIER

## La détente et ses nombreux ennemis

Le vent de détente qui nous parvient à la fois de l'Organisation des Etats américains (OEA) et de l'imposant sommet d'Helsinki risque d'être fracassé par les courants contraires en provenance de la Conférence de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) actuellement en cours à Kampala.

Une bonne nouvelle nous parvenait, hier, de Costa Rica où, par seize voix contre trois, les 21 pays membres de l'OEA décidaient de lever les sanctions économiques qui pesaient sur Cuba depuis maintenant onze ans. Cette décision revêt une importance considérable du fait qu'elle marque une nouvelle évolution de la politique étrangère de Washington.

Jusqu'ici, les Etats-Unis avaient favorisé un rapprochement avec l'URSS et la Chine, mais s'étaient laissés tirer l'oreille avant d'en faire autant au Sud-Est asiatique et, surtout, à Cuba. Voilà qu'ils ont enfin pris le bon parti de surmonter une répugnance bien compréhensible et de reconnaître "la liberté de chaque Etat de choisir le régime et les relations qu'il préfère". C'est un grand pas en avant.

Autres indices de détente à Helsinki où toute l'Europe, moins l'Albanie mais plus les Etats-Unis et le Canada — soit 35 pays — s'apprêtent à reconnaître comme définitives — à moins de modification "par des moyens pacifiques" — les frontières européennes fixées à Potsdam, en 1945, par Staline, Truman et Attlee.

Hélas, face à ce processus de détente s'accroît celui de la tension dans le tiers monde où Africains et Arabes se montrent peu empressés d'oublier leurs vieilles rancœurs. L'OUA veut faire chasser pour un temps Israël des Nations unies. Or, si ses 46 membres réussissent à conjurer leurs voix avec celles des 40 nations arabes qui réclament la même chose, ce sera de nouveau le gâchis au Proche-Orient, les deux Grands se retrouvant dans une situation d'affrontement.

Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Yigal Allon vient de faire savoir que si on réussit à faire voter une majorité en faveur de la suspension, Israël ripostera en suspendant, de son côté, toutes

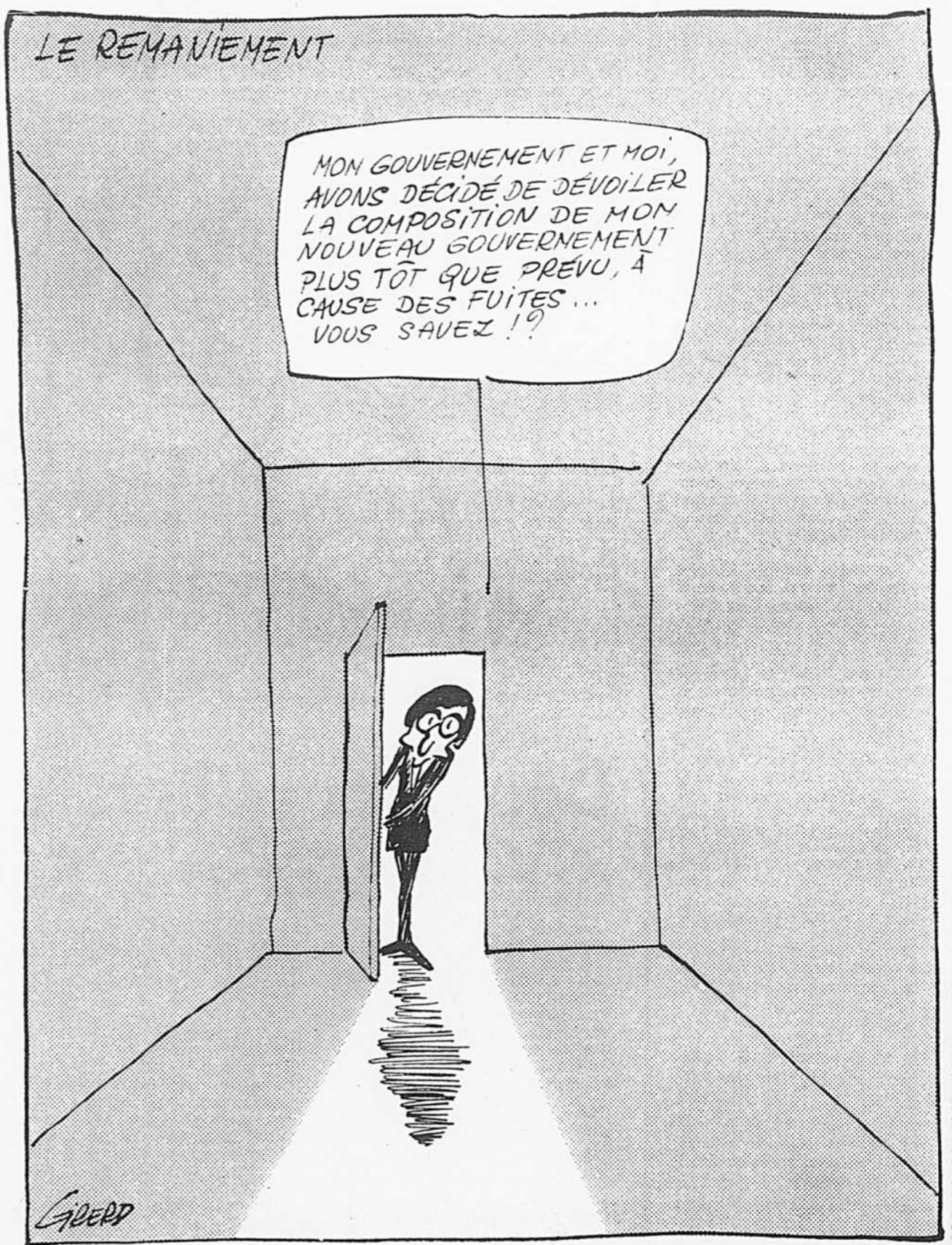
les activités de l'ONU sur son territoire, de même que dans les territoires occupés, y compris sur les lignes du cessez-le-feu.

On frémit à la pensée d'une pareille éventualité. Qu'on songe que l'ONU administre des secours aux réfugiés palestiniens dans les territoires arabes occupés par Israël. Qu'on songe aussi, comme nous invite à le faire M. Allon, que sans le maintien d'Israël comme membre à part entière de l'ONU, tout accord devient impossible au Proche-Orient.

Parlant de l'ONU récemment, le Président Ford a dit: "Je pense que les membres plus jeunes doivent reconnaître qu'ils font maintenant partie de la famille mondiale et qu'en cette qualité, ils doivent s'efforcer d'examiner les faits dans une optique autre que celle d'un pays sous-développé. S'ils n'élargissent pas leurs vues sur le monde, ils vont détruire l'ONU, ce qui ne serait certainement pas à leur avantage."

Puissent ces paroles retentir jusqu'à Kampala.

Jean PELLERIN



Droits réservés

## LETTRES

### Une autre qui a eu honte le 24 juin

Monsieur Roger Lemelin, LA PRESSE, Montréal, Cher Monsieur.

Un mot seulement pour appuyer cette dame (Marie-Claire Lortie, de Laval) qui a parfaitement raison. Si notre patrimoine québécois est signé Tremblay, Barette et le groupe vulgaire d'artistes qui ont pris la vedette à la fameuse journée dite des femmes, lors de notre fête nationale, le 24 juin dernier, je ne veux plus être une Québécoise.

Ces artistes ont tout simplement mérité ce que les vulgaires hommes leur ont offert, d'après l'article paru dans le journal LA PRESSE, le lendemain de ce jour mémorable. Tous les autres journalistes sont restés bouche bée pour ne pas gâter cette belle fête nationale qui ne fut autre chose qu'une orgie, malgré ce que vous avez essayé de nous faire croire, messieurs les journalistes.

Etre québécois ce n'est pas boire et coucher mais bien autre chose. Chaque chose en son temps et un temps pour chaque chose.

Répéter ce slogan serait beau-

coup mieux que de répéter "Vive la liberté" (c'est-à-dire celle que vous voudriez qui soit).

Claire LALONDE, Ahuntsic.

### On est plus poli à Québec qu'à Montréal...

Un tout petit conseil à l'attention de tous ceux qui désirent communiquer avec le ministère des Transports, division des véhicules-automobiles, à Montréal (873-6271).

Je vous conseille fortement de payer les frais d'un appel interurbain à Québec plutôt que de subir insultes et injures (dont j'ai été la victime aujourd'hui le 18 juillet 1975 à 10 heures). Un certain monsieur, qui n'ose même pas se nommer, m'a racroché la ligne au nez.

J'ai alors téléphoné au bureau de Québec et c'est avec une politesse vraiment exemplaire qu'on a répondu à mes questions. Je me permets aussi une petite réflexion... qui s'impose: n'est-il pas vrai que ce monsieur mal équilibré est payé à même nos impôts?

Moi, j'ose me nommer, (Mme) Françoise JAUVIN, Longueuil.

### Sport et "craques"

Concernant les "Lettres aux lecteurs" du mercredi 16 juillet, je désirerais donner réponse à M. Pierre Thibault.

J'aime mieux lire le "craquage" de Foglia concernant les sports au Québec que de voir la face de nos "craques" (soi-disant spécialistes du sport amateur québécois). Si dans le passé ces soi-disant spécialistes avaient fait plus de "craques" plutôt que d'être "craques", nous aurions inévitablement plus d'athlètes nous représentant aux Jeux olympiques de 76. Mais, au Québec, on a trop souvent considéré les sports et loisirs séparément, ce qui est complètement faux. Les sports sont du plaisir, et dans le plaisir il y a naturellement un nombre incalculable de "craques".

En vous saluant "craquement", Michel ROSE, Président du club d'athlétisme les "CRACS" et de l'ACRAQ (Association des coureurs sur route du Québec).

**S.V.P.** LA PRESSE publie avec plaisir les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les abréger au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.

# Les clochards: des héros à syndiquer...

Mlle Micheline Ménard  
La Presse.  
Mademoiselle,

J'ai été profondément révolté par votre article paru dans LA PRESSE de vendredi le 25 juillet, et intitulé: L'ALCOOLIQUE, UN MENTEUR A QUI L'ON MENT AUSSI... Cet article n'est qu'un tissu de préconceptions et votre héros Robert Tremblay fait un tort considérable aux clochards en leur imposant une réhabilitation qui n'est pas faite pour eux et qui, par-dessus le marché, contribue à stigmatiser encore plus ces pauvres gens par la publicité terrible que vous faites sur leur comportement... Ce n'est pas votre bonne foi ni celle de Robert Tremblay que je remets en cause, c'est votre ignorance du phénomène des clochards. Afin donc de vous faire comprendre qu'on peut faire plus de mal que de bien en s'improvisant "sauveteur des âmes en peine", permettez-moi donc de soumettre à votre attention (probablement stupéfaite) quelques résultats de recherches récentes sur les clochards que vous confondez si bien avec les alcooliques.

Ce que je veux faire comprendre ici, c'est que les clochards et les alcooliques sont deux groupes totalement différents qui n'ont rien en commun.

La première différence entre les deux groupes est que l'alcoolique boit irrégulièrement alors que le clochard boit régulièrement. La deuxième différence c'est que les alcooliques boivent seuls à 92% tandis que les clochards boivent presque toujours en groupes. C'est-à-dire 90% du temps.

La troisième c'est que les clochards ont commencé à boire alors qu'ils faisaient partie de groupes de travailleurs réputés pour boire: marins, bûcherons, manoeuvres de chantiers éloignés ou boire en groupe est un mode de vie, alors que l'alcoolique est habituellement un individu normal, marié, en un mot, casé. La quatrième est que si les alcooliques sont physiologiquement dépendants à 100% de l'alcool, les analyses cliniques ont démontré que ce n'était pas le cas des clochards dans une proportion de 65%. Une cinquième différence est que l'alcoolique boit sporadiquement à la limite de ses forces alors que le clochard recherche une durée permanente dans l'effet de la boisson. Une sixième différence, finalement, est que la réhabilitation des alcooliques obtient des résultats reconnus surtout chez les alcooliques anonymes, alors que le taux de "réhabilitation" des clochards est absolument nul dans quelque pays qu'ait été tentée l'expérience.

Ce que Monsieur Tremblay n'a pas encore compris c'est que l'ivrognerie prétendue du clochard est une norme sous-culturelle, c'est une obligation morale qu'il a de boire avec ses compagnons d'infortune exactement comme les hippies prennent de la drogue parce que c'est une façon de s'identifier avec leur groupe. Le clochard boit aussi pour se préserver du froid et de la faim qui sont endémiques dans son milieu. Je conseillerais donc à M. Tremblay d'oublier ses cures de

désintoxication en ce qui concerne les clochards pour les administrer aux seuls alcooliques.

Nous en venons maintenant au deuxième point: le fait que le clochard soit un menteur. En effet, il ment pour se venger de la société et non pas, comme vous essayez de nous le faire croire, pour se disculper d'un vice qui était peut-être celui de Monsieur Tremblay, mais qui n'est pas le leur: le clochard est un être réprimé par la société, stigmatisé, à qui on prête tous les vices et toutes les faiblesses morales imaginables. Comme l'Allemande hitlérienne avait le Juif comme symbole de la décrépitude raciale, ainsi la société capitaliste a le clochard comme symbole de la décrépitude de ceux qui ne travaillent pas.

Et la raison pour laquelle notre société rejette les clochards en bloc est sociologique. Après deux ans de recherches intensives sur le sujet à l'université, je puis vous affirmer que les clochards sont simplement un groupe de chômeurs spécial. Ce sont tous d'anciens bûcherons, marins, cheminots qui ont toujours travaillé hors des villes et qui, le jour où ils se retrouvent chômeurs, ont tendance à se regrouper en bandes dans les villes. C'est bien normal, ayant quitté la ville depuis 15 ou 20 ans, ils ont perdu tout contact avec leurs parents et amis, ils n'ont pas d'adresse, pas de références, ils sont inqualifiés pour les jobs spécialisés des villes. Que font-ils? Ils forment naturellement un groupe errant qui boit puisqu'il n'a rien d'autre à faire. La société est tellement bornée qu'elle prend tout naturellement cet attroupement de chômeurs sans adresse pour des fous, des anormaux et, surtout, des alcooliques. Les clochards sont des chômeurs isolés qui ne peuvent retourner sur les chantiers parce qu'ils sont trop vieux ou trop faibles et qui ne peuvent s'adapter à une ville où ils ne connaissent personne et qui ne comprend pas du tout l'origine "sociologique" de cet attroupement. On prend encore le clochard pour un malade "psychologique" à qui on impose des cures de "désintoxication"... quand ce n'est pas la prison.

Pour se défendre également contre les arrestations arbitraires (5000 arrestations de clochards ont lieu annuellement à Montréal), le clochard est obligé d'adopter plusieurs tactiques de défense contre une société qui le croit anormal: il mentira, il fera la tournée des médecins et des refuges pour quémander des "pilules" et des vêtements qui sont monnaie d'échange dans son milieu et qui forment sa façon à lui de subsister. Ainsi, il se dira alcoolique si ça peut lui donner quelques repas et une chambre... à la pension de Monsieur Tremblay! Il fait partie d'un groupe dont la société ignore la signification, et faute de pouvoir se justifier idéologiquement, faute d'instruction, il est contraint de plier devant les accusations d'anormalité que la société, les "sauveurs" comme Tremblay... et même les journalistes lui prodiguent à pleines pelletées.

Aucune des solutions traditionnelles



ne peut faire quoi que ce soit pour le clochard et surtout pas l'entreprise amateuriste: "Nouvelle Vie".

La solution des clochards, c'est celle-là même que ce véritable génie Claude Brunet a inventée pour les invalides de la province. On se souviendra que Claude Brunet a réussi à créer à l'hôpital St-Charles Borromée un syndicat des malades qui s'est véritablement transformé en un énorme groupe de pression qui lutte efficacement contre les abus incroyables des syndicats d'hôpitaux et contre les vexations continuelles du ministère des Affaires sociales.

D'ailleurs, tous les marginaux de notre société commencent à se regrouper en syndicats et groupes de pression; prenons, par exemple, les prostituées de Marseille et de Los Angeles qui, au mois de juin de cette année, ont réussi à amener l'opinion publique de leur pays respectif en faveur de la décriminalisation de leur statut. La même chose est arrivée pour les homosexuels avec le "Gay Lib" qui a bel et bien réussi à décriminaliser leur statut. Donc, je pense que ceux qui s'intéressent aux clochards devraient avoir l'humilité et l'intelli-

gence de reconnaître que, finalement, seul un vaste syndicat de clochards pourrait les défendre: 1— contre les arrestations arbitraires de la police; 2— contre les lois désuètes sur le vagabondage; 3— contre les abus inouïs de certains refuges; 4— contre le refus automatique des bureaux de placement; 5— contre la répression du ministère des Affaires sociales qui leur refuse tout argent sous simple "présomption" arbitraire d'alcoolisme; 6— contre les sauveurs amateurs qui tentent de leur imposer des cures "miracle" qui ne contribuent qu'à salir encore plus leur réputation.

Les alcooliques sont des malades tandis que les clochards sont des héros qui ont mené des vies d'une dureté digne d'un roman de Soljénitsyne sur les chantiers limitrophes de notre société. Il serait grand temps qu'on les aide à s'organiser en un syndicat qui leur donnerait le statut qu'ils méritent lorsqu'ils reviennent dans nos villes qui les prennent pour des fous.

Michel MAGNANT  
Centre d'études canadiennes  
Montréal

## Capitalisme et socialisme

J'aimerais exprimer mon point de vue sur ce que j'appellerai la socialisation à outrance de nos systèmes et institutions d'inspiration capitaliste tout en croyant que les grands principes du socialisme sont valables pourvu qu'ils soient appliqués dans un contexte propice.

En effet, certains programmes à caractère social sont voués à l'échec parce que l'infrastructure capitaliste à laquelle ils se greffent est impropre à les recevoir, ce qui a comme conséquence de miner tout le système plutôt que de le faire progresser.

Tant et aussi longtemps que le gouvernement n'introduira pas une législation spéciale pour tout ce qui est d'inspiration socialiste et qu'il ne purifiera pas nos lois d'inspiration capitaliste, nous nous retrouverons bientôt avec une législation bâtarde des plus néfastes à nos institutions capitalistes et impropre à l'application de programmes sociaux.

Aujourd'hui, les pays libres veulent profiter des bienfaits des deux grandes idéologies capitaliste et socialiste sans trop savoir comment s'y prendre malheureusement. Une solution à ce dilemme serait que les deux systèmes cohabitent ouvertement encadrés par une législation moderne appropriée octroyée par un gouvernement avant-gardiste pour le plus grand bien de la nation qui en arriverait à la démocratie.

L'amendement de nos lois d'inspiration capitaliste dans le but d'une application de politiques sociales est des plus néfastes. Nous nous retrouverons ainsi avec des lois impropres aux deux systèmes. Le législateur clairvoyant se doit de distinguer entre le capitaliste et le socialiste et de légiférer en conséquence.

Le Code du travail du Québec est un bon exemple pour illustrer cet état de choses. Comment voulez-vous que le petit entrepreneur québécois, qui croit encore dans la libre entreprise, puisse opérer dans un cadre juridique (le Code du travail) qui ne distingue pas l'entreprise privée de l'entreprise publique ou d'intérêt public comme l'Hydro-Québec et les Commissions scolaires. Cette législation en ma-

tière de relations de travail est loin de convenir à l'entreprise privée puisqu'elle visait surtout à régler les relations de travail d'employés d'organismes publics et parapublics. Le gouvernement s'est visiblement mis dans le pétrin en légiférant comme s'il s'agissait d'un Etat socialiste. L'entreprise privée est et sera toujours l'enfant chéri du capitalisme tandis que l'entreprise publique comme l'Hydro-Québec et les Commissions scolaires ressortent des entrailles mêmes du socialisme. Il y aurait donc lieu de légiférer différemment pour chacun des systèmes pour que tout aille mieux.

Au Canada surtout notre patrioisme capitaliste est souvent attaqué par des fervents du socialisme qui, comme nos fervents du capitalisme, commettraient sans doute les mêmes erreurs s'ils étaient au pouvoir et ceci à leur propre détriment. Un gouvernement vigilant a donc la responsabilité de sauvegarder nos institutions capitalistes tout en dotant nos nouvelles institutions socialistes d'un cadre juridique et administratif distinct de celui des premières, propre à assurer leur développement normal.

Il est tragique de constater que ce sont nos partis politiques aux idéologies les plus capitalistes qui ont amené cette situation malsaine dans la plupart de nos institutions. En faisant des concessions aux promoteurs de certains programmes qui découlent d'une idéologie socialiste, ils n'ont pas su sauvegarder les bienfaits du capitalisme, ce qui les aurait amenés peut-être bien à légiférer en conséquence. Pris de panique devant une montée socialisante, nos gouvernements ont plutôt créé des programmes sociaux à partir d'amendements à nos lois et règlements dont les fondements visaient surtout la libre entreprise et le capitalisme. L'appareil législatif et judiciaire est maintenant d'une telle lourdeur qu'il risque de faire disparaître l'entreprise privée complètement. Il est donc urgent de redonner à ce secteur important de notre économie et de notre société une législation souple et simple, à la hauteur des principes qui le soutiennent.

Rodrigue LEBLANC  
Ste-Foy

## L'ACET: syndicat de boutique

Je voudrais féliciter M. Michel Bolduc pour sa lettre publiée le 11 juillet dernier dénonçant l'attitude antidémocratique de l'ACET (Association canadienne des employés de téléphone). Comme on a pu le lire, M. Bolduc est un employé du Bell qui occupe le poste de président de district à l'ACET, poste qui est l'équivalent de délégué syndical en chef d'un secteur de l'entreprise.

L'attitude de l'ACET n'est pas surprenante; elle se vante même de n'avoir jamais eu recours à l'arbitrage depuis 31 ans. Pouvons-nous croire, en 1975, que tous les griefs se sont toujours réglés en faveur de l'employé depuis 1944 sans jamais recourir à l'arbitrage? Soyons sérieux. L'ACET n'a aucune clause de congédiement dans sa présente convention collective — voilà la véritable raison.

Vous n'avez jamais eu de grève, membres de l'ACET. Soyez tout à fait rassurés: avec l'ACET vous n'en aurez jamais. Un syndicat

ayant comme politique de base d'être contre la conciliation et contre l'usage de la menace de grève ne peut qu'accepter les offres de la compagnie et ne fait que profiter lâchement des victoires obtenues par des syndicats aussi sérieux que le STCC (Syndicat des travailleurs en communication du Canada).

Ayant été personnellement président de district de l'ACET, je ne puis que déplorer le comportement antidémocratique et dictatorial des têtes dirigeantes. En fait, ce sont une horde de gens qui harcèlent sans répit les présidents de district qui ne sont pas prêts à courber l'échine, tous ceux, en d'autres mots, qui veulent vraiment se battre pour faire prévaloir les demandes et les droits de leurs membres. Ces présidents sont décelés très rapidement et lors des conseils généraux à Kingston le lavage de cerveau devient monnaie courante...

Nicole ARPIN  
Montréal

## "Les ceusses qui sont pognés"

Cher monsieur:  
"Les ceusses qui sont pognés au bouté..."

Est-ce là le français qu'Yvon Deschamps nous invite à parler au cours de l'année?

Madame Lise Payette s'est sans doute donné beaucoup de mal; elle a obtenu un succès quantitatif (lors des Fêtes de la Saint-Jean). Je ne comprends pas que cette femme in-

telligente ait pris l'initiative d'inviter des champions du "joul", de la vulgarité, du mauvais goût.

Je tente d'inculquer à mes enfants le goût du Beau et de la FIERTE NATIONALE. Ce ne sont pas les chansons de Pauline Julien qui m'y aideront...

Moi aussi, j'ai eu honte!  
Edith COTE,  
Montréal

## Gerbex: une affaire qui traîne

En me référant à l'article de Florian Bernard paru à la "une" de "La Presse" du 10 mars 1973 et coiffé du titre: "Des épargnants perdent \$300.000 dans une affaire immobilière", je constate que des mars 73 l'escouade des fraudes commerciales de la Sûreté du Québec avait en main un volumineux dossier concernant l'affaire Gerbex. Et qu'est-ce que cette affaire Gerbex? C'est une affaire de placements hypothécaires entre autres. Selon Florian Bernard ("La Presse", 10 mars 1973) et je cite "... les gens étaient invités à prêter diverses sommes d'argent moyennant des intérêts alléchants, au dénommé P.-Edmond Bergevin des Entreprises Gerbex Inc. Ces prêts, passés devant notaire, étaient garantis par une hypothèque sur des propriétés et des terrains. Cependant, après un certain temps, les malheureux prêteurs découvraient que la propriété garantissant leur prêt était déjà grevée d'une 1ère hypothèque, parfois d'une seconde et, le dossier comporte même des cas où une propriété évaluée à \$5.000 garantissait des prêts d'une valeur globale de \$12.000 à \$15.000."

Et ça traîne depuis près de 30 mois. On voit même le ministre Tetley écrire à un plaignant pour lui demander des informations sur les

fraudes immobilières au Québec. Comment ce ministre pouvait-il ignorer que l'escouade des fraudes commerciales de la Sûreté du Québec possédait une brique de documents concernant cette affaire? Si des personnalités importantes de la politique ou des affaires ont intérêt à ce que cette affaire ne débouche pas devant un juge dans une cour et qu'elles réussissent à empêcher les plaignants d'obtenir un minimum de justice, cela voudra dire que quelque chose est vraiment pourri quelque part. Si tel n'est pas le cas, que le ministre de la Justice pose un geste énergique pour que les plaignants dans l'affaire Gerbex aient au moins le droit de poser des questions dans une cour de justice, par leurs avocats, afin de savoir ce qui est arrivé à leurs économies. Il est curieux de noter que la fable de La Fontaine ("Selon que vous serez puissants ou misérables, les jugements de cour vous rendront blancs ou noirs") ne s'applique même pas dans leur cas, puisqu'ils n'ont même pas pu y aller devant une cour de justice. Si le ministre Tetley est remplacé, que fera le nouveau titulaire avec cette affaire Gerbex qui traîne depuis 2 ans et demi?

André CHAREST  
Montréal



**MINISTÈRE**

(SUITE DE LA PAGE A 1)

tère des consommateurs, des coopératives et des institutions financières pour les Travaux publics et l'approvisionnement, allégeant ainsi le fardeau de M. Raymond Mailloux qui demeure ministre des Transports. Mlle Lise Bacon prend le relève de M. Tetley.

M. Kevin Drummond devient ministre de l'Agriculture. C'est sans doute la première fois qu'un député anglophone élu dans Westmount devient ministre de l'Agriculture au Québec.

Au Revenu, on retrouvera le Dr Robert Quenneville, ci-devant ministre d'Etat responsable de l'ODEQ.

Le jeune ministre d'Etat Paul Berthiaume se voit confier de nouvelles responsabilités aux Finances qui s'ajoutent à celles qu'il remplit déjà aux Transports.

Un autre ministre d'Etat, M. Bernard Lachapelle, se retrouve avec des fonctions accrues. En plus de l'OPDQ, de l'ODEQ, M. Lachapelle sera ministre d'Etat au Conseil exécutif. M. Georges Vaillancourt remplira désormais les fonctions de ministre d'Etat à l'Agriculture.

Tel que prévu, les principaux portefeuilles à vocation économique n'ont pas changé de main. MM. Raymond Garneau, Guy St-Pierre, Oswald Parent et Claude Simard continueront d'assumer les mêmes rôles, tout comme M. Forget, Jean Bienvenue, à l'Immigration. Victor Goldbloom, aux Affaires municipales et Paul Phaneuf qui sera le titulaire d'un futur ministère des loisirs et des sports.

**L'intérieur**

En sollicitant M. Lalonde pour devenir le nouveau Solliciteur général du Québec et le fondateur du futur ministère de l'Intérieur, M. Bourassa a fait appel à un ami et à un collaborateur de tous les instants.

Confrère d'université, M. Lalonde accepta dès 1971, à l'invitation de M. Bourassa, de devenir conseiller spécial auprès de M. Roy Fournier, le dernier Solliciteur général, dont la juridiction se limitait surtout aux prisons.

Elu dans Marguerite-Bourgeoys à l'élection de 1973, M. Lalonde devint ministre d'Etat au Conseil exécutif, une sorte de ministre personnel du Premier ministre. C'est ainsi que M. Lalonde hérita de dossiers importants sur lesquels le Premier ministre tenait à garder un oeil constant, comme la Régie de la langue (dont il restera responsable jusqu'à la fin de 1975), les Jeux Olympiques, le Code d'éthique à l'intention des ministres, et d'autres qui ne tombaient sous la juridiction d'aucun ministère en particulier comme le statut de la femme, les corporations professionnelles et la concentration de la presse.

**TRUDEAU**

(SUITE DE LA PAGE A 1)

rupture dans la sécurité européenne pourrait avoir de funestes conséquences pour le Canada.

Le chef du gouvernement a exprimé l'espoir qu'émerge du sommet d'Helsinki "une confiance et une coopération renouvelées en Europe".

M. Trudeau a fait valoir d'autre part que la stabilité recherchée par les Etats à cette conférence sera de courte durée si l'Europe et l'Amérique du Nord ne la prolongent pas à l'extérieur du continent européen, en aidant les pays moins nantis.

Le Premier ministre a déclaré que les pays réunis à Helsinki doivent relever le niveau de vie des

**CANDU**

(SUITE DE LA PAGE A 1)

cret du gouvernement argentin, est entré en vigueur le 11 avril 1974. La seule exigence canadienne engageait l'Argentine à conclure un accord avec l'Agence internationale de l'énergie atomique dont le siège est à Vienne et qui réglemente l'usage pacifique de l'énergie nucléaire par les pays qui ont signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires avec cette agence. Cette exigence fut remplie.

Puis survint l'explosion en Inde. Le 10 novembre 1974, le Canada demanda deux garanties supplémentaires:

- 1 - Des assurances selon lesquelles aucune des connaissances acquises par l'Argentine dans le domaine nucléaire ne lui servirait à procéder à une explosion. Cette garantie fut donnée le 10 septembre 1974.
- 2 - La signature d'un accord bilatéral dans lequel le Canada exige des garanties encore plus

**OTELO**

(SUITE DE LA PAGE A 1)

de style cubain. "Nous allons essayer, a-t-il déclaré, d'utiliser ici tout ce que nous avons appris à Cuba. Je viens d'un pays socialiste, les sacrifices en valent la peine."

Insistant sur l'union qui devrait régner parmi les forces révolutionnaires, il n'a pas hésité, par contre, à formuler une mise en garde sérieuse à l'encontre de ceux qui rêvent d'une contre-révolution. Les opposants à la révolution auraient toutes les chances de se retrouver à Campo Pégueno. Vaste arène pour combats de taureaux qui pourrait prendre ainsi, éventuellement, l'allure d'un camp d'internement.

Fait notable, il a tenu à défendre Mario Soares — "un homme de gauche qui, dit-il, a lutté toute sa vie contre le régime fasciste" — ou en refusant de commenter les rumeurs au sujet de l'exil éventuel qui serait imposé au secrétaire général du Parti socialiste. Le bruit semble-t-il, avait pris naissance à la suite de réflexions de certains membres du MFA.

De toute façon, le retour de Car-

Quant au nouveau ministre de la Justice, M. Lévesque, il fut et il demeure lui aussi à titre de vice-premier ministre, leader parlementaire ministériel et ancien ministre des Affaires intergouvernementales un collaborateur de tous les instants.

M. Lévesque remplace M. Choquette qui passe à Québec pour le ministre qui s'oppose le plus facilement aux idées reçues émanant du Conseil exécutif et qui, par surcroît, avait la réputation de garder trop souvent pour lui les résultats de l'écoute et des enquêtes menées par les corps policiers au Québec.

Quant à la nomination de M. Cloutier aux Affaires intergouvernementales, elle ne devrait guère changer le fond des relations Ottawa-Québec. MM. Lévesque et Cloutier qui siègent tous deux au comité interministériel sur les affaires fédérales-provinciales concevaient les relations Ottawa-Québec "eye to eye". Toutefois, M. Cloutier est l'auteur québécois de l'entente Lang-Cloutier sur l'immigration, document dont l'ex-ministre de l'Éducation n'est plus personnellement très fier aujourd'hui et qui constitue probablement l'un des pires textes auxquels le Québec ait jamais apposé sa signature.

Pour M. Bourassa, l'opération de mercredi lui aura permis de déplacer passablement de monde, sans perdre la face, sans créer de mécontentement, sans briser l'unité sacrée qu'il maintient dans son cercle ministériel depuis son arrivée au pouvoir et sans augmenter le nombre de ministres qui reste à 27.

"Il y a toutes sortes de blagues sur la chaise musicale, a dit le Premier ministre, mais ce n'est pas avec la chaise électrique qu'on fait un esprit d'équipe."

L'arrivée de M. Giasson n'aura été possible que par suite du départ de M. Gilles Massé, qui abandonne le ministère des Richesses naturelles, où il n'a jamais été à son aise, pour redevenir simple député, sa santé ne lui permettant pas de continuer à faire partie du Conseil des ministres.

Des motifs véritables qui ont amené les changements annoncés hier, M. Bourassa dit, somme toute, assez peu de choses.

Quant à lui, le remaniement se justifie surtout par les défis nouveaux qu'il convient d'offrir à des ministres en poste dans un même ministère depuis quatre ou cinq ans.

"C'est stimulant, a-t-il dit, pour le ministre de relever un nouveau défi. C'est stimulant pour les fonctionnaires également qui veulent se faire valoir. Je crois que c'est sain d'avoir de tels remaniements. Je crois que dans l'ensemble le travail qui a été fait était excellent. L'équipe que je dirige est certainement l'une des meilleures équipes et cela va permettre de continuer le dynamisme."

hommes qui, en dehors de l'Europe, doivent se contenter du minimum vital.

"Nous reconnaissons depuis longtemps et acceptons que l'Europe soit formée de pays interdépendants, mais nous venons à peine de nous rendre compte que tous les pays du monde sont aussi interdépendants et qu'il est impossible de les séparer selon les continents ou d'ériger entre eux des barrières."

Abordant une question controversée, M. Trudeau a affirmé que l'acte final qui sera signé vendredi soir au terme de la conférence ne consacre pas l'immuabilité des frontières issues de la Seconde guerre mondiale. "Nous avons en réalité convenu expressément qu'elles peuvent être modifiées par des moyens pacifiques", a-t-il insisté.

strictes contre l'utilisation par l'Argentine de ses connaissances nucléaires et du réacteur Candu à des fins pacifiques.

L'Argentine s'est engagée, a précisé notre interlocuteur, à ne pas utiliser à des fins non-pacifiques les matériaux fournis par le Canada. Mais elle ne peut pas accepter que le Canada lui ordonne: "Vous ne ferez pas telle ou telle chose avec le réacteur Candu". L'Argentine répète cependant qu'elle s'engage à renseigner le Canada sur l'usage qu'elle fera du Candu et quelle est disposée à discuter avec le gouvernement canadien les cas où l'usage qu'elle voudrait faire du réacteur canadien ne serait pas approuvé par Ottawa.

En bref, l'Argentine affirme qu'elle a tenu jusqu'ici toutes ses obligations, qu'elle n'a pas l'intention de procéder à des explosions nucléaires et quelle attend avec impatience que le gouvernement canadien décide s'il approuvera ou non l'accord bilatéral qu'il a lui-même proposé à l'Argentine et qui est en suspens depuis quelques mois.

valho a relancé toutes les hypothèses. Dès son arrivée, après s'être rendu au commandement du COPCON, il devait rencontrer les deux autres membres du triumvirat, puis assister à une réunion d'urgence du Conseil de la Révolution. C'est au cours de cette réunion qu'a filtré la nouvelle du changement de cap faisant du Président de la République un éventuel Premier ministre. On devrait être fixé d'ici la fin de l'après-midi (heure de Lisbonne).

Jusqu'au bruit de cette nouvelle, on donnait pour certain le départ du major Melo Antunes qui serait resté sur ses positions et aurait préféré quitter le gouvernement.

On se demande maintenant si le changement du Premier ministre était confirmé quelle sera l'attitude du général Gonçalves. Acceptera-t-il le poste de vice-premier ministre comme, parait-il, l'offre lui aurait été faite? Que fera le major Antunes? Mais surtout, que vont dire le Parti communiste et ses alliés dans l'armée? Gonçalves parti, Mario Soares révisera-t-il ses positions? Autant de questions que se pose Lisbonne, toutes d'ailleurs liées à la démarche de l'homme fort de la Révolution: Otelio de Carvalho.

# Le PQ juge "mystérieuse" la mutation de Choquette

par Pierre-Paul GAGNE

Commentant, en fin d'après-midi, hier, le remaniement ministériel effectué par le Premier ministre Bourassa, M. Claude Charron, porte-parole officiel du Parti québécois, s'est surtout dit surpris du départ de Jérôme Choquette du ministère de la Justice.

"Départ mystérieux", a-t-il affirmé en ajoutant qu'on ne pouvait interpréter le geste du Premier ministre Bourassa que comme la volonté de ce dernier de s'entourer "d'hommes fiables" à la direction des affaires judiciaires et policières.

"Des hommes fiables, a-t-il précisé, qui, comme les nouveaux titulaires de ce portefeuille, MM. Gérard-D. Lévesque et Fernand Lalonde, ne mettront plus le Parti libéral dans le pétrin avec des enquêtes comme la Commission Cliche."

Outre ce changement, les péquistes estiment par ailleurs que le remanie-

ment ministériel effectué hier ne changera pas grand chose à la façon dont le Parti libéral a administré le Québec au cours des dernières années.

"D'ailleurs, a soutenu M. Charron, il est clair que ce remaniement constitue d'abord et avant tout une opération de chaise musicale destinée à camoufler l'incapacité du gouvernement Bourassa à aller chercher du sang neuf".

Selon M. Charron, cette incapacité tient à deux raisons: d'abord, le refus du Premier ministre de déclencher des élections partielles pour trouver des figures nouvelles de craintes d'esuyer un échec électoral que les péquistes jugent assuré; ensuite la difficulté, voire l'impossibilité, pour les libéraux de décider des hommes de prestige "à embarquer dans la galère libérale qui coule un peu plus chaque jour".

Malgré tout, estime M. Charron, le Parti québécois possède au moins une bonne raison de se réjouir: de tous les ministres dont son parti avait réclamé le départ, la plupart ont été affectés, hier, à de nouvelles fonctions: ainsi en est-il, aux dires du député de Saint-Jacques, de Jean Cournoyer, de Normand Toupin, de François Cloutier et de Denis Hardy qui tous, dans le cadre du remaniement ministériel, ont été mutés à de nouveaux portefeuilles.

**Cas Choquette**

Selon le député de Saint-Jacques, M. Jérôme Choquette ne tenait aucunement à changer de ministère et il faut interpréter son départ du portefeuille de la Justice comme un "départ forcé".

De l'avis des péquistes, M. Choquette était devenu trop puissant à la Justice et le caucus du parti, de

même qu'une bonne partie du Cabinet, ne lui a jamais pardonné d'avoir mis sur pied des commissions d'enquête dont les révélations devaient jaillir sur la réputation du parti.

D'ailleurs, soutient M. Charron, il est significatif de constater, d'une part, que le ministère de la Justice sera dorénavant scindé en deux et que, d'autre part, ses deux nouveaux titulaires en seront Gérard-D. Lévesque et Fernand Lalonde.

De Gérard-D. Lévesque, le député de Saint-Jacques retient qu'il s'agit d'un "ministre soumis" dont la fidélité à l'égard du Premier ministre Bourassa n'a jamais été mise en doute. Pour ce qui est de M. Fernand Lalonde, qui a été nommé au nouveau poste de Solliciteur général et dont le mandat spécifique sera de s'occuper des affaires policières, les péquistes rappellent qu'il s'agit d'un ami de longue date et d'un homme de confiance de M. Bourassa.

**VILLAGE**

(SUITE DE LA PAGE A 1)

struction, poussant ainsi maints copropriétaires à chercher à vendre ou à louer à quelqu'un d'autre leur logement.

**Clients**

Mais quel genre de clientèle peut être attirée, à l'heure actuelle, par la vie en copropriété?

Au Square, à Longueuil, on estime que la clientèle de base des condominiums, présentement, au Québec, est celle des gens qui veulent être propriétaires, mais qui n'ont pas le temps ou le goût d'entretenir eux-mêmes leur résidence.

Cette clientèle, ce sera souvent des jeunes couples dont le mari et la femme travaillent tous deux à l'extérieur et qui ne veulent pas passer leurs soirées à débayer de la neige ou à tondre le gazon.

Dans bien des cas, cette clientèle sera aussi constituée de couple âgés dont les enfants sont mariés et pour lesquels la maison est subitement devenue trop grande.

En moyenne, estime-t-on, l'acheteur de logement en copropriété à quarante ans, est marié et est père de deux enfants. Dans la majorité des cas, il s'agit de professionnels, de commerçants et d'industriels, des gens qui, somme toute, ont les moyens de payer des mensualités supérieures à \$250 ou \$300.

D'ailleurs, estime Jacques Béique, ce fut une erreur, quand le phénomène est apparu au Québec, au début des années '70, que de vouloir construire des condominiums pour la classe moyenne et modique.

A son avis, la classe moyenne québécoise est encore profondément attachée à l'idée de posséder son propre bungalow: vivre en copropriété ressemblerait trop pour eux au genre de vie qu'ils ont présentement en appartement et qu'ils veulent précisément quitter.

Selon lui, à l'heure actuelle, seuls les gens aisés sont mentalement préparés au style de vie qu'offre un condominium.

Reste que la transition n'est pas fa-

cile. Et si celle-ci est bien souvent pénible pour les gens qui décident d'eux-mêmes d'aller vivre en copropriété, elle le sera encore davantage pour ceux (plus nombreux peut-être qu'on pourrait le penser) qui seront peut-être bientôt obligés d'y vivre un peu malgré eux.

Car, depuis l'an dernier, une nouvelle tendance se fait sentir: des propriétaires de gros immeubles d'habitations classiques décident de transformer ceux-ci en condominiums. Et, dans la plupart des cas, au grand désagrément des locataires, ils obtiennent gain de cause devant la Régie des loyers.

DEMAIN: Les immeubles d'habitation transformés en condominiums.

## vente géante de fourrure

**Choisissez dès maintenant notre fourrure mode 76**

<b>CHAT SAUVAGE</b>	Manteau court en chat sauvage naturel ou teint roux	\$449
<b>RAT MUSQUÉ</b>	Manteaux en rat musqué garni	\$499
<b>CHAT</b>	Chat sauvage naturel. Peaux descendues.	\$599
<b>RAT MUSQUÉ</b>	Manteaux en rat musqué naturel, qualité supérieure.	\$599
<b>RENARD</b>	Manteaux en renard roux ou gris naturel.	\$899
<b>CASTOR</b>	Manteaux en castor rasé et lustre.	\$899
<b>SWAKARA</b>	Manteaux en loutre Swakara, teint noir.	\$999
<b>CHAT OCELOT</b>	Manteaux en chat ocelot naturel, unis ou ornés.	\$999
<b>CHAT LYNX</b>	Manteaux en chat lynx naturel	\$1199
<b>VISON</b>	Pattes et Renard	\$1095
	Dark Ranch, pleines peaux	\$1295
	Black Cross	\$1395
	Perle Canada Majestic	\$1495
	Shadow bleu	\$1795
	Buff naturel	\$1395

**Manteaux en rat musqué naturel ..... \$ 499**  
**Manteaux en loup naturel avec suède \$ 499**  
**Manteaux en chat sauvage naturel ..... \$ 599**  
**Manteaux en vison naturel pastel au choix. Peaux semi-allongées ..... \$ 999**

**Giguère** FOURRURE

**787 est, MONT-ROYAL**  
 Coin Saint-Hubert — 200 verges du métré  
**STATIONNEMENT GRATUIT**  
**526-6611**

- Stationnement gratuit à l'arrière de l'église, entrée rue Saint-Hubert
- 7 étages pour vous servir
- Plan budgétaire et mise de côté.

**MISE DE CÔTÉ**  
 • Corrections d'ajustages gratuites  
 • Plan de mise de côté et conditions faciles



LE "FORT MINGAN" un lien avec la Basse-Côte-Nord

Textes : Denis MASSE Photos : Jean GOUPIL

15 villages mourant d'inanition économique



Les jeunes gagnent leur vie très tôt. Ces derniers n'ont pas encore le physique de l'emploi mais agissent comme débardeurs.



Ces trois jeunes pêcheurs de Saint-Augustin offrent leurs prises du matin aux passagers du "Fort Mingan". De quoi se faire un peu d'argent de poche.

Un cri du coeur

Les conclusions du dernier rapport de l'administrateur Henri-Paul Boudreau au gouvernement du Québec, sont comme "un cri du coeur" en faveur d'une région nettement défavorisée. "Il est malheureux, écrit-il, de constater que les efforts gouvernementaux au niveau de la promotion industrielle ont été nuls..."

par neuf rivières: leur potentiel hydro-électrique est douteux.

Par contre, l'attrait touristique est considérable. Voilà une région vierge, très pittoresque, qui saisis le touriste le plus blasé.

A Blanc-Sablon, un archéologue bien connu, M. René Levesque, a préparé en complément de ses fouilles, un relevé précis des possibilités touristiques. Il est d'avis que la pêche est à peu près terminée et que seule une exploitation rationnée du tourisme peut assurer une relève économique valable à la Basse-Côte-Nord.

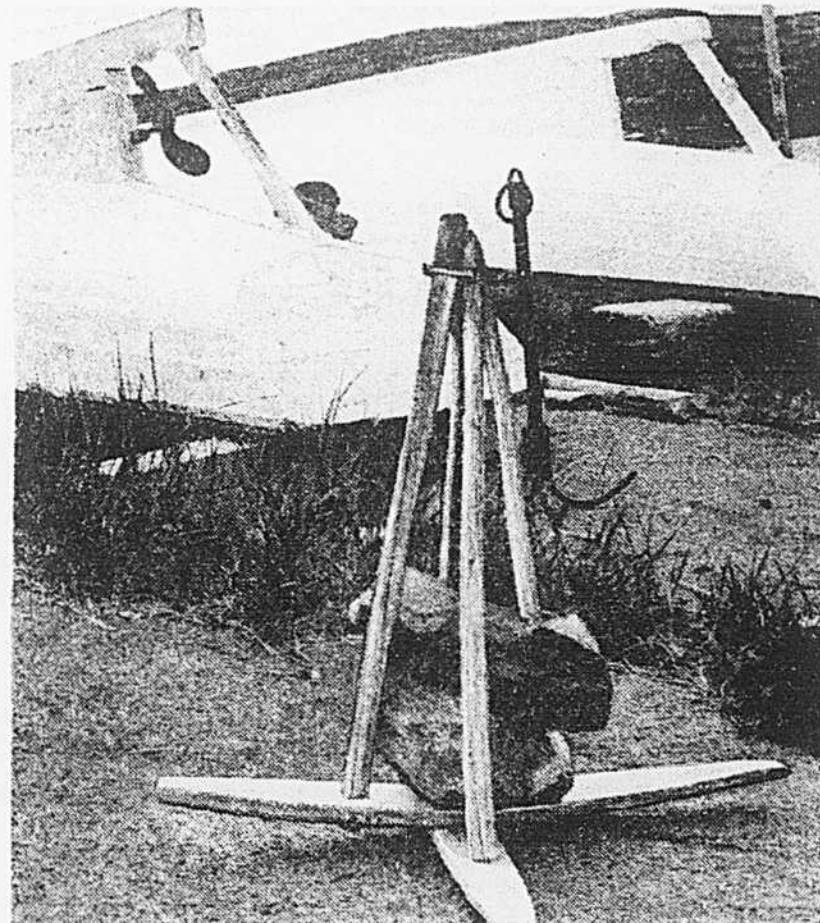
Mais, note encore avec amertume l'administrateur Boudreau, l'absence de moyens de transport bien structurés pose un obstacle de taille à l'exploitation touristique de la région.

"Les perspectives de développement de l'industrie touristique, poursuit-il, ne peuvent être envisagées tant et aussi longtemps que le transport maritime ne sera amélioré."

"Un service de transport maritime devrait viser deux objectifs: offrir un moyen de transport minimum compte tenu de l'absence de concurrence et servir d'agence de développement économique."

"Présentement, le premier objectif est à peine effleuré."

DEMAIN: Le drame des Indiens nomades devenus sédentaires.



L'ancre rustique fabriquée par les pêcheurs de Baie-des-Moutons.



Le révérend Bob Bryan, figure légendaire de la Basse-Côte-Nord, visite ses ouailles à l'aide d'un petit hydravion qu'il pilote lui-même.

- 5 -

\$3,000 par année.

Telle est la somme ridicule qui constitue les revenus moyens des chefs de famille de la Basse-Côte-Nord.

\$3,000 qui proviennent à égalité de deux sources principales: les pêcheries pour un peu moins de 50 p.c., et les allocations d'assistance sociale pour le reste. Quelques-uns ont pu arrondir leur pécule par leur participation à des travaux d'hiver.

L'actif global des chefs de famille pour l'année 1974 pouvait être estimé à \$7,000 en moyenne.

Pour une population de 6,000 habitants, l'évaluation de tous les biens possédés par l'ensemble des familles de la Basse-Côte-Nord, s'établit à \$6 millions.

Ces données économiques peu réjouissantes apparaissent au dernier rapport annuel soumis par l'administrateur délégué du gouvernement du Québec auprès de la Basse-Côte-Nord, M. Henri-Paul Boudreau. Plus qu'un rapport, ce document est un véritable cahier de doléances.

L'essentiel c'est de survivre

On y apprend notamment que la population dispersée de cette région a été toute entière consacrée depuis sa création au début du siècle

à une lutte quotidienne pour la SURVIE.

Cette préoccupation primordiale a accaparé les individus au point de les empêcher de se donner une organisation communautaire.

Aujourd'hui, des embryons de structures sociales parviennent à percer la dure carapace d'individualisme formée par l'isolement dont cette population a toujours été victime.

Les sommes englouties chaque année par les gouvernements dans ce seuil percé, dépassent les \$10 millions — l'injection a été de \$11 millions en 1974 — mais rien de positif n'a été fait pour engendrer une économie viable.

"La production locale par rapport à l'injection monétaire semble être disproportionnée", écrit M. Boudreau dans le rapport qu'il a soumis au Conseil des ministres.

Acheter Anticosti? bêtise!

"C'est de la bêtise de voir le gouvernement s'apprêter à acquérir l'île d'Anticosti quand le même gouvernement est "pogné" avec la Basse-Côte-Nord et n'arrive pas à sortir cette région du marasme", estime le maire Boudreau au cours d'une entrevue.

Le titre de "maire" convient en effet à l'administrateur qui se trouve à la tête d'une vaste municipalité formée par le gouvernement du Québec en 1963. La "municipalité de la Côte Nord du golfe

Saint-Laurent" regroupe sous une même administration les quinze villages de la Basse-Côte-Nord, depuis la rivière Natashquan jusqu'à la frontière du Labrador terre-neuvien.

Dans les villages, en période électorale, on ne se présente donc pas à la mairie, mais à la présidence. A la présidence de comités qui se réunissent une fois le mois tandis que le "maire itinérant" est en tournée perpétuelle.

La situation économique de cette vaste municipalité aux ressources si pauvres, lui interdit même d'avoir un rôle d'évaluation.

Pourtant les malaises économiques de la Basse-Côte-Nord ont été diagnostiqués: les remèdes prescrits.

Désuétude des pêcheries

Le rapport de M. Boudreau cite quatre grandes ressources propres à ces territoires: les pêcheries, l'industrie forestière, les mines, le tourisme.

Précisons tout de suite qu'aucune de ces ressources n'est exploitée rationnellement dans le moment.

Des quatre possibilités, la pêche demeure la seule ressource à portée de la main. Mais cette industrie de base, en vigueur depuis plus d'un siècle, présente des déficiences énormes:

— Les techniques employées sont dépassées comparativement à ce qui se fait ailleurs;

— la pêche y est trop rudimentaire, les bateaux sont désuets;

— les pêcheurs de la région ne connaissent pas la pêche hauturière et n'ont pas l'équipement voulu pour la pratiquer.

"Depuis que les chalutiers de la Gaspésie sont passés, il ne reste plus rien", se plaint Ludger Tanguay, un vieux pêcheur de Baie-John-Beetz, né à cet endroit il y a 69 ans et qui y a toujours vécu.

"Les techniques traditionnelles de subsistance pourront être difficilement changées sans un programme gouvernemental précis qui tienne compte de la mentalité et des conditions de vie dans un milieu difficile", conclut l'administrateur Boudreau au bas de son rapport. Cet homme se bat sans merci pour secouer l'apathie du gouvernement et mettre en place des mécanismes économiques opérants.

Rexfor: un début

L'exploitation forestière, quasi nulle à l'heure actuelle, offre une possibilité de complément à l'industrie de la pêche.

"Ces deux secteurs d'activités économiques devraient être la base de structures économiques plus stables", note le maire Boudreau dans son rapport.

La société d'Etat Rexfor, qui s'est installée dans la maison de Gilles Vigneault, à Natashquan, présente un début d'exploitation forestière dont la lente mise en marche aiguise l'impatience.

Le tourisme pourrait être florissant

D'autres richesses naturelles sont possiblement existantes, telles les mines. Leur potentiel est encore inconnu.

Le territoire municipal est coupé

Dans le sillage...

Les revenus annuels moyens des chefs de famille de la Basse-Côte-Nord ont été établis à \$3,000. Ce qui n'empêche pas le "Fort Mingan" de livrer en une saison, à Blanc-Sablon seulement, 65,000 caisses de bière. Pas étonnant qu'un village voisin, desservi par le même port, s'appelle "Bradore".

X X X La population réunie des trois villages de Bradore, Lourdes-de-Blanc-Sablon et Blanc-Sablon est de 1,109 habitants. Bien sûr, il y a un certain nombre de touristes qui contribuent à élever la consommation "gargantuesque" de la bière.

X X X L'hôtel Dumas, à Blanc-Sablon, annonce pour bientôt une effervescence. L'excitation est à son comble. Un jeune orchestre originaire de Havre-Saint-Pierre (Barry Cormier, 17 ans; son frère Sylvain, 14 ans et Charles Landry, 16 ans) y a tenu la vedette pendant deux semaines avec succès.

La télévision est un phénomène nouveau à la Basse-Côte-Nord. Le poste CBGAT, relais de Radio-Canada à Matane, y diffuse ses émissions depuis mars 1975. Il y a encore quelques trous, tel Kégaska, par exemple, où la réception demeure impossible.

X X X De l'avis de tous, le message du maire John Landry, de Natashquan, au moment de l'inauguration

de la télévision, était pathétique. S'adressant aux gouvernements, le maire Landry suppliait les autorités de construire une route. "Juste en gravier", précisait-il.

X X X Nombre de gens de Natashquan ne souhaitent pas cependant la construction d'une route. "Tout changerait ici", estiment-ils. Déjà, l'auvergne de jeunesse qui s'est ouverte à Natashquan attire son lot de jeunes voyageurs sans-le-sou.

X X X Petit effort industriel à signaler à Rivière-Saint-Paul: on a commencé cette année à construire un fumoir pour le poisson. Il ne sera prêt qu'en 1976.

X X X L'administrateur Henri-Paul Boudreau ne disposait cette année que d'un budget de \$15,000 pour la production d'une brochure de promotion industrielle.

X X X L'usine de poisson exploitée par St. Lawrence Sea Products, à La Tabatière, a expédié l'an dernier 4,5 millions de livres de poisson, soit la moitié moins que la meilleure année. 90 p.c. de la production est exportée aux Etats-Unis.

X X X La presque totalité des bateaux des pêcheurs a déjà 10 ans et ils sont déjà désuets, bien qu'ils ne soient pas encore payés entièrement.

## performances

## Chantage canadien

LE PACTE canado-américain de l'automobile ne constitue qu'une sorte de chantage canadien. C'est du moins l'opinion émise par le sénateur Vance Hartke à l'ouverture de la Commission du commerce international qui amorçait mardi une enquête sur le pacte vieux de dix ans. Dans une déclaration au Sénat, le démocrate de l'Indiana et opposant de longue date au pacte de l'automobile, a affirmé que l'accord n'était que le résultat du chantage auquel s'est livré le gouvernement canadien en ce qui a trait au commerce de l'automobile.

Selon M. Hartke, le pacte de l'auto est à l'origine de la perte de 100.000 emplois dans l'industrie de l'automobile aux États-Unis et le sénateur a fait appel à la Commission du commerce afin qu'elle évalue les effets en cas de révocation du traité commercial.

M. Hartke signale que la situation actuelle découle de certaines décisions du gouvernement canadien qui, au cours des années 1962 et 1963, a accordé aux fabricants canadiens des dégrèvements sur les droits de douanes permettant ainsi d'augmenter le contenu canadien des automobiles.

"A cause de cette baisse des tarifs, les exportations d'automobiles canadiennes vers les États-Unis sont passées de \$11 millions en 1961 à \$90 millions en 1964."

UN CENTRE commercial de \$3,5 millions sera construit à Matane. Les travaux doivent débuter dans quelques jours et l'ouverture est prévue pour mars prochain. "Les Galeries du Vieux Port", comme il sera appelé, renfermeront une quarantaine de boutiques reliées à un mail intérieur, ainsi qu'une banque, un grand magasin à rayons et un supermarché d'alimentation. Quelque 300 personnes pourront y trouver un emploi permanent.

ENVIRON 1.000 plombiers travaillant dans le secteur de la construction à travers la province de Terre-Neuve ont décidé de poursuivre la grève après avoir rejeté une offre de hausse de salaire de \$4,30 l'heure, répartie sur une période de trois ans. L'agent d'affaires de l'Association unie des travailleurs de la plomberie et de la tuyauterie, M. George Brocklehurst, a déclaré que les plombiers veulent une augmentation de \$5,50 l'heure, dans une convention collective de deux ans. On leur versait \$6,75 l'heure, en vertu de la convention collective précédente. Les plombiers ont déclaré la grève le 17 juin, mais ils ont retiré les piquets de grève trois semaines plus tard pour permettre aux autres corps de métier de retourner au travail. M. Brocklehurst a annoncé qu'on établirait probablement d'autres lignes de négociation, mercredi. Aucune rencontre n'est prévue avec l'Association provinciale du secteur de la construction, qui représente les employeurs des plombiers.

LES RISQUES d'une faillite à court terme de la ville de New York semblent s'éloigner peu à peu tandis que d'intenses négociations se poursuivent entre la municipalité et les représentants des employés de la grande métropole américaine. Après une nuit de négociations, le syndicat représentant les policiers a apparemment accepté hier matin de renoncer à une augmentation de six pour cent des salaires. Ceci permettrait à la ville une économie de \$259 millions par an. Cette somme représente environ la moitié des coupes budgétaires que le maire, M. Abraham Beame, veut effectuer afin de restaurer la confiance de ses créanciers. Il reste cependant encore un point noir en raison de l'opposition du syndicat des instituteurs à un gel des salaires. Le gel d'une partie des salaires des employés de New York est l'une des conditions exigées par les créanciers de la ville, notamment les banques, avant de renflouer à nouveau ses caisses. New York, a besoin de près de \$925 millions d'ici le 22 août pour régler des pensions et salaires et faire face à des échéances sur des prêts antérieurs.

LE PREMIER ministre du Nouveau-Brunswick, M. Hatfield, a déclaré mardi que l'usine d'automobiles Bricklin a créé des centaines d'emplois et attiré l'attention sur la province. Une cérémonie en l'honneur de M. Malcolm Bricklin, concepteur de l'auto et président de General Vehicles Corp., avait lieu alors au Centre ontarien de la Science, où se trouve exposé un modèle de l'auto. Lors de son allocution, M. Hatfield a remarqué que le réseau NBC, le lendemain, en avait donné une mauvaise présentation. Le premier ministre a insisté sur la sécurité qu'offre ce véhicule et a ajouté que ce devrait être le premier souci des consommateurs aujourd'hui.

# La construction domiciliaire reprend vigueur dans la région de Montréal

Le nombre de nouveaux logements construits dans la région de Montréal au cours du mois de juin a connu une nette progression par rapport à juin 1974, alors qu'on en a dénombré 2.654 au regard de 2.278 l'an dernier.

Cet accroissement du nombre de nouveaux logements se remarque d'ailleurs à l'échelle du pays; les dernières données de Statistique Canada indiquent qu'en juin dernier 11.752 logements ont été construits dans les zones métropolitaines alors que l'an

dernier, durant la même période, il n'y en avait eu que 10.110.

Toutefois, sur une base cumulative de janvier à juin, le nombre de nouveaux logements construits dans les aires métropolitaines est nettement inférieur à celui de l'an dernier: 55.300 cette année comparativement à 74.250 l'an dernier.

Malgré la progression sensible de juin, la région métropolitaine de Montréal affiche toujours un bilan cumulé déficitaire par rapport à la période de janvier à juin de l'an der-

nier: en 1975, 9.687 nouveaux logements ont été construits par rapport à 12.216 l'an passé.

## Toronto

Cette tendance se reflète également dans la région de Toronto. Durant la période de janvier à juin, on y a érigé 14.433 nouveaux logements, alors que l'an dernier leur nombre avait atteint 16.737. Contrairement à la région de Montréal, celle de Toronto a enregistré pour le seul mois de juin une régression des nouvelles constructions:

1.322 au regard de 1.760 en juin de 1974.

## Vancouver

Dans l'agglomération de Vancouver, le déficit est encore plus marqué. En juin 1974, 869 nouveaux logements avaient été offerts aux consommateurs, alors que cette année il n'y en a eu que 230.

Reportées sur les quatre premiers mois de l'année, les statistiques sont aussi négatives: 3.644 nouveaux loge-

ments ont été construits au lieu de 7.737 l'an dernier.

Dans la région de Québec, c'est le contraire. On a enregistré l'addition de 420 nouveaux logements en juin 1975 comparativement à 311 l'an passé; et pour les premiers mois de l'année, les statistiques fédérales démontrent un accroissement du nombre de logements à 1.567 au lieu de 1.453.

L'augmentation la plus rapide du nombre de logements en juin dernier a été enregistrée dans les villes de Hamilton, Kitchener et London.

# Trop de gens bâtissent des châteaux en Espagne sur les prévisions des analystes

par Robert JAMIESON  
Financial Post News Service

Un article annonçant en mai 1971 que la reprise économique aux États-Unis était bien engagée et que l'indice Dow Jones atteindrait 1.600 en 1975 était récemment mis en question par un lecteur qui reprochait au Financial Post d'avoir complètement erré et induit les gens en erreur.

En un sens, pourtant, le Post ne s'était pas trompé: il n'avait fait que rapporter les projections établies au congrès annuel de la Fédération des analystes financiers, tenu à Cleveland.

L'attitude du lecteur illustre simplement les fausses espérances que se font beaucoup de gens à la lecture des projections économiques et du marché boursier.

Aucun analyste ne peut prévoir tous les événements futurs susceptibles d'influer sur la tendance de l'économie dans les années à venir.

Tout ce qu'il peut dire, c'est que si les tendances persistent, c'est ce qui va se produire dans six mois ou deux ans.

## Rien d'immuable

Une fois établie, la projection ne reste pas immuable. Il faut la réviser constamment en fonction des changements qui surviennent. Il arrive que certains analystes particulièrement perspicaces vont prévoir un événement que les autres n'ont pas prévu, et ses projections seront naturellement plus exactes.

Ce qui était presque impossible de prévoir en 1971, c'est l'inflation de plus de 10 pour cent que l'on enregistre aux États-Unis (et dans d'autres pays, y compris le Canada) depuis deux ans.

Pourtant, même dans l'article de mai 1971, il était fait mention du point de vue contraire de Walter W. Heller, qui a été président du Comité des conseillers économiques de la présidence aux États-Unis de 1965 à 1969.

Il croyait alors que les États-Unis s'engageaient dans une période d'inflation endémique qui atteindrait un taux de pas moins 3 à 3½ pour cent par an au cours des années soixante-dix.

Le taux d'inflation avancé par Heller paraissait élevé à l'époque, mais il paraît ridiculement bas aujourd'hui alors qu'on est heureux aux États-Unis d'avoir pu le ramener à 7 pour cent par an de 12 pour cent qu'il était l'année dernière.

Le lecteur du Post critiquait surtout la projection de 1.600 points en 1975 pour l'indice moyen Dow Jones des valeurs industrielles. À l'époque où l'article a été écrit l'indice était à 965, alors qu'à la fin de l'année dernière il était tombé à 616, avant de remonter à 834 au cours du premier semestre de cette année.

Si l'on regarde la projection des analystes pour 1975, faite en 1971, on voit qu'ils ont supposé que les bénéfices sur les actions de Dow se situeraient entre \$80 et \$100 cette année. En 1974, ils ont atteint \$99,06 et on prévoit pour cette année \$80 à \$85.

Les analystes en ont conclu que l'indice se situerait entre 1.400 et 1.600. Les revenus étaient donc bien calculés. Qu'est-ce qui les a fait se tromper dans leur projection des prix?

Si l'on examine le graphique tire des statistiques de la Réserve fédérale américaine, on constate que le rendement en dividendes sur les actions suit de très près le rendement sur les obligations d'entreprises à long terme. Ces dernières ont augmenté de plus de 8 pour cent, alors que le rendement en dividendes a augmenté de plus de 5 pour cent.

D'autre part, le rendement en bénéfices, qui est simplement le rapport prix bénéfices inversé, a grimpé autour de 13½ pour cent à la fin de l'année. (Il avait atteint 14½ pour cent à la fin du troisième trimestre de 1974.)

La ligne en pointillé représentant le rendement en bénéfices, qui suivait auparavant d'assez près le rendement en dividendes, s'élève vers le haut et sort presque du graphique.

On constate un fait. Les revenus étant plus élevés ces trois dernières années, la proportion des bénéfices versés en dividendes a baissé d'une façon considérable.

Il y a eu les années d'inflation élevée au cours desquelles contracter des emprunts fut coûteux, et même encore plus difficile d'écouter de nouvelles émissions d'actions. Cependant, le besoin de capitaux pour assurer le fonctionnement des entreprises a augmenté brutalement, le coût du maintien de stocks ayant grimpé de façon sensible.

Une proportion importante des bénéfices déclarés ont été des bénéfices sur stocks (et il a fallu payer de l'impôt sur ceux-ci). Cependant, les compagnies avaient besoin de ce surplus d'argent à leur bilan pour compenser l'augmentation des coûts des stocks à la fin de chaque période comptable. Et le coût des emprunts a lui aussi augmenté.

## Réduction des dividendes

La réaction naturelle a été de limiter les augmentations de dividendes, et parfois même de réduire les dividendes.

Statistiquement, par conséquent, la proportion des bénéfices versés en dividendes a baissé.

Comme le disait un analyste: "Cela indique que les gens n'acceptent plus les bénéfices déclarés comme étant les chiffres réels."

On peut avancer aussi une autre ex-

plication à savoir qu'on avait tort de se concentrer depuis vingt ans sur les bénéfices et les multiples des bénéfices. Dans les manuels rédigés en se fondant sur l'expérience allant jusqu'au début des années cinquante, on soutenait ordinairement que le facteur principal servant à déterminer le prix d'une action était son dividende et, naturellement, les perspectives du dividende.

Deux écoles de pensée ont commencé à se former en Amérique du Nord: l'une se fondant, pour évaluer le prix, sur les perspectives de dividendes, et l'autre sur les perspectives de bénéfices.

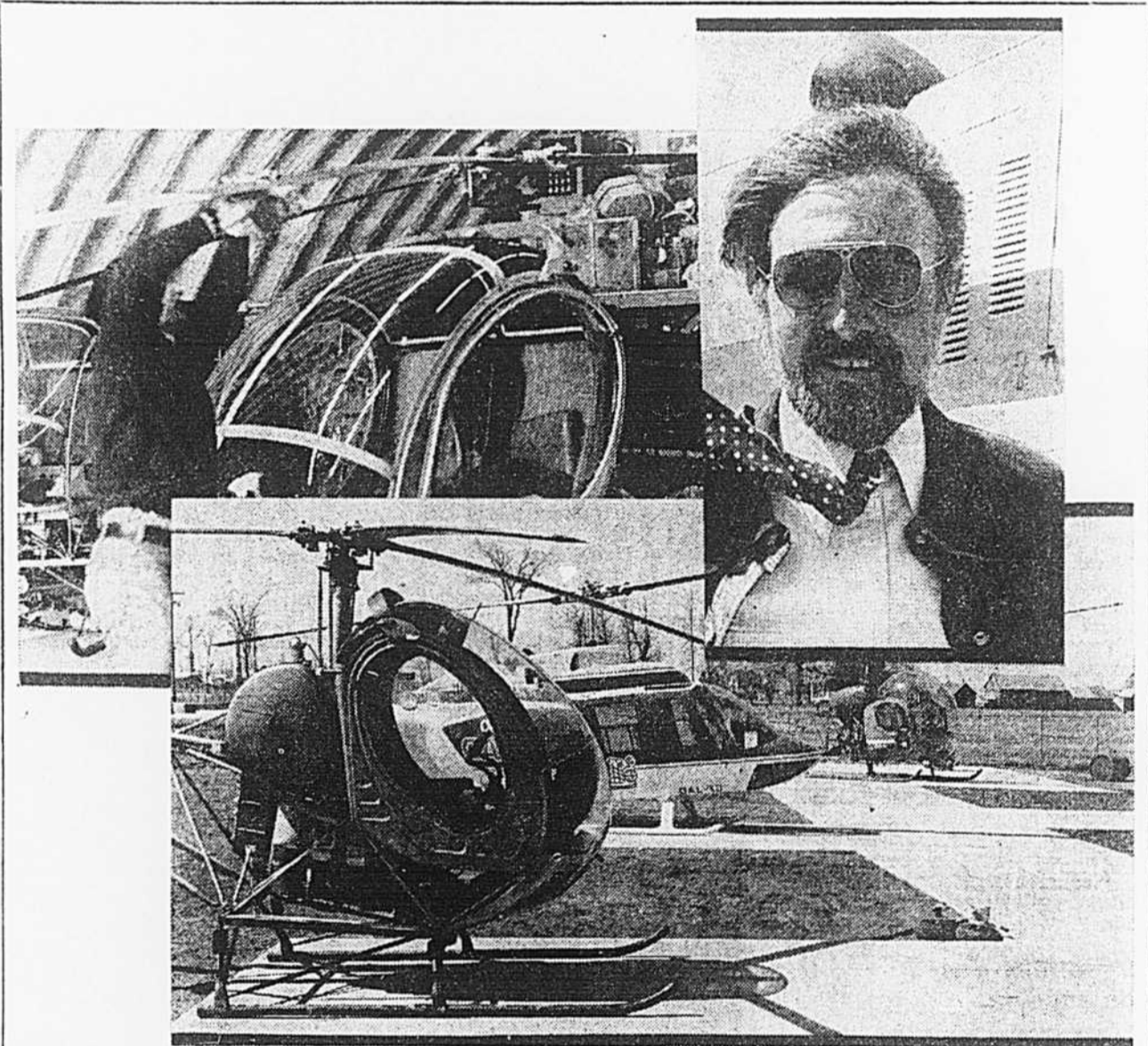
Tant que la proportion des bénéfices versés en dividendes est demeurée stable, il n'y a pas eu conflit entre les deux méthodes d'évaluation des titres boursiers. Mais la proportion des bénéfices versés ayant changé (elle était de 38 pour cent pour Dow Jones en 1974 en comparaison de 62 pour cent en 1970), la différence apparaît clairement.

Il n'est pas possible de déterminer quelle méthode ont employée les investisseurs pour déterminer le prix d'un titre ces 20 dernières années, mais il est manifeste qu'ils se sont basés sur les dividendes payés ces trois dernières années.

Cela a suffi à rendre sans valeur les prévisions de prix des analystes pour 1975, qui ont été faites en 1971.

Il y a en tout cas un autre important facteur qui n'était pas prévisible en 1971: le rendement croissant, vu l'inflation, des obligations à long terme et des instruments financiers à court terme.

Le graphique indique que le rendement des obligations à long terme a augmenté de 9 pour cent à la fin de l'année dernière, alors qu'il était de 7 pour cent en 1971. Cela suppose une baisse de prix de 30 pour cent, qui s'est répercutée sur le prix des actions.



M. Lucien Leveau, président de Hélicraft Ltée, un homme qui a réalisé son rêve: faire de son hobby favori son travail régulier.

## Hélicraft: d'un hobby à une affaire de \$500,000

par Laurier CLOUTIER

Le rêve de plusieurs, Lucien Leveau l'a réalisé. Il a en effet réussi à faire son hobby son travail régulier.

Le goût de l'hélicoptère l'a incité non seulement à travailler dans ce secteur mais aussi à fonder sa compagnie à Saint-Hubert sur la Rive sud.

C'est en mai 1969 que naissait Hélicraft Ltée grâce à un investissement de \$15.000. Aujourd'hui, le capital investi atteint \$400.000 et le chiffre d'affaires, près de \$500.000.

Les hélicoptères de la compagnie sillonnent notamment le ciel de Montréal pour les rapports sur la circulation des stations de radio.

Français qui a immigré au Canada après la guerre d'Algérie, M. Leveau a d'abord travaillé pour une compagnie utilisant en partie ses hélicoptères à l'extérieur des grands centres urbains.

## D'abord, une école de pilotage

Puis, constatant que le Québec ne possédait pas d'école de pilotage, comme d'autres provinces canadiennes, M. Leveau s'est associé à M. Hedley Day pour fonder Hélicraft Ltée en mai 1969.

Bientôt l'école de pilotage étend son secteur d'activité; la compagnie travaille en effet pour les services policiers de Montréal, pour les stations de radio (rapports sur

la circulation pour CJAD, couverture d'événements pour Radio-Canada, etc.). Puis Hélicraft s'occupe aussi de la surveillance de pipelines, de l'arrosage de plantations de tabac, de vergers, de champs de légumes et de lignes de l'Hydro-Québec (contre la verdure).

Depuis deux ans, la compagnie accentue ses activités du côté de l'entretien des hélicoptères tout en maintenant son école de pilotage.

## Aujourd'hui, sept appareils

C'est ainsi qu'Hélicraft, qui possède aujourd'hui sept appareils, assure les services d'entretien pour une vingtaine d'autres pour le compte de compagnies comme Val Royal La Salle Ltée, Provost Cartage Inc., etc.

Chose certaine, piloter les hélicoptères de la compagnie Hélicraft diffère drôlement du travail de bureau de neuf à cinq.

Malgré ses nombreuses heures de vols, toutefois, M. Leveau ne déplore qu'un seul accident: la perte totale d'un appareil lorsqu'un élève "a gelé" aux commandes; personne n'a heureusement été blessé, sauf pour quelques égratignures.

Mais il va sans dire que les incidents ne se comptent plus étant donné, entre autres, que les atterrissages ne s'effectuent que rarement au même endroit.

Par ailleurs, Hélicraft doit tenir compte des mêmes contingences financières que les autres compagnies, par exemple, maintenir les coûts au minimum.

Si un gros hélicoptère à turbine se loue \$250 de l'heure, déclare M. Leveau, il ne faut pas négliger les coûts élevés qui s'y rattachent, comme le prix d'achat de l'appareil, l'assurance, les salaires, etc.

Un petit hélicoptère usagé ne coûte que \$30.000, mais la facture d'un appareil à turbine de cinq places s'élève à \$250.000. De tels appareils consomment en outre quelque 25 gallons d'essence à l'heure.

Malgré tout, M. Leveau précise que la marge bénéficiaire de la compagnie atteint 25 pour cent du chiffre d'affaires.

Trois compagnies font concurrence à Hélicraft au Québec: Les Ailes du Nord, filiale de Québecair, Lac St-Jean Hélicoptères, filiale de la plus importante compagnie du secteur au Canada, Okanagan Helicopters, et Olympic Helicopters.

De plus en plus, le nombre de compagnies d'hélicoptères diminue alors que leur importance augmente, signale M. Leveau.

Mais le président d'Hélicraft ne songe pas tellement à l'expansion de sa compagnie, aussi curieux que cela paraisse. La société compte déjà 15 employés et M. Leveau ne veut pas qu'une expansion importante l'empêche de piloter et l'oblige à faire du bureau de neuf à cinq.

# L'alimentation coûte moins cher à Montréal que dans les autres grandes villes du pays

Selon PC

Le relevé mensuel des coûts de l'alimentation qu'effectue la Presse canadienne dans 12 villes indique qu'il en coûtait moins cher en juillet pour se nourrir à Montréal que dans les autres grandes agglomérations du pays.

Le panier à provisions de la ménagère montréalaise coûtait en effet \$12,87 en juillet au regard de \$15,48 en juin et de \$15,95 en juillet 1974. Le même panier coûtait en juillet \$18,65 à Québec, \$15,91 à Halifax, \$14,28 à St. John, Terre-Neuve, \$18,04 à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, \$17,84 à Charlottetown, \$14,74 à Ottawa, \$13,84 à Toronto, \$16,69 à Winnipeg, \$13,48 à Regina, \$17,73 à Edmonton et \$15,09 à Vancouver.

Les mères de familles qui ont acheté du porc et des pommes de terre durant le mois de juillet ont dû subir des hausses appréciables dans leur budget consacré à l'alimentation. La Presse canadienne a découvert que le coût de ces deux denrées a augmenté sensiblement dans la majorité des 12 villes canadiennes dans lesquelles s'est déroulée l'enquête.

A Ottawa et Québec, le prix d'un sac de 10 livres de pommes de terre a respectivement grimpé de \$1 à \$1,69 et \$1,89. En ce qui concerne le prix du porc, la hausse la plus forte a été enregistrée à Charlottetown avec une augmentation de 79 cents. Le prix d'une livre de porc (centre) y coûte \$2,18.

L'enquête a démontré que le prix du sucre a aussi augmenté dans neuf villes, mais un porte-parole de l'Insti-

tut canadien du sucre a fait savoir à Toronto que le prix du sucre change quotidiennement à cause des fluctuations sur le marché mondial et que le prix, mardi dernier, n'était pas symptomatique de la hausse du prix mensuel.

Le porc

Le prix du porc devrait demeurer élevé jusqu'à l'an prochain à cause d'une pénurie de cet animal à travers tout le continent nord-américain. Le prix élevé des pommes de terre est dû aux problèmes saisonniers, et ce prix devait baisser en août quand la majeure partie de la récolte canadienne aura été cueillie.

Morris Huff, vice-président de l'Office ontarien de l'alimentation, a affirmé hier que le prix d'une carcasse de porc a atteint un plafond record de \$91,59 le cent livres il y a quelques semaines.

"Depuis lors, ce prix a faibli quelque peu, mais les prix du porc devraient demeurer élevés jusqu'à ce que les approvisionnements soient plus considérables," a-t-il ajouté lors d'une interview.

Keith Leckie, directeur général du Conseil des usines de transformation de viandes, a déclaré que le prix des carcasses de porc a augmenté de 33 pour cent durant les 12 derniers mois.

Jim Boynton, secrétaire exécutif de l'Office de commercialisation du porc de l'Ontario a pour sa part affirmé que la forte demande pour le maïs et l'orge pourrait envenimer la situation. Plusieurs producteurs vendraient leurs récoltes de céréales plutôt que

de l'utiliser comme aliment pour leurs porcs.

M. Huff a par ailleurs laissé entrevoir la possibilité que plusieurs producteurs décident d'accroître la production de porcs pour spéculer sur les hausses de prix de cette denrée.

"La résistance du consommateur devant les prix élevés pourrait aussi influencer le marché. Si la résistance est forte, les prix pourraient éventuellement baisser" a-t-il dit.

Le sucre

On prévoit par ailleurs que le prix du sucre devrait baisser sensiblement durant les prochains mois.

"Ce prix a baissé continuellement depuis janvier jusqu'à il y a trois semaines. Nous jugeons aberrante la hausse de prix signalée depuis quelques semaines," a affirmé un porte-parole de l'ICS. Ce dernier a par ailleurs déclaré que les récentes ventes de céréales à l'Union soviétique durant les dernières semaines ont laissé croire que la récolte de l'URSS serait faible cette année.

"Si la récolte de blé est faible, celle de sucre pourrait aussi être réduite. Nous ne pouvons toutefois l'affirmer, car nous recevons très peu d'informations de l'Union soviétique."

Le prix du sucre devrait donc baisser graduellement jusqu'en octobre, alors qu'il se stabilisera.

L'enquête de la Presse canadienne sur le prix des aliments porte sur 17 denrées précises, chaque mois, dans 12 villes canadiennes. Le panier à provisions comprend une livre de rôt de surlonge, une livre de poulet, une

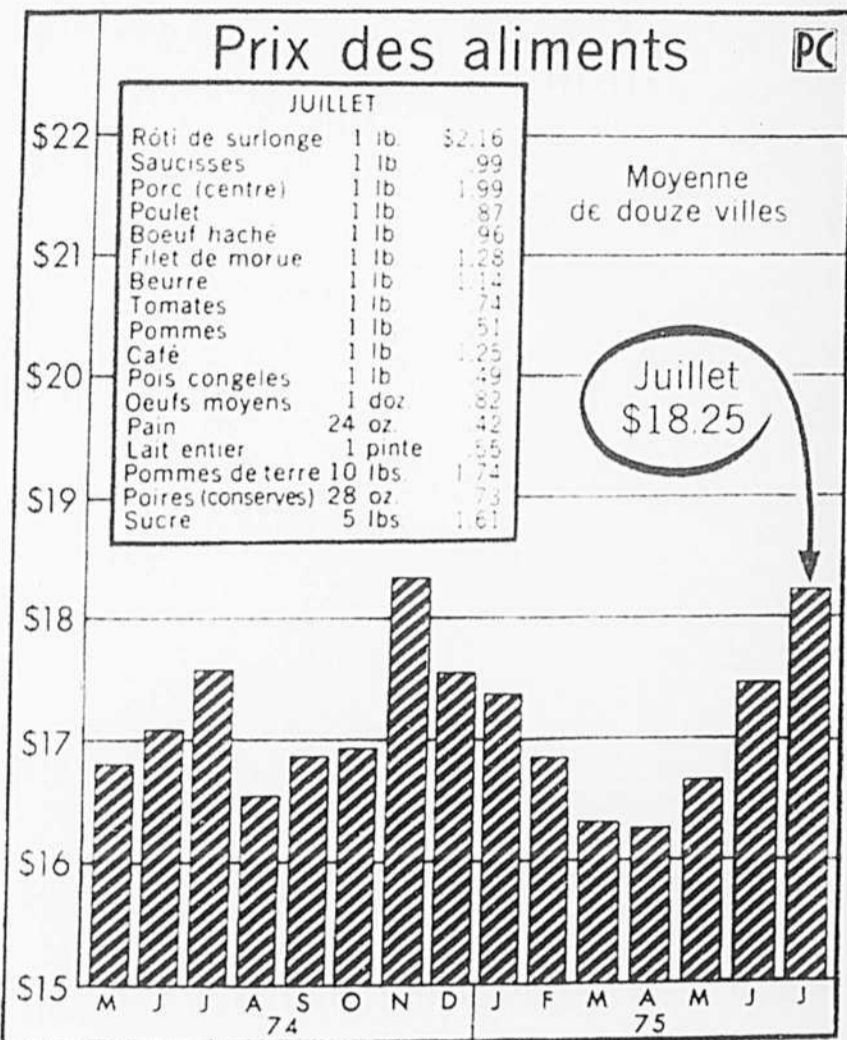
livre de saucisse, une livre de porc centre, une livre de bœuf haché, une livre de filet de morue, une livre de beurre, une de tomates, de pommes, de café, de pois congelés, une douzaine d'œufs moyens, un pain de 24 onces, une pinte de lait entier, 10 livres de pommes de terre, 23 onces de poires en conserves et cinq livres de sucre.

A Québec

A Québec, les pommes de terre ont grimpé de \$1,00 à \$1,89 les 10 livres et le sucre a grimpé de 34 cents à \$1,59. Québec est la seule ville où le prix du porc a baissé, soit de 24 cents à \$1,89, tandis que le prix des pommes a grimpé de 31 cents à 59 cents, celui du rôt de surlonge de 18 cents à \$2,28 et celui du pain de 19 cents à 59 cents. Le prix des œufs a augmenté de cinq cents à 68 cents, celui des saucisses de quatre cents à 91 cents. Le prix du panier à provisions était de \$18,65, contre \$16,02 en juin et \$17,78 en juillet 74.

A Montréal

A Montréal, les pommes de terre ont grimpé de 84 cents à \$1,69, celui du rôt de surlonge de 10 cents à \$2,28, tandis que celui des tomates a baissé de 40 cents à 59 cents et celui du café de quatre cents à \$1,15. Le poulet a augmenté de 6 cents à 93 cents et les œufs de cinq cents à 77 cents. Le panier a coûté \$12,87 contre \$15,48 en juin et \$15,95 en juillet 1974.



# Énergie atomique du Canada abandonne une partie de ses activités de recherche aux services publics

par Roger LEROUX

L'énergie atomique du Canada abandonnera graduellement ses activités de recherche sur la mise en marche et l'exploitation des centrales nucléaires au profit des entreprises provinciales de services publics.

Devant le nombre croissant de réacteurs Candu mis en service, la société fédérale a déjà avisé les services publics qu'ils devront assumer cette nouvelle responsabilité; pour sa part, l'énergie atomique du Canada a l'intention de maintenir à son niveau actuel ses ressources humaines et matérielles impliquées dans la recherche et de les affecter uniquement à l'amélioration du réacteur lui-même.

Le programme nucléaire canadien prévoit la construction de 43 réacteurs Candu de 1974 à 1983; la cadence de production prévue est de quatre réac-

teurs par année avec une production record de six unités en 1983.

Fortes contraintes

L'ampleur du programme fait peser de telles contraintes sur l'énergie atomique du Canada, de même sur l'industrie qui l'approvisionne en équipements, que la société essaie de favoriser la construction du réacteur sous licence à l'étranger, en Italie notamment.

Déjà fortement engagée dans le nucléaire, l'Ontario-Hydro est le seul service public au Canada qui est en mesure de prendre la relève au pied levé d'énergie atomique du Canada dans le secteur de la recherche.

"Elle ne peut toutefois assumer toutes les responsabilités dont l'énergie atomique du Canada voudrait se départir, de sorte qu'on doit envisager une coopération à l'échelle du Ca-

nada", a expliqué à LA PRESSE un scientifique de l'Institut de recherche en énergie du Québec (IREQ).

Dans cette optique, les représentants de l'Hydro-Québec, de l'Ontario-Hydro, de British-Columbia-Hydro et de New-Brunswick Power ont tenu des réunions préliminaires qui doivent déboucher au cours des prochains mois, sur la création d'un groupe de travail formel. Ce comité aura pour mandat de définir les secteurs de recherche à développer et à attribuer la responsabilité aux différentes sociétés provinciales.

Collaboration interprovinciale

Étant donné les implications importantes de telles recherches, les services publics provinciaux ont déjà reconnu le principe d'une collaboration étroite afin d'éviter toute duplication dans les efforts.

Les disciplines où les services publics devront plus particulièrement axer leurs efforts de recherche sont: la physique et la technologie du réacteur; les sciences de la santé; les matériaux; la chimie; la mécanique; la dynamique des fluides; l'ingénierie des systèmes; l'eau lourde.

Programme majeur

La participation de l'Hydro-Québec à la recherche nucléaire n'est qu'un élément du programme que la société doit rendre public au cours de la prochaine année pour assurer la transition de l'ère hydro-électrique à l'ère nucléaire, à partir de 1990.

Devant les parlementaires, au début de juillet, le président de l'Hydro-Qué-

bec, M. Roland Giroux, s'est montré discret sur ce programme; il a toutefois présenté comme un "très gros problème" la formation des équipes qui assureront dans l'avenir la mise en service et l'exploitation des futures centrales nucléaires du Québec.

En même temps qu'elle s'appête à jouer son rôle au niveau de la recherche et consacre quelques centaines de milliers de dollars à la recherche d'emplacements pour ses centrales nucléaires, à l'Hydro-Québec on commence donc à parler sérieusement de formation de personnel.

D'ici l'an 2000, l'Hydro-Québec devra quadrupler sa puissance installée pour faire face à la croissance de la demande. Compte tenu des rivières

économiquement aménageables qui restent au Québec, il faudra installer des centrales nucléaires pouvant générer environ 25.000 mégawatts d'électricité.

Dans l'avenir, les centrales produiront 1.000 MW. Il en faudra donc 25 qui retiendront chacune les services d'environ 250 spécialistes du nucléaire: au total, plus de 6.000 ingénieurs et techniciens dont la formation coûtera des dizaines et des dizaines de millions de dollars.

Heureusement pour l'Hydro-Québec, elle a amplement le temps de préparer son programme nucléaire qui ne commencera vraiment à prendre de l'ampleur qu'au cours des années 1990.

# United Asbestos accuse une perte à cause de la grève

La société United Asbestos devra assumer une perte au premier trimestre, terminée le 30 juin, à cause de la grève qui paralyse cinq producteurs d'amiante dans les Cantons de l'Est depuis quatre mois et demi, a précisé hier M. Philip Malouf, président du conseil de la compagnie, devant l'assemblée annuelle des actionnaires.

M. Malouf a souligné que la seule source de revenus de United Asbestos provient de son association avec la société minière américaine American Smelting and Refining Co., dans Lake Asbestos Ltd., une des cinq mines paralysées.

United Asbestos reçoit près de la moitié des profits de l'entreprise.

M. Malouf a précisé que la mine de Black Lake "rapportait \$1,5 million par trimestre, soit \$6 millions par an" en revenus à United Asbestos. Le président du conseil a ajouté qu'il ne savait pas quand la grève se terminerait surtout que ce n'est pas sa compagnie mais Asarco qui négocie avec les syndiqués.

Mincés revenus

Les revenus seront tellement minces que les directeurs ont reporté à plus tard la possibilité de payer le traditionnel dividende annuel de sept cents. La direction se prononcera plus tard cette année.

Par ailleurs, United Asbestos aura bientôt une nouvelle source de revenus.

La compagnie a commencé à extraire et broyer du minerai d'amiante à sa nouvelle mine de Midlothian, en Ontario. Le président estime que l'usine de traitement pourrait commencer à opérer vers le 15 août.

Selon M. Malouf, la mine, qui a une capacité de 100.000 tonnes d'amiante par année comparativement à 160.000 tonnes pour Lake Asbestos, fournira éventuellement "au moins deux fois plus de revenus" que la copropriété de Lake Asbestos.

Le président a indiqué que le coût total du projet de Midlothian est de

\$33 millions, excluant le projet résidentiel prévu par la compagnie près de la mine. L'an dernier, la compagnie prévoyait dépenser \$30 millions pour ce projet.

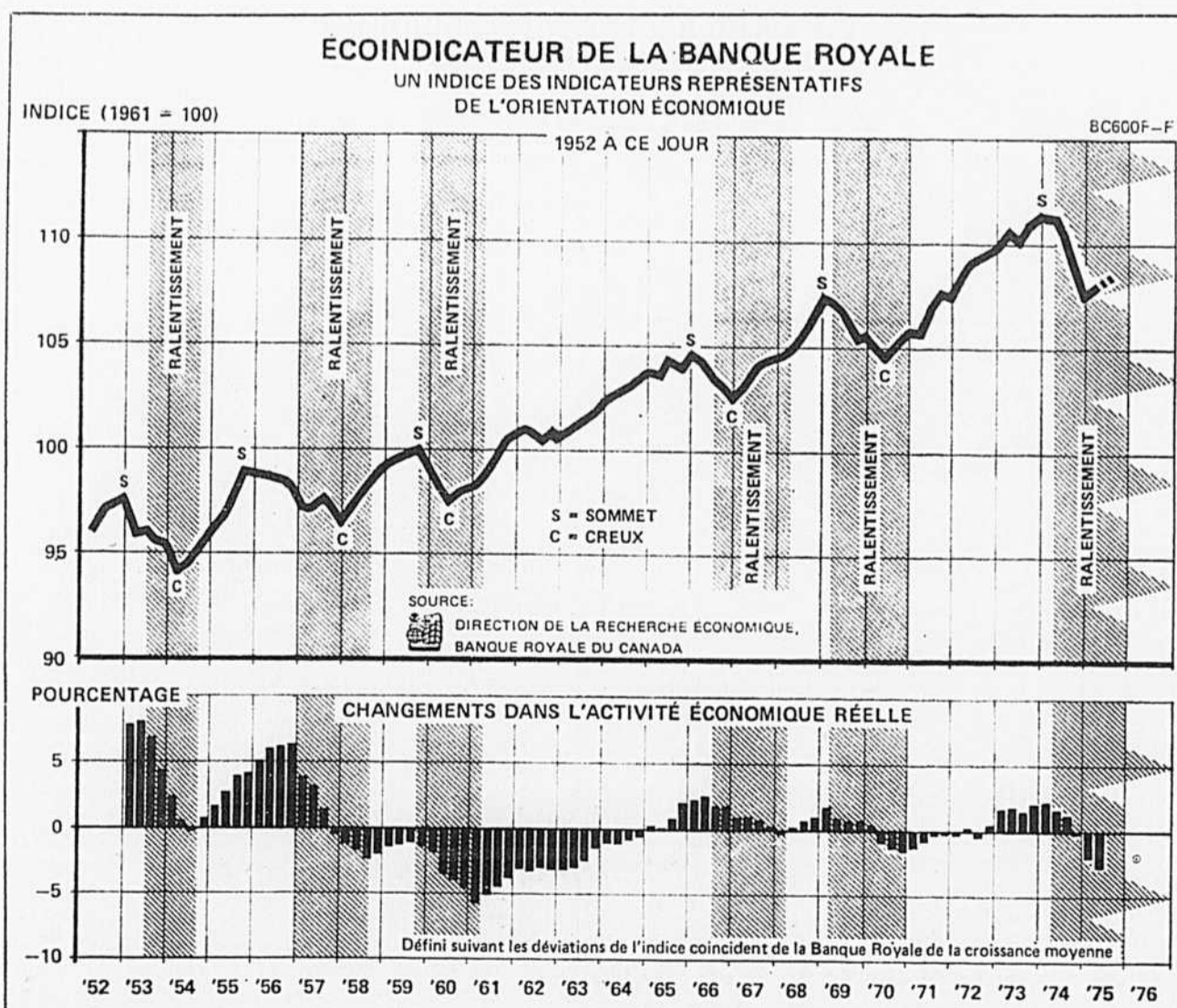
Concernant cette augmentation des coûts, que la compagnie attribue à l'inflation, M. Malouf a indiqué que United Asbestos avait fait des arrangements avec la Banque Mercantile pour obtenir les \$3 millions additionnels.

Ceci portera l'emprunt contracté avec la Banque Mercantile pour le projet à \$18 millions. Le prêt original a été consenti à un taux d'intérêt calculé à partir du taux de base plus 25 pour cent de ce taux de base. Le nouveau prêt de \$3 millions aura un taux d'intérêt de trois pour cent au-dessus du taux de base.

En plus des \$18 millions empruntés de la Banque Mercantile, United Asbestos a investi directement \$10 millions dans le projet ontarien et a reçu un prêt de \$5 millions de son distributeur japonais Kanematsu-Gosho Canada Ltd.

Pour sa part, M. R.D. Merrill, président de la compagnie, a précisé que la nouvelle mine devrait générer des revenus "très prochainement" à moins de problèmes de rodage de la mine.

Le président a ajouté que les réserves sont estimées à 150 millions de tonnes jusqu'à une profondeur de 1.000 pieds dont environ 30 millions sont prêtes à être extraites. A la capacité actuelle de 100.000 tonnes par année, les installations minières sont prévues pour durer plus de 20 ans.



## Faible hausse, mais hausse tout de même

Pour le deuxième trimestre consécutif, l'Ecoindicateur de la Banque Royale a enregistré une modeste progression. Encore ne s'agit-il que de calculs préliminaires puisque des données complètes ne sont disponibles que pour trois seulement des onze indicateurs qui composent l'indice global. Ce dernier aurait atteint le niveau de 108,8 (la base 100 est pour l'année 1961), à comparer à 108,3 au premier trimestre et 107,9 au quatrième trimestre de 1974, qui représente le point bas. Le sommet avait été atteint un an plus tôt au quatrième trimestre de 1973 avec 111,5. Comme les onze indicateurs en cause sont censés se redresser neuf mois avant une reprise économique (les économistes de la Banque Royale disent que c'est ce qu'ils ont fait après chaque ralentissement depuis 1952), l'on peut raisonnablement espérer que l'activité économique du Canada recommencera à progresser à partir du trimestre commençant le 1er octobre. Mais, pour l'instant, l'Ecoindicateur n'a gagné que 0,9 point alors qu'il en avait perdu 3,6, soit quatre fois plus, comme le montre le graphique.

# L'Ontario investit \$10 millions dans Polar Gaz

Toronto (CP) — L'Ontario investira \$10 millions dans le projet de Polar Gaz de construire un oléoduc pour acheminer le gaz naturel des îles de l'est de l'Arctique aux marchés de l'Est du Canada.

Cette décision survient après l'acceptation de principe du gouvernement ontarien de participer au projet de \$54 millions proposé par un consortium de compagnies pétrolières.

"Notre participation se veut un moyen d'assurer la livraison en temps opportun sur le marché ontarien du gaz naturel de l'Arctique," a précisé le ministre de l'Énergie, M. Dennis Timbrell.

Le pipeline doit acheminer 13 milliards de pieds cubes de gaz naturel dans les années 80.

Timbrell a ajouté qu'il est question de savoir quand et où le pipeline sera construit, et non s'il le sera.

Le ministre a par ailleurs indiqué que les responsables de la Corporation de l'énergie de l'Ontario ont entrepris des négociations pour en arriver à un autre accord de participation. "Je crois que les provinces de Québec, du Manitoba et le gouvernement fédéral ont également été invités à se joindre au projet."

Le consortium comprend Trans-Canada Pipe Line, maître-d'oeuvre du projet, Panartic Oil, Tenneco Oils and Minerals, Texas Eastern Transmission Corp. et Pacific Lighting Gaz Development.

# La technique nord-américaine "qui parle français" perce en Afrique

par Jean POULAIN

Le français, langue de travail, peut dépasser le cadre des slogans et offrir au contraire des perspectives s'ouvrant directement sur des marchés jusqu'à ce jour inexploités, où le Québec bénéficie d'une préférence.

Un groupe d'ingénieurs canadiens-français a su réaliser les possibilités pratiques qu'offre dans de nombreux pays du monde "la technique qui parle français" tout en s'appuyant sur le savoir-vivre nord-américain.

Telle est l'origine de la fondation de la Société d'ingénierie Cartier Limitée, qui appartient à 60 pour cent à des ingénieurs francophones du Québec.

Non seulement les ingénieurs francophones de la société Cartier ont prouvé qu'ils étaient bien placés pour participer aux projets d'envergure au Québec, mais ils sont publics ou privés, mais ils s'appuient aussi sur l'expérience du groupe Monenco (Montreal Engineering) qui constitue l'actionnaire minoritaire.

C'est en puisant dans le réservoir d'ingénieurs de ce groupe (plus de 2.600 ingénieurs) que la Société d'ingénierie Cartier a développé son expertise et s'est créée un nom enviable dans le monde où elle peut maintenant imposer ses propres techniques comme ingé-

nieurs-conseils dans de nombreux projets importants dans le monde, et particulièrement dans l'Afrique francophone.

Selon M. Gilles Perron, ingénieur et vice-président à l'administration et à l'expansion l'activité actuelle de la société Cartier se partage à peu près par moitié entre les travaux au Québec et ceux d'outre-mer.

En Afrique, où de nombreux pays ont récemment accédé à l'indépendance, le français est la langue qu'avait introduite la France lorsque ces territoires étaient au stade de colonies.

La rupture du lien avec la métropole a favorisé le Québec qui regroupait tous les éléments favorables: non seulement il était préférable pour ces pays devenus libres vis-à-vis de la France d'éviter de faire à nouveau appel à ses techniciens, mais les techniques nord-américaines de pointe prenaient la vedette.

Dans ce domaine, le Québec avait en outre l'avantage de parler le français, ce qui n'est pas un mince atout lorsqu'il s'agit pour les ingénieurs des travaux de se faire comprendre du personnel local.

D'autre part, le Québec étant membre de la confédération canadienne représentait un pays non engagé politiquement, ce qui vis-à-vis de

certains pays était un avantage, car les États-Unis n'étaient pas leur influence politique sur toutes les républiques francophones d'Afrique.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a contribué à favoriser l'utilisation de la technique canadienne par les dons qu'il distribue par l'intermédiaire de l'ACDI (Agence canadienne de développement international), et qui permettent de faire appel à des ingénieurs canadiens — en particulier francophones — pour la réalisation des travaux publics.

C'est ainsi qu'au Zaïre (ancien Congo belge) la société Cartier a été engagée pour un gros projet d'un coût approchant \$50 millions, et destiné à créer un réseau de télécommunications qui s'intégrera dans le réseau panafricain dans le cadre de transmissions d'émissions de radio et de télévision, de services téléphoniques, télégraphiques, télétypes et de données informatiques.

Le système à micro-ondes du projet s'étendra sur 14.000 milles.

La Société d'ingénierie Cartier Limitée dirige un consortium d'ingénieurs-conseils formé pour le projet et qui comprend également les firmes Hoyles Niblock International Ltd. et Sintec Inc.

Sur les \$46 millions que nécessitera l'installation, l'ACDI s'est engagée à fournir \$36 millions.

Le Zaïre risque d'être pour le Québec un territoire privilégié car, selon M. Perron, ce pays envisage de réaliser du harnachement du fleuve qui traverse le pays (le fleuve Zaïre, autrefois le Congo) dont la puissance hydro-électrique est évaluée au double de celui du bassin de la baie James!

Les ingénieurs de la Société Cartier sont en rapport avec les autorités du Zaïre pour soumettre des suggestions: le problème qui se pose est en effet de savoir ce à quoi l'on utiliserait l'électricité disponible.

La société québécoise a suggéré la création d'une usine d'enrichissement d'uranium, entreprise qui requiert des quantités considérables d'électricité: selon l'expression même de M. Perron, "l'uranium enrichi, c'est de l'énergie électrique en conserve".

Même si l'industrie hydro-électrique est l'une des spécialités de base de la Société Cartier — elle a obtenu avec le groupe SNC (Surveyer, Nenniger, Chenevert) le contrat d'ingénierie de IG-3 à la baie James —, la firme canadienne-française a obtenu des succès dans d'autres domaines techniques.

C'est ainsi qu'elle a réalisé par l'intermédiaire de l'ACDI une étude pour la protection des récoltes du Niger, une république francophone d'Afrique (protection contre les sauterelles et autres insectes).

Dans ce même pays, la Société Cartier a réalisé en vertu d'une entente entre le gouvernement local et l'Agence mondiale de l'alimentation (FAO) une étude en vue de transformer complètement l'industrie de la minoterie au Niger: comme l'explique M. Perron, toute la farine du Sahel est fabriquée à la main par broyage des grains de mil à l'aide d'un pilon.

L'étude de Cartier a débuté en janvier 1973 et s'est terminée fin 1974. Elle a abouti à la construction d'une minoterie destinée à obtenir le rendement maximum d'une tonne de mil. L'usine est conçue pour produire environ une tonne et demie à l'heure.

Comme pour le problème de l'utilisation de l'électricité projetée au Zaïre, la question

qui s'est posée au gouvernement du Niger a été de développer la consommation de la farine produite, les indigènes du pays n'étant habitués qu'à se nourrir d'une sorte de gruau alors que l'on fournissait subitement une farine blanche comme neige et sans aucune impureté.

Des essais poussés ont été effectués en vue de fabriquer une variété de pain type français (baguette) comportant 60 p. cent de farine de blé et 40 p. cent de mil, ainsi que des biscuits et des aliments farineux pour enfants.

Peine perdue: le moulin est actuellement à l'abandon.

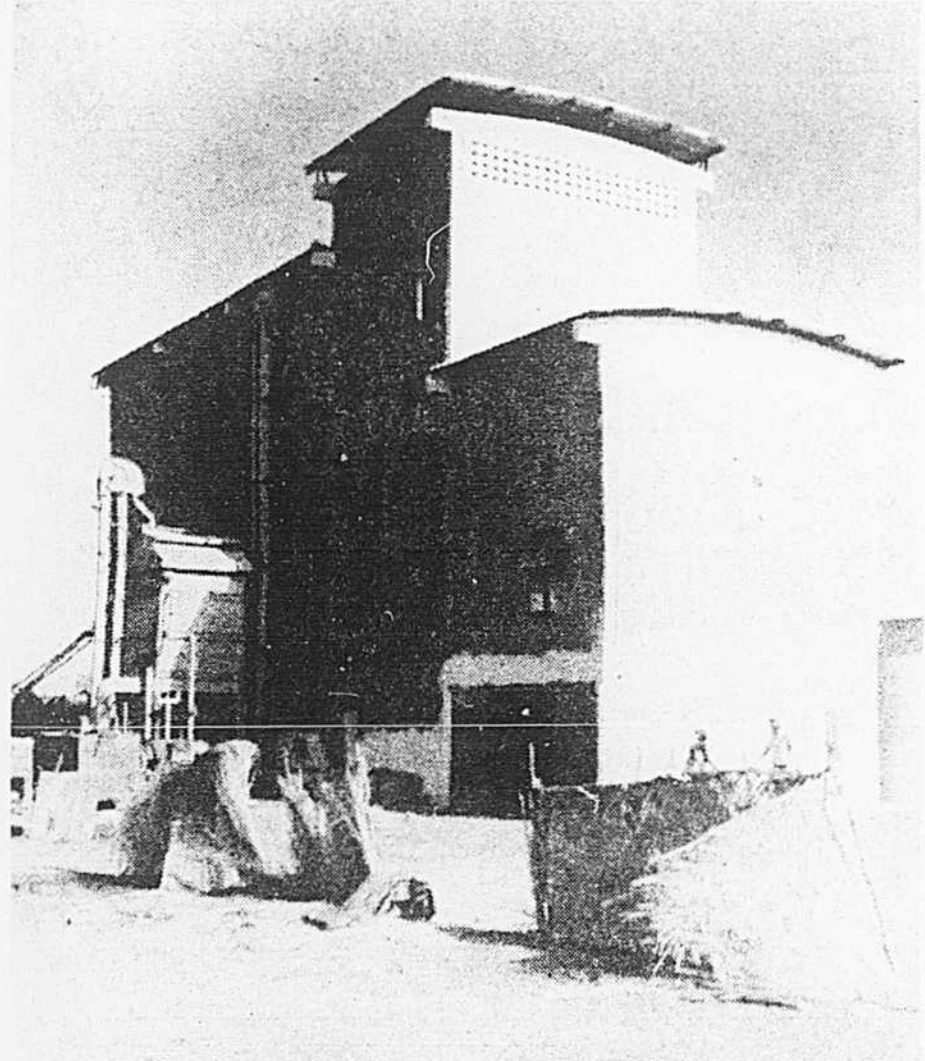
Comme l'explique M. Perron, le véritable problème de ces pays en voie de développement est la formation de techniciens: une fois partis les ingénieurs-conseils canadiens, il n'existe personne à l'échelon local pour prendre la relève.

La compétence technique de la société Cartier dans le domaine alimentaire lui a aussi permis d'obtenir un contrat du ministère de l'Agriculture portant sur une enquête relative au marché des produits congelés.

Actuellement, les ingénieurs de Cartier travaillent à un contrat qu'ils partagent avec la firme américaine Kaiser Engineering pour l'exploitation éventuelle du gisement de minerai de fer du lac Alabanel, qui contient des réserves évaluées à un milliard de tonnes.

Profitant de l'introduction naturelle que le français leur offre tant auprès des ministères du Québec que des gouvernements des pays francophones, la direction de la Société Cartier vise néanmoins plus loin: elle veut s'étendre à toutes les provinces du pays couvertes jusqu'à présent par les compagnies associées du groupe Monenco. Pour ce faire, explique le vice-président à l'expansion, il faut que les ingénieurs de Cartier développent des compétences techniques exclusives.

Ainsi donc, le français, même en Amérique du Nord, n'est pas un handicap: à ceux qui savent l'allier à la compétence, c'est un atout. Avoir choisi le nom de Cartier n'est-il pas déjà un symbole et une détermination de développer le fait français?



Les ingénieurs de la Société d'ingénierie Cartier ont mené une importante étude en vue de transformer du tout au tout l'industrie de la minoterie au Niger. Un moulin fut construit, mais il est actuellement à l'abandon parce que personne là-bas n'est en mesure de prendre la relève des ingénieurs-conseils canadiens.

## Les producteurs d'oeufs ontariens se plaignent

OTTAWA (PC) — Environ 50 pour cent des producteurs d'oeufs de l'Ontario ont signé une pétition réclamant une révision de la structure actuelle de la commercialisation des oeufs dans cette province, et l'abolition des contrôles rigides de production.

Le député du comté de Lanark, M. Hugh Duncan, a déclaré mardi que la Commission ontarienne de commercialisation des oeufs n'avait pas réussi à protéger ses membres contre la politique et la bureaucratie nuisi-

bles de l'Agence canadienne de commercialisation des oeufs.

La pétition, signée également par Me Duncan, demande une réduction des cotisations imposées à l'Agence fédérale et à la région provinciale, et qu'on la fixe à un demi-cent par douzaine, au lieu de six cents.

En ce moment, les producteurs ontariens versent environ 3,5 cents la douzaine en cotisations à l'Agence fédérale pour décaler le marché des oeufs en excédent, et environ 2,5 cents la douzaine à la région provinciale pour ses frais administratifs.

Compagnies	Profits (pertes) (\$000)			Revenus bruts (\$000)		
	L'AN			L'AN		
	COURANT	DERNIER	VARIATION	COURANT	DERNIER	VARIATION
FALCONBRIDGE COPPER (mines) Tor., Ont. 1er sem. 30 juin	\$1.500	\$8.500	-82%	\$40.100	\$39.700	+1%
ONTARIO TRUST (soc. de fiducie) Tor., Ont. 1er sem. 30 juin	\$428	\$349	+22%	\$10.200	\$8.800	+15%
LEON'S FURNITURE (dist. de meubles) Tor., Ont. 1er sem. 30 juin	\$801	\$828	-3%	\$21.300	\$20.500	+3%
INDAL LTD. (prod. métallique) Weston, Ont. 1er sem. 30 juin	\$2.900	\$3.200	-9%	\$46.700	\$51.800	-9%
CONSOLIDATED BUILDING (construction) Tor., Ont. 1er trim. 30 juin	\$360	\$1.800	-80%	\$5.400	\$16.200	-66%
VESTGRON MINES (mine) Vancouver, C.B. 1er sem. 30 juin	\$8.400	(\$4.200)				
PACIFIC PETROLEUMS (pétrole) Calgary, Alberta 1er sem. 30 juin	\$28.500	\$24.800	+14%	\$136.400	\$113.400	-20%
AMER. STANDARD (prod. de const.) New York, N.Y. 2ième trim. 30 juin	\$11.700	\$11.400	+2%	\$423.000	\$429.000	-1%
ATLANTIC RICHFIELD (pétrole) Los Ang., Cal. 2ième trim. 30 juin	\$70.381	\$139.726	-49%	\$1.830.769	\$1.755.491	+4%
AVIS INC. (loc. de voiture) New York, N.Y. 2ième trim. 30 juin	\$2.827	\$1.707	+65%	\$99.800	\$95.700	+4%
BETHLEHEM STEEL CORP. (acier) Bethlehem, Pa. 2ième trim. 30 juin	\$49.700	\$89.600	-28%	\$1.300.000	\$1.300.000	
CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN (inst. financière) Mont., Que. 1er sem. 30 juin	\$3.200	\$2.500	+28%	\$34.700	\$29.900	+33%
HARDEE FARMS INTER. (alimentation) Tor., Ont. année 31 mai	\$725	\$100	-3%	\$20.700	\$21.200	-2%
WESTEEL-ROSCO LTD. (dist. d'acier) Tor., Ont. 2ième trim. 30 juin	\$2.500	\$2.000	+25%	\$31.800	\$28.800	-10%
NU-WEST DEVELOPMENT (immeuble) Cal., Alberta 1er sem. 30 juin	\$4.700	\$3.800	+23%	\$60.200	\$47.500	+26%
MCDONALD'S CORP. (restaurants) Oak Brook, Ill. 2ième trim. 30 juin	\$23.700	\$18.900	+25%	\$235.100	\$190.500	+23%
GREYHOUND COMPUTER (ordinateur) Phoenix, Ariz. 2ième trim. 30 juin	\$91	\$308	-70%	\$0.02	\$0.07	+12%
LA CIE DES CEMENTS DU ST-LAURENT (ciment) Mont., Que. 1er sem. 30 juin	\$1.900	\$2.300	-17%	\$64.100	\$53.600	+19%
STANDARD OIL — CALIF. (pétrole) San Francisco, Cal. 2ième trim. 30 juin	\$183.400	\$236.800	-22%			
FEDERAL DIVERSIFLEX (alimentation) Tor., Ont. année 29 mars	\$5	\$86	-94%	\$3.700	\$1.900	+131%
BELDING-CORTICELLI (textile) Mont., Que. 1er sem. 30 juin	\$104	\$250	-58%	\$0.22	\$0.52	+9%
MACLEAN HUNTER LTD. (communication) Tor., Ont. 2ième trim. 30 juin	\$2.100	\$1.800	-16%	\$38.400	\$33.200	+18%
LOBLAW COS. (alimentation) Tor., Ont. 1er sem. 14 juin	\$612	(\$749)		\$1.610.000	\$1.360.000	+18%
FALCONBRIDGE NICKEL (mine) Tor., Ont. 1er sem. 30 juin	\$3.200	\$18.800	-82%	\$220.600	\$247.300	-10%
WELWOOD OF CANADA (pâtes et papier) Vanc., C.B. 2ième trim. 30 juin	\$3.300	\$4.500	-26%	\$76.500	\$79.600	-4%
IWC COMMUNICATIONS LTD. (communication) Tor., Ont. 9 mois 31 mai	\$360	\$189	-80%	\$3.600	\$2.900	+24%
DOMTAR (pâtes et papier) Mont., Que. 2ième trim. 30 juin	\$6.800	\$23.000	-70%	\$203.100	\$226.600	9%
G. TAMBLYN (pharmacie) Willowdale, Ont. 1er sem. 14 juin	(\$576)	(\$1.111)		\$27.000	\$31.300	13%
WHITE PASS & YUKON (transport) Vanc., C.B. 1er sem. 30 juin	\$871	\$203	+329%	\$27.700	\$21.900	+26%
SOC. CAN. DES TEL. TRANSMARINES (communication) Mont., Que. année 31 mars	\$10.797	\$9.344	+15%	\$61.085	\$47.068	+29%

**LES PRODUITS AVON, Ltée**

**Dr. REVA A. GERSTEIN**  
M. R. J. Fairholm, président du conseil d'administration, est heureux d'annoncer la nomination de Reva A. Gerstein, maître es arts et docteur en philosophie, au conseil d'administration des Produits Avon, Ltée.

Le Dr. Gerstein, psychologue et éducatrice, a enseigné à l'Université York et à l'Université de Toronto. Elle est fondatrice et ancienne présidente du C.M. Hincks Treatment Centre, membre du Ontario Council on University Affairs, membre du conseil d'administration de CJRT-FM Inc. et de McGraw-Hill Ryerson Inc.

OTTAWA, Ontario le 31 juillet 1975

**PORT DE QUÉBEC**  
AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées adressées au sous-séjour et portant la mention "SOUMISSIONS POUR LA MODIFICATION DU QUAI 21, PORT DE QUÉBEC, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7P7" seront reçues au bureau du Secrétaire, Conseil des ports nationaux, Pièce 1820-A, Edifice Transports Canada, Place de Ville, 300, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1A 0N8, jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, jeudi le 28 août 1975, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Conseil.

Devis, formules de soumission et de contrat, cédule "A", les conditions onéraires et enveloppes préadressées peuvent être obtenus en s'adressant au bureau du Directeur du port, Conseil des ports nationaux, Immeuble du Port de Québec, Québec, Qué., contre un dépôt de cinquante dollars (\$50.00) lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents soumissionnés en deça d'un mois de la date fixée par la réception des soumissions. Ils ne sont pas retournés dans ce délai le dépôt sera porté.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner les soumissions. Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F. B. Ellam  
Secrétaire de la Corporation

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE  
SOUS-DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET DES ÉQUIPEMENTS  
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture d'équipements destinés au Centre de calcul de l'Université scientifique et technique d'Alger pour le lot suivant: U.S.T.A. Lot 1-8.

Les dossiers de soumission peuvent être retirés à compter de la parution du présent avis d'appel d'offres international au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique — Direction de la planification et de l'orientation universitaires — Sous-Direction des constructions et des équipements, 1, rue Attar-Bachir, place du 1er-Mai, Alger.

Les offres devront parvenir au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avant le 1er septembre 1975, terme de rigueur.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention (NE PAS OUVRIR A.O.I. U.S.T.A. LOT 1-8).

Les soumissionnaires détenteurs d'engagements par leurs offres pendant un délai de 60 jours à partir du 5 septembre 1975.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE  
SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE RÉALISATION DES INDUSTRIES LÉGÈRES  
ALRIL — FILIALE DE LA SONATRACH  
49, rue des Fusillés, ALGER  
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 02/75

La Société algérienne de réalisation des industries légères lance un appel d'offres international pour la fourniture des équipements de chantier et d'outillage divers suivants:

- 1° Equipement mobile de service.
- 2° Equipement de maintenance et de levage.
- 3° Groupes électromoteurs, groupes de soudage et compresseurs d'air.
- 4° Equipement de génie civil et Bâtiment.
- 5° Outillage collectif divers.
- 6° Outillage individuel.
- 7° Appareils de mesure et de contrôle de topographie et électrique.

Les soumissionnaires sont invités à retirer les cahiers des charges au siège d'ALRIL, 49, rue des Fusillés, ALGER.

Les offres devront parvenir sous double pli cacheté avec la mention: "Appel d'offres — A ne pas ouvrir".

La date limite de réception des plis est fixée au 25 août 1975, à 18 heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours.

**VOUS AVEZ TOUT L'ÉTÉ POUR:**

- Partir en vacances
- Prendre du repos
- Faire du sport
- Jour du beau temps

**EMBAUCHER DES ETUDIANTS**

- Entretien votre terrain
- Remplacer vos employés en vacances
- Profiter de votre chalet d'été
- Faire un grand voyage

**CET ÉTÉ PLACE AUX JEUNES.**

Et si vous êtes jeune, embauchez donc des étudiants. Ils relèveront votre entreprise.

Rejoignez le Centre de Placement des Étudiants pour en savoir plus de détails.

TEL: 285-8443

Man-d'œuvre et Immigration Manpower and Immigration

**DINER D'AFFAIRES**

**La Saulaie**  
Restaurant des gourmets Boucherville sur les rives du Saint-Laurent

Reservations: 655-0434 / 655-5664

la presse

**PEANUTS**

**SALUT!**  
Vous me reconnaissez? C'est moi, Peanuts.

Je parais en compagnie de Ferd'nand, Gaston et Achille Talon dans le cahier des bandes dessinées tous les samedis. Pour la couleur et la bonne humeur, nous sommes là.

VANCOUVER

PAR LA PRESSE CANADIENNE

MERCREDI 30 JUILLET 1975

Table of stock market data for Vancouver, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Haut', 'Bas', 'Ferm.' and various stock symbols like 'Mines', 'Industrielles', 'Pétroles', etc.

fonds mutuels

PAR LA PRESSE CANADIENNE

MERCREDI 30 JUILLET 1975

Table of mutual fund data, listing various funds like 'CMFA Members', 'AGF Group', 'Cdn Growth', etc., with their respective values and changes.

les obligations

MERCREDI 30 JUILLET 1975

Table of bond data, categorized by 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'PROVINCIALES', and 'SERVICES PUBLICS', listing various government and provincial bonds.

dividendes

MERCREDI 30 JUILLET 1975

Table of dividend data, listing companies like 'Coffee/Mat Corp.', 'Economic Investment Trust', etc., and their dividend amounts.

les devises

PAR LA PRESSE CANADIENNE

MERCREDI 30 JUILLET 1975

Table of exchange rates for various countries including 'Afrique du Sud', 'Allemagne', 'Argentine', etc.

le dollar

MONTREAL - Le dollar américain

par rapport à la devise canadienne était en hausse hier de 3,15 à \$1,029,5.

l'argent

Les courtiers londoniens ont haussé

mercredi le prix de l'argent de 1,3 cent américain par rapport à l'ouverture de la veille.

les métaux

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN

Table of metal prices for 'FERMETURE', 'CUIVRE', 'ETAIN', 'PLOMB', 'ZINC', listing prices and changes.

ASSOCIATION DES COMPAGNIES DE FIDUCIE

MONTREAL - Le dollar américain

par rapport à la devise canadienne était en hausse hier de 3,15 à \$1,029,5.

le dollar

MONTREAL - Le dollar américain

par rapport à la devise canadienne était en hausse hier de 3,15 à \$1,029,5.

l'argent

Les courtiers londoniens ont haussé

mercredi le prix de l'argent de 1,3 cent américain par rapport à l'ouverture de la veille.

ASSOCIATION DES COMPAGNIES DE FIDUCIE

MONTREAL - Le dollar américain

par rapport à la devise canadienne était en hausse hier de 3,15 à \$1,029,5.

le dollar

MONTREAL - Le dollar américain

par rapport à la devise canadienne était en hausse hier de 3,15 à \$1,029,5.

l'argent

Les courtiers londoniens ont haussé

mercredi le prix de l'argent de 1,3 cent américain par rapport à l'ouverture de la veille.



le dollar

MONTREAL - Le dollar américain

par rapport à la devise canadienne était en hausse hier de 3,15 à \$1,029,5.

l'argent

Les courtiers londoniens ont haussé

mercredi le prix de l'argent de 1,3 cent américain par rapport à l'ouverture de la veille.

ASSOCIATION DES COMPAGNIES DE FIDUCIE

MONTREAL - Le dollar américain

par rapport à la devise canadienne était en hausse hier de 3,15 à \$1,029,5.

le dollar

MONTREAL - Le dollar américain

par rapport à la devise canadienne était en hausse hier de 3,15 à \$1,029,5.

l'argent

Les courtiers londoniens ont haussé

mercredi le prix de l'argent de 1,3 cent américain par rapport à l'ouverture de la veille.

Advertisement for FUJI FILM featuring a woman's face and text: 'Obtenez EN PRIME POUR VOS VACANCES Un Ballon de plage FUJI ou un Sac-oreiller FUJI à l'achat de l'extraordinaire FUJI FILM'.



GOÛTE-MOI ÇA, MON CANARD!

Un vin qui s' prend pas pour un autre. Un petit canard pas snob pour deux sous. Le parfait rafraîchissement à deux... comme à vingt-deux! Mousseux... agréablement doux... Ça se boit tout seul. Faites changement... vos parties seront bien plus plaisantes, arrosées au Baby Duck.

Advertisement for ANDRÉS BABY DUCK VIN MOUSSEUX RAFRAÎCHISSANT, featuring a bottle of wine and the text 'ANDRÉS Vins supérieurs'.

Advertisement for 'SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS' featuring portraits of M. J.C. Pratt, M. G. Ross, and M. D. Kronick, along with text describing their roles and the company's mission.

l'or

Le prix de l'once d'or hier à Londres, était coté en dollars américains à \$166,75 — à Paris à \$172,94 — à Francfort à \$167,69 — à Zurich à \$167,75 — à Hong Kong à \$163,46. A Beirouth, le prix du kilo était coté à \$3.355.

l'or à terme

MARCHÉ DE WINNIPEG

Table with columns: Ouv., Haut, Bas, Clot. for various gold contracts.

denrées agricoles

MERCREDI 30 JUILLET 1975

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture. Bœuf: arrivages courants, 92 points, \$1,02; 93 points, \$1,03; Commission canadienne de l'industrie laitière, \$1,02.

fruits légumes

MERCREDI 30 JUILLET 1975

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Carottes: \$1,05 à \$1,10 la douzaine; Pommes: \$1,50 à \$1,60 la douzaine.

titres au comptoir

Table with columns: TITRE, OUV., HAUT, BAS, CLOT. for various securities.

les bestiaux

Les arrivages de bétail sur le marché de Montréal, mercredi étaient inférieurs à ceux enregistrés la semaine dernière et presque essentiellement composés de vaches laitières.

les grains

JEUDI 31 JUILLET 1975

Table with columns: OUV., HAUT, BAS, CLOT. for various grain markets.

carrières ET PROFESSIONS

BELL & HOWELL CANADA LTD. DIVISION AUDIO-VISUEL est à la recherche d'un REPRESENTANT À L'ÉDUCATION

CRÉDIT ET RECOUVREMENT. Le poste: Responsable du service des comptes à recevoir, du crédit et du recouvrement des comptes.

ACHETEUR. DANS LE DOMAINE VETEMENTS SPORT POUR DAMES. LA COMPAGNIE: Cette occasion pour une carrière est offerte par une compagnie de commerce au détail avec des magasins dans toutes les dix provinces.

CONTRÔLEUR. Un important manufacturier de la région de la Mauricie est à la recherche d'un contrôleur pour ses opérations.

ASSURANCE GÉNÉRALE. FONCTIONS: Souscripteur en assurance automobile, capable de prendre charge du poste de chef du service automobile.

C.T.R. DISTRIBUTION INC. À QUÉBEC requiert immédiatement les services d'un GÉRANT. Pour la région de Montréal et les environs.

ASSISTANT-COMPTABLE. Une subsidiaire de la compagnie Honeywell Ltée a une ouverture pour le poste d'assistant-comptable.

BIBLIOTHECAIRE. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec recherche un(e) bibliothécaire pour assumer la direction de son Centre de documentation.

ÉTUDIANTS COMPTABLES AGRÉÉS. Nous recherchons des candidats pour remplir des fonctions d'assistant sénior.

RESPONSABLE. Une compagnie d'assurance-vie recherche un responsable pour sa section des primes.

BIBLIOTHÉCAIRE DIPLOMÉ. La société des artistes professionnels du Québec et la société des Métiers d'art du Québec Inc. sont à la recherche d'un bibliothécaire diplômé.

ROUSSEAU, SAUVÉ, WARREN & ASSOCIÉS demandent DEUX INGÉNIEURS CIVILS dont 1 ayant 2 à 5 ans d'expérience et l'autre 5 ans ou plus d'expérience en charpente métallique et coordination de projets.

SURPLUS D'INVENTAIRE DEVONS VENDRE Grandes quantités seulement. Toutes marchandises inspectées et approuvées Québec.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS POSTE OUVERT. Préposé(e) à l'enfance exceptionnelle Administration des programmes (siège social)

ACHETEURS. Important contracteur en travaux civils requiert les services d'acheteurs d'expérience pour son bureau des achats.

HÔPITAL SAINT-LUC MONTRÉAL RECHERCHE INFIRMIÈRES AUTORISÉES: Temps complet et temps partiel. Jour — Soir — Nuit.

NOMINATIONS COCKFIELD, BROWN & COMPAGNIE LIMITÉE. Les nominations de Madame France Smith et de M. Jean-Pierre Audet aux postes de codirecteurs du service français de Création de l'agence de publicité Cockfield, Brown & Compagnie Limitée ont été annoncées par M. R. Gordon Bartlett.

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES. Nous recherchons des stagiaires de 3e, 4e et 5e années, possédant 1 an et plus d'expérience.

CONSEILLER EN ORIENTATION. Salaire: de \$9192 à \$20,198. Faire parvenir curriculum vitae avant le 12 août 1975 au: Directeur des Services au Personnel

VENDEUR INDUSTRIEL BILINGUE. Territoire: Montréal et les environs. Produits: soupapes, instrumentation. Salaire, commission, voiture et dépenses.

VENDEUR. Un importateur et distributeur d'articles et vêtements de sport de grande qualité, est à la recherche d'un vendeur bilingue pour les régions de Québec et Maritimes.

ESTIMATEUR — CONSTRUCTION. Estimateur sénior en construction demandé immédiatement pour bureau d'entrepreneurs généraux situé à Montréal. Emploi permanent.

SURINTENDANT GÉNÉRAL - CONSTRUCTION. Entrepreneurs généraux en construction Montréal et région requièrent immédiatement les services d'un surintendant général capable d'assumer la responsabilité de quelques chantiers de différentes valeurs.



FRANCE SMITH JEAN-PIERRE AUDET. Les nominations de Madame France Smith et de M. Jean-Pierre Audet aux postes de codirecteurs du service français de Création de l'agence de publicité Cockfield, Brown & Compagnie Limitée ont été annoncées par M. R. Gordon Bartlett.

### la commission scolaire de jacques-cartier OFFRE D'EMPLOI

1500 est. boul. curé-poirier  
longueuil, que. J4J 4T9

#### Poste ouvert: **DIRECTEUR** des Services de l'Enseignement

No du concours: 040-1-2285

#### ENDROIT:

Une commission scolaire dispensant l'enseignement au niveau élémentaire, comprenant une population scolaire d'environ 12.500 élèves ayant un effectif de 475 professeurs.

#### ATTRIBUTIONS:

Le directeur des services de l'enseignement planifie, organise, coordonne et évalue l'enseignement dispensé par la commission. Il assiste le directeur général et assiste ou dirige les directeurs d'écoles relativement à l'organisation de l'enseignement, à l'animation du personnel enseignant, aux programmes d'études, aux méthodes, techniques et documents d'enseignement, aux modes d'évaluation et de contrôle de l'enseignement. Il évalue le personnel sous sa responsabilité. Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

#### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

— Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministre.  
— Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement.  
— Dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins trois au niveau 2 ou l'équivalent.

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES:

Possibilités éventuelles que le candidat prenne la responsabilité des Services aux Éléves.

#### AVANTAGES:

Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation.

#### CANDIDATURE:

Toute candidature devra porter le numéro du concours et parvenir au soussigné dans les plus brefs délais possibles:

#### COMMISSION SCOLAIRE DE JACQUES-CARTIER,

Le Directeur des  
Services du Personnel,  
1500 est, boulevard Curé Poirier,  
Longueuil.

### Université Laval

FACULTÉ DE MÉDECINE

LE DÉPARTEMENT DE MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE

recherche un

## DIRECTEUR DE PROJET

— pour son projet d'implantation d'un système d'information dans les centres de soins généraux.

#### LE TRAVAIL CONSISTE À:

— diriger une équipe de professionnels dans leur travail d'implantation du système d'information dans une trentaine de centres de soins généraux de la province de Québec (C.L.S.C., U.M.F. et autres);  
— assurer la coordination et l'intégration des efforts de recherche avec la partie "opérations";  
— veiller à l'établissement et à la réalisation des objectifs du secteur "opérations" et à ceux du secteur "développement" ou "recherche".

#### QUALIFICATIONS:

• bonne connaissance du domaine de la santé et de son environnement;  
• une expérience administrative;  
• une formation orientée vers les systèmes;  
• un deuxième cycle ou une expérience de recherche comparable;  
• salaire à discuter. Le candidat bénéficiera de tous les avantages sociaux habituels.

FAITES PARVENIR VOTRE "CURRICULUM VITAE"

AVANT LE 17 AOÛT À:

M. CLAUDE POIRIER, ING.,  
DÉPARTEMENT DE MÉDECINE  
SOCIALE ET PRÉVENTIVE  
FACULTÉ DE MÉDECINE  
PAVILLON VANDRY  
UNIVERSITÉ LAVAL  
CITÉ UNIVERSITAIRE,  
QUÉBEC G1K 7P4

Cité universitaire, Québec



### CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de \$1,40 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et de retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Telephonnez à

874-7320

ou écrivez à

LA PRESSE

7, rue Saint-Jacques  
Montréal H2Y 1K9

la presse



Fonction publique  
Canada

Public Service  
Canada

### CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES **CHEF** SECTION DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

La Gendarmerie royale du Canada  
Ottawa

Traitement jusqu'à \$18,157

#### FONCTIONS:

Sous la direction de l'officier responsable de la Sous-direction de la gestion du matériel:  
— diriger et contrôler les programmes d'inspection pour la fabrication des tissus, des vêtements, des articles en cuir et des objets en métal, selon les spécifications;  
— remplir les fonctions d'administrateur du personnel;  
— déterminer et tenir à jour les spécifications de la G.R.C. en matière de tissus, d'accessoires et de vêtements;  
— dessiner et superviser la fabrication de prototypes pour des accessoires nouveaux ou modifiés.

#### CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Le postulant doit posséder une grande expérience dans l'industrie vestimentaire, avec une connaissance pratique de la confection, du dessin, de la coupe et de l'essayage de vêtements militaires. Il doit également pouvoir interpréter les exigences contractuelles, techniques et de la qualité.

#### EXIGENCES LINGUISTIQUES:

La connaissance de l'anglais et du français est indispensable. Les unilingues peuvent se porter candidats si ils consentent, par écrit, à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la Fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION:

Remplir la formule "Demande d'emploi" (GFP 357-4110) disponible dans les bureaux de poste, Centres de main-d'œuvre du Canada ou bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada (en ayant soin d'y joindre son curriculum vitae) et la faire parvenir à l'adresse suivante:

CADRES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE  
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA  
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Prière d'indiquer le numéro du concours: 75-RCMP-IV-SS-72 (18) sur toute correspondance.



SIDBEC-DOSCO

réduire les services de personnel  
qualifiés pour le

siège

social

#### Agent d'information

Les besoins d'information créés par la croissance rapide du groupe Sidbec, notamment l'expansion de l'usine de Contrecoeur et l'important développement minier sur la Côte-Nord, amènent le Service des relations publiques à ouvrir un nouveau poste d'agent d'information.

Relevant du rédacteur en chef du journal publié à l'intention des quelque 3.600 employés, l'agent d'information participera à toutes les étapes de la publication, notamment à la recherche des informations et à la rédaction d'articles.

Detenteur d'un diplôme d'études collégiales, il devra avoir une excellente connaissance de la langue française et une bonne connaissance de la langue anglaise. Une expérience dans le domaine de la rédaction et des communications en général serait un atout important.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

SIDBEC DOSCO  
Service du personnel  
507, Place d'Armes  
7e étage  
Mtl., Que. H3C 2S6

### Les Restaurants de la Tour CN

#### DEUX POSTES TRÈS ÉLEVÉS DANS LA TOUR

Ces deux situations sont réservées à des personnes de grande expérience.

#### Gérant de restaurant

Comme son titre l'indique, le gérant du restaurant dirigera l'entreprise et relèvera directement du directeur général des restaurants de la Tour CN.

#### Chef de cuisine

Quant au chef de cuisine, il lui incombera d'établir et de faire respecter les standards culinaires de l'établissement.

Il s'agit de deux situations stimulantes où l'on pourra donner libre cours à son esprit créateur. La rémunération de niveau cadre comprend un éventail complet d'avantages sociaux. Prière de poser sa candidature par écrit, accompagnée d'un curriculum vitae, auprès du

Directeur général  
Les Restaurants de la Tour CN  
C.P. 8102  
Montréal, Québec  
H3C 3N3

LES RESTAURANTS DE LA TOUR CN  
UNE DIVISION DES  
hôtels CN



### CENTRE BERTHELET INC. RESPONSABLE DE L'ADMISSION

UN (1) POSTE DISPONIBLE

#### RESPONSABILITÉS:

Sous l'autorité du Coordonnateur d'Hébergement, diriger et contrôler le mouvement des pensionnaires (entrées, sortie, transfert) et les relations avec les diverses instances juridiques et sociales.

— Superviser et diriger le service d'Admission.  
— Préparer, étudier les dossiers, déterminer l'admissibilité, recommander l'insertion dans le service approprié, tenir et observer le calendrier des admissions.  
— Fournir les rapports et statistiques relatifs à l'admission.

#### EXIGENCES:

Formation universitaire en Criminologie ou Psychologie. Expérience pertinente dans le secteur des Affaires sociales, de préférence à un poste de responsabilité.

TRAITEMENT: Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Les demandes doivent parvenir avec "curriculum vitae" avant le 18 août 1975 au:

Directeur de Personnel  
CENTRE BERTHELET INC.  
8029-83e avenue  
Montréal H1C 1S4

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

Demande pour un important syndicat professionnel de Montréal.

#### LE CANDIDAT:

— Diplômé en administration ou de formation équivalente.  
— Possède une solide expérience en relations de travail.  
— Serait avantagé par une expérience de direction générale.

#### Bilingue.

#### FONCTIONS:

— Responsable de la bonne marche des affaires du syndicat devant l'exécutif et le conseil d'administration.  
— Poursuite des objectifs du syndicat, élaboration et mise en application des politiques.  
— Supervision de la négociation des règles et conventions et de leur respect par la suite.  
— Administration générale: gestion du personnel, organisation, prévisions budgétaires, relations extérieures, etc.

#### SALAIRE:

\$15,000 à \$20,000 pour débiter. Bénéfices marginaux.

Adressez votre curriculum vitae mentionnant l'âge, l'expérience, l'éducation, le salaire désiré, etc. à:

CHARBONNEAU, BRISSON, GUÉRIN  
ET ASSOCIÉS  
Conseillers en administration  
10800 rue Lajeunesse  
Montréal

### LE BARREAU DU QUÉBEC RECHERCHE UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

#### Qualifications:

— Avocat;  
— Au moins 5 ans d'admission au Barreau;  
— Expérience de la pratique du droit ou de l'administration.

#### Fonctions:

— Gérer toutes les affaires administratives du Barreau du Québec;  
— Accomplir les devoirs prévus à la Loi et aux règlements du Barreau ainsi que ceux que lui imposent le Conseil général et le Comité d'administration;  
— Coordonner les activités des comités.

#### Salaire:

— A discuter — selon expérience

#### Lieu de travail:

— Au siège social du Barreau du Québec à Montréal.

S.V.P.: Faire demande confidentielle, par écrit, avant le 21 août prochain au:

Bâtonnier du Québec,  
84 ouest, rue Notre-Dame,  
4ième étage,  
Montréal, P. Q.

### PUBLICITAIRE AU NATIONAL

Le quotidien du matin au Québec recherche un jeune et dynamique publicitaire.

#### QUALIFICATIONS:

— Connaissance du milieu;  
— Expérience dans la vente, le marketing, l'administration et les relations extérieures.  
— Sens de l'organisation;  
— Excellente capacité de travail.

TRAITEMENT: Selon qualifications et expérience.

#### OBJECTIFS:

— Évoluer avec une équipe dynamique;  
— Devenir le responsable de la publicité.

Faire parvenir "curriculum vitae" complet et références au plus tard le 15 août à:

LA PRESSE, RÉF: 16,774  
C.P. 6041, Succ. "A"  
Montréal

### GÉRANT OU INGÉNIEUR DE PROJET

recherché par entrepreneur général, pour un projet éducatif de plusieurs millions de dollars. Ce poste conviendrait à un jeune homme dynamique, agressif et travailleur.

SALAIRE: à partir de \$20,000 plus boni.

Écrire à: LA PRESSE Réf. 16771

C.P. 6041, Succ. A, Montréal H3C 3E3

### ALIMENTATION CONTRÔLEUR DE QUALITÉ

#### La Fonction...

Manufacturier de produits alimentaires de Montréal est à la recherche d'un diplômé en technologie alimentaire pour prendre en main son département de contrôle de qualité. Il se rapportera au Président. Salaire à discuter.

#### Le candidat...

Diplômé d'une institution reconnue, il aura une expérience pratique d'au moins 5 ans. Il s'appliquera à développer des nouveaux produits et à modifier ceux existants.

Faites parvenir votre "curriculum vitae" à notre contrôleur M. Jean-Claude Bertrand, C.A.

STARNOPAK INC.  
2185 Francis Hughes, Laval  
667-4570

### CONTRÔLEUR

Nous avons besoin d'un individu mûr ayant l'expérience nécessaire pour diriger la comptabilité et les résultats financiers de notre compagnie.

Les responsabilités principales comprennent la comptabilité générale, coût de revient, crédit et perception, budget, prévisions fiscales, etc.  
L'applicant devra posséder soit un C.A., R.I.A., C.G.A. ou équivalent, plusieurs années d'expérience dans un milieu similaire avec l'habileté de communiquer effectivement à tous les niveaux.

Le bilinguisme est une nécessité.

Le salaire initial sera dans les environs de \$15,000 par année suivant les qualifications et expérience.

Vous pouvez communiquer en toute confiance en appelant le

Directeur général  
BROWNS BOTTLE & SUPPLIES INC.  
380 Ste-Croix  
Montréal, Que.  
748-8761

### Université du Québec à Montréal

#### ECOLE FRANÇAISE

Professeurs de langues:  
Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand, Russe

Enseignement à temps partiel ou à temps complet.

QUALIFICATION:  
Diplôme universitaire.  
Expérience de l'enseignement de la langue et connaissance pratique des techniques et méthodes audio-visuelles.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être envoyées à l'adresse suivante, avant le 15 août:

Le Directeur  
École Française  
1187, rue Bleury  
Montréal, Qué.

### INGÉNIEUR D'EXÉCUTION

JOHN MEUNIER INC., société en pleine expansion recherche un ingénieur d'exécution pour prendre la pleine responsabilité du travail interne sur la conception et les réalisations de stations de traitement d'eau potable et résiduaires.

Le candidat doit pouvoir démontrer des aptitudes et un goût personnel pour ce genre de travail.

Le salaire, non limité, correspondra aux aptitudes et à l'expérience du candidat; d'excellents avantages sociaux se greffent au salaire.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Monsieur Gabriel Meunier ou communiquer avec lui directement au bureau, Montréal (334-7230) ou à la résidence (334-6074).

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

## JOHN MEUNIER INC.

12,047 boulevard Laurentien,  
Montréal, P. Qué., H4K 1M8,  
Tel.: (514) 334-7230 — Téléc.: 01-20023

MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes Haut', 'Bas', 'Ferme', and 'Net' for various companies like Alcan, Bell, and others.

la Bourse en bref

JEUDI 31 JUILLET 1975
MONTREAL
Mines et Pétroles: Volume: 220,000...
Faites saillants: Actions trans. 181, 200...

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Ventes Haut', 'Bas', 'Ferme', and 'Net' for various companies like Alcan, Bell, and others.

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Table of market indices for Montreal, including Ind. Serv. pub., Banques, Comp., and Pap.

Table of market indices for Toronto, including Ind., Aur., Mét., and Pet.

Comment s'y... retrouver?

Le lecteur trouvera dans la première colonne de ces cotes boursières le nom des compagnies publiques transigées sur le parquet boursier. La deuxième colonne se réfère au nombre des actions transigées (Ventes), la troisième au plus haut prix atteint au cours de la journée, la quatrième au plus bas prix durant la journée, la cinquième au dernier prix disponible de la séance au changement par rapport au niveau de fermeture de la veille.

TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Large table of stock market data for Toronto, organized into columns A through Z, listing various companies and their trading data.

Large table of stock market data for Toronto, organized into columns P through Z, listing various companies and their trading data.

NEW YORK

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Dow Jones hier

831.66 + 6.80

Table of stock market data for New York, including columns for 'Ventes Haut', 'Bas', 'Ferme', and 'Net' for various companies.

Table of stock market data for New York, including columns for 'Ventes Haut', 'Bas', 'Ferme', and 'Net' for various companies.

AMERICAINE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

MARDI 29 JUILLET 1975

Table of stock market data for American companies, including columns for 'Ventes Haut', 'Bas', 'Ferme', and 'Net' for various companies.



# veux-tu savoir? donne ton nom.

LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN  
en collaboration avec  
LES COMMISSIONS SCOLAIRES ET CÉGEPs DE LA RÉGION  
LES CENTRES DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

Ces cours sont offerts gratuitement dans le cadre du programme de formation professionnelle des adultes. Les candidats dont la demande est acceptée sont admissibles à des allocations de formation. Toute personne intéressée doit se présenter au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada de sa localité pour faire sa demande d'inscription.

## cours de formation professionnelle offerts aux adultes PLEIN TEMPS

### NIVEAU SECONDAIRE Formation générale

Les cours de formation générale sont offerts aux adultes qui requièrent un cours préparatoire à la formation professionnelle. Ils couvrent tout le champ de la formation académique du pré-secondaire au secondaire V.

### Formation professionnelle

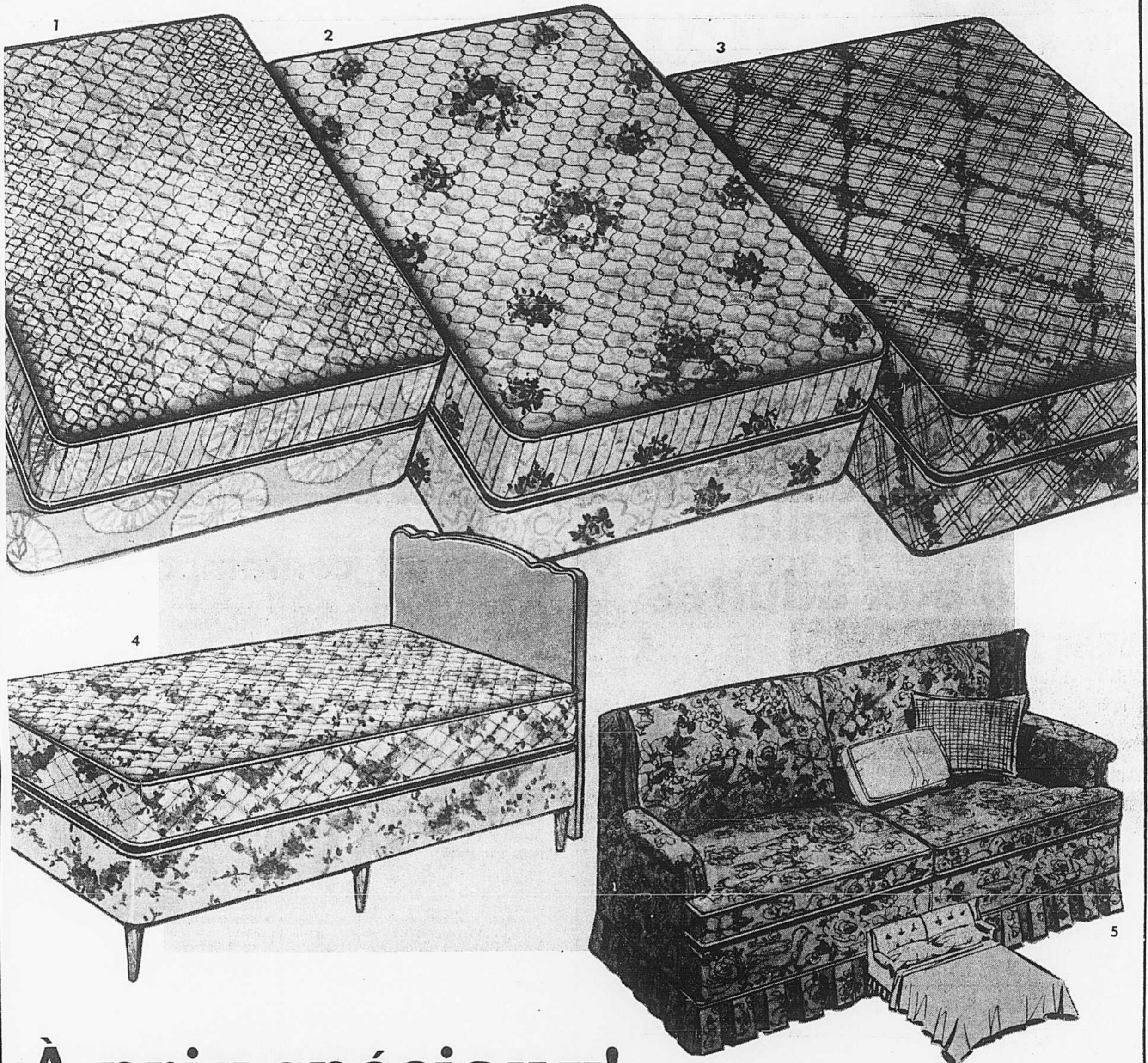
Cours	Type	Durée (sem.)	Comm. Scol.	Centre de formation	Début
<b>TECHNIQUES AÉROSPATIALES</b>					
Fraiseur	A	49	Chambly	Pierre-Dupuy	14 oct.
<b>TECHNIQUES AGRICOLES</b>					
Comptabilité et gestion agricoles (I-II-III)	B	2	Duvernay	Vanier	17 nov.
Sols et fertilisants	B	1	Duvernay	Vanier	1er déc.
<b>TECHNIQUES DE L'ALIMENTATION</b>					
Barman	A	11	C.E.C.M.	I.T.H.Q.	2 sept.
	A	11	Lignery	La Magdeleine	6 oct.
	A	12	J. Le Royer	Daniel-Johnson	27 oct.
	B	7	Duvernay	Leblanc	14 oct.
Boucher (coupe de viande)	A	19	C.E.C.M.	Parthenais	8 sept.
Boulangers-pâtisseries	A	31	J. Le Royer	Daniel-Johnson	6 oct.
	A	31	C.E.C.M.	I.T.H.Q.	1er déc.
Cuisinier (cours de base)	A	32	J. Le Royer	Daniel-Johnson	15 sept.
	A	32	Lignery	La Magdeleine	15 sept.
	A	32	C.E.C.M.	I.T.H.Q.	29 sept.
	A	32	C.E.C.M.	I.T.H.Q.	27 oct.
	A	32	Sault-St-Louis	Cav. de LaSalle	17 nov.
	A	32	C.E.C.M.	I.T.H.Q.	24 nov.
	A	32	Duvernay	Leblanc	24 nov.
	A	32	Duvernay	Vanier	24 nov.
Cuisinier d'établissement	B	30	C.E.C.M.	I.T.H.Q.	15 sept.
	B	30	J. Le Royer	Daniel-Johnson	29 sept.
	B	30	C.E.C.M.	I.T.H.Q.	14 oct.
Cuisinier d'établissement (communautaire (cafétéria-marine))	B	27	C.E.C.M.	I.T.H.Q.	10 nov.
Gérant d'hôtellerie	B	51	C.E.C.M.	I.T.H.Q.	15 sept.
Maître d'hôtel et hôtesse	B	15	C.E.C.M.	I.T.H.Q.	20 oct.
Serveur(euse) (hôtel et restaurant)	A	17	C.E.C.M.	I.T.H.Q.	17 nov.
	A	17	Duvernay	Leblanc	24 nov.
	A	17	J. Le Royer	Daniel-Johnson	24 nov.
Serveur(euse) (service de bar et restaurant)	A	26	C.E.C.M.	I.T.H.Q.	8 déc.
<b>TECHNIQUES ARTISTIQUES</b>					
Céramiste industriel et professionnel	B	27	C.E.C.M.	Sec. Prof. Ouest	6 oct.
Ferronnier d'art	A	12	C.E.C.M.	Parthenais	8 sept.
Fleuriste	B	26	C.E.C.M.	Parthenais	20 oct.
Photographe commercial	A	41	Sault-St-Louis	Cav. de LaSalle	14 oct.
<b>TECHNIQUES COMMERCIALES</b>					
Cassière	A	10	C.E.C.M.	Secrét. et Comm.	8 sept.
Cassière-vendeuse	A	14	C.E.C.M.	Secrét. et Comm.	8 sept.
Commis aux pièces d'auto	A	16	C.E.C.M.	Métiers de l'auto.	6 oct.
Commis-comptable	A	33	Chambly	Gérard-Filion	29 sept.
	A	33	Chomedey-Laval	Pont-Viau	27 oct.
	A	33	C.E.C.M.	Secrét. et Comm.	24 nov.
Commis-dactylo	A	29	C.E.C.M.	Secrét. et Comm.	22 sept.
	A	33	Mille-Îles	Dufresne	27 oct.
	A	33	Ste-Croix	Régina-Mundi	27 oct.
	A	33	Ste-Croix	Régina-Mundi	24 nov.
	B	21	C.E.C.M.	Secrét. et Comm.	8 sept.
Commis d'entrepôt	A	13	C.E.C.M.	Secrét. et Comm.	22 sept.
Expéditeur	A	15	C.E.C.M.	Secrét. et Comm.	8 sept.
Opérateur de machines-comptables	A	18	C.E.C.M.	Secrét. et Comm.	27 oct.
Opérateur de perforatrice	A	12	C.E.C.M.	Secrét. et Comm.	4 août
	A	10	Mille-Îles	Dufresne	6 oct.
Opérateur d'ordinateur (mécanographique)	A	17	C.E.C.M.	Secrét. et Comm.	15 sept.
Réceptionniste	B	10	Lignery	Anoine-Brossard	22 sept.
Secrétaire générale	A	41	Chambly	Gérard-Filion	22 sept.
	A	41	C.E.C.M.	Secrét. et Comm.	22 sept.
Secrétaire générale	B	25	Sault-St-Louis	Dalbé-Viau	15 sept.
	B	25	C.E.C.M.	Secrét. et Comm.	17 nov.
Secrétaire médicale	B	25	C.E.C.M.	Secrét. et Comm.	20 oct.
	B	25	C.E.C.M.	Secrét. et Comm.	17 nov.
Sténo-dactylo	A	34	Chambly	Gérard-Filion	20 oct.

Cours	Type	Durée (sem.)	Comm. Scol.	Centre de formation	Début
<b>TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION</b>					
Briqueteur (brique à feu)	A	12	C.E.C.M.	Parthenais	8 oct.
Briqueteur (maçon)	A	25	C.E.C.M.	Parthenais	8 oct.
Calorifugeur	A	25	C.E.C.M.	Parthenais	6 oct.
Charpentier-menuisier	A	25	C.E.C.M.	Parthenais	8 sept.
	A	25	C.E.C.M.	Parthenais	24 nov.
	A	25	Lignery	La Magdeleine	20 oct.
	B	17	C.E.C.M.	Parthenais	6 oct.
Charpentier-menuisier (équerre de charpente et lecture de plans)	B	17	C.E.C.M.	Parthenais	6 oct.
Cimentier-applicateur	B	6	C.E.C.M.	Parthenais	à déterm.
Ebéniste (artisan)	A	41	C.E.C.M.	Sec. Prof. Ouest	3 nov.
	A	41	J. Le Royer	A-de-St-Exupéry	17 nov.
Ferblantier (tracage, lecture de plans)	B	17	C.E.C.M.	Parthenais	6 oct.
Mécanicien de chantier (millwright)	A	37	C.E.C.M.	Parthenais	20 oct.
Peintre	A	25	C.E.C.M.	Parthenais	6 oct.
	A	25	C.E.C.M.	Parthenais	20 oct.
Peintre au pistolet (construction)	B	17	C.E.C.M.	Parthenais	6 oct.
Poseur d'appareils de chauffage (steam fitter)	A	17	C.E.C.M.	Parthenais	6 oct.
Rembourreur (artisan)	A	37	C.E.C.M.	Sec. Prof. Ouest	15 sept.
	A	37	C.E.C.M.	Sec. Prof. Ouest	23 oct.
	A	37	J. Le Royer	Métiers de Mt.	1er déc.
Tôlier de construction	A	31	C.E.C.M.	Parthenais	6 oct.
<b>TECHNIQUES DU DESSIN</b>					
Dessinateur (cartographie et topographie)	A	45	C.E.C.M.	Sec. Prof. Est	15 sept.
Dessinateur commercial	A	41	C.E.C.M.	Sec. Prof. Est	20 oct.
Dessinateur (lettrage commercial)	B	13	C.E.C.M.	Sec. Prof. Est	27 oct.
Dessinateur industriel	B	31	C.E.C.M.	Sec. Prof. Est	6 oct.
Dessinateur industriel (mécanique)	A	27	J. Le Royer	Métiers de Mt.	1er déc.
	B	19	J. Le Royer	A-de-St-Exupéry	1er déc.
Homme d'instrument (arpenteur)	B	21	C.E.C.M.	Sec. Prof. Est	6 oct.
Lecteur de plans (électricité)	B	6	J. Le Royer	Métiers de Mt.	10 nov.
<b>ÉLECTROTECHNIQUES</b>					
Dépanneur d'appareils électroniques domestiques (s.p.2)	B	1	C.E.C.M.	Parthenais	1er déc.
Dépanneur d'appareils électroniques domestiques (TV-radio)	A	41	C.E.C.M.	Sec. Prof. Ouest	6 oct.
Dépanneur d'appareils électroniques domestiques (TV couleur)	B	13	J. Le Royer	Daniel-Johnson	3 nov.
Électricien de construction	A	20	Chambly	Pierre-Dupuy	25 août
	A	21	C.E.C.M.	Parthenais	14 oct.
	B	17	C.E.C.M.	Parthenais	22 sept.
Électricien de construction (code)	B	4	C.E.C.M.	Parthenais	17 nov.
Électricien d'entretien	B	21	C.E.C.M.	Parthenais	10 nov.
Électromécanicien de machines distributrices	A	41	Chambly	Pierre-Dupuy	29 sept.
Monteur d'armes de contrôle	A	17	C.E.C.M.	Parthenais	20 oct.
<b>TECHNIQUES DE L'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ</b>					
Conducteur de camions lourds à longue distance highway	B	4		École des Routiers	entrées variables

Cours	Type	Durée (sem.)	Comm. Scol.	Centre de formation	Début
Mécanicien (carburation, électricité, mise au point)	B	19	C.E.C.M.	Métiers de l'Auto.	6 oct.
	B	19	C.E.C.M.	Parthenais	6 oct.
Mécanicien (transmission automatique)	B	13	Ste-Croix	Emile-Legault	17 nov.
Mécanicien d'automobiles	A	37	C.E.C.M.	Parthenais	11 août
	A	37	Chambly	Gérard-Filion	18 août
	A	37	C.E.C.M.	Métiers de l'Auto.	8 sept.
	A	37	J. Le Royer	Daniel-Johnson	8 sept.
	A	37	J. Le Royer	Métiers de Mt.	1er déc.
	B	21	Lignery	La Magdeleine	25 août
	B	21	C.E.C.M.	Métiers de l'Auto.	3 nov.
	B	21	Mille-Îles	Horizon/Jouissance	10 nov.
Mécanicien de moteurs diesel (plan 1)	A	35	C.E.C.M.	Parthenais	23 sept.
Mécanicien de moteurs diesel	B	18	C.E.C.M.	Parthenais	4 oct.
Mécanicien de petits moteurs à essence	A	23	Duvernay	Leblanc	24 nov.
Monteur en conduite automobile	A	8		École des Routiers	4 août
Préposé au débosselage, à la peinture et à l'estimation	A	37	C.E.C.M.	Parthenais	6 oct.
	A	37	C.E.C.M.	Parthenais	29 sept.
	A	37	Chambly	Gérard-Filion	6 oct.
	A	37	Chomedey-Laval	Pont-Viau	6 nov.
<b>TECHNIQUES HYDROTHERMIQUES</b>					
Installateur et réparateur de brûleurs à l'huile	A	15	J. Le Royer	Daniel-Johnson	8 sept.
Mécanicien en réfrigération	A	31	C.E.C.M.	Parthenais	6 oct.
Soudeur (gaz et électrique)	A	21	Chambly	Pierre-Dupuy	15 sept.
	A	21	Mille-Îles	Horizon/Jouissance	22 sept.
	A	21	C.E.C.M.	Parthenais	6 oct.
	A	21	C.E.C.M.	Métiers de l'Auto.	24 nov.
	A	21	C.E.C.M.	Parthenais	1er déc.
Soudeur (haute pression)	B	21	Lignery	La Magdeleine	8 sept.
Traceur-assembleur	B	31	C.E.C.M.	Parthenais	8 nov.
<b>TECHNIQUES DE L'IMPRIMERIE</b>					
Graphiste (maquette)	B	21		Ahuntsic	22 sept.
Maquette de enseignes	A	41		Ahuntsic	17 nov.
Presser offset (duplicateur)	A	21		Ahuntsic	22 sept.
	A	21		Ahuntsic	14 oct.
	B	13		Ahuntsic	24 nov.
<b>TECHNIQUES DE LA MÉCANIQUE</b>					
Machiniste général	A	52	Chomedey-Laval	Pont-Viau	15 sept.
	A	51	C.E.C.M.	Sec. Prof. Est	6 oct.
	A	51	Verdun	Maurice-Frenette	10 nov.
	A	21	J. Le Royer	Anjou	20 oct.
Mécanicien de machines à coudre	A	31	C.E.C.M.	Parthenais	6 oct.
Mécanicien d'entretien de machines industrielles	A	51	C.E.C.M.	Sec. Prof. Ouest	27 oct.
Outilleur-matricier	B	21	Verdun	Maurice-Frenette	17 nov.
Rectifieur	B	13	C.E.C.M.	Sec. Prof. Est	6 oct.
<b>TECHNIQUES PARAMÉDICALES</b>					
Infirmier(ère) auxiliaire (recyclage des aides-infirmiers(ères), etc.)	B	47	C.E.C.M.	Simon-Sanguinet	6 oct.
Infirmier(ère) auxiliaire (recyclage des puéricultrices et garde-bébés)	B	21	C.E.C.M.	Simon-Sanguinet	6 oct.
<b>TECHNIQUES DU PLASTIQUE</b>					
Lamineur, mouleur et finisseur (fibre de verre)	A	21	Verdun	Maurice-Frenette	6 oct.
<b>TECHNIQUES DES SCIENCES</b>					
Appareil de laboratoire	A	22	C.E.C.M.	Edouard-Montpetit	10 nov.
Mécanicien d'optique (verre correcteur)	A	17	C.E.C.M.	Parthenais	27 oct.
<b>TECHNIQUES — SERVICES ÉDUCATIFS ET PERSONNELS</b>					
Auxiliaire familiale	A	17	C.E.C.M.	Edouard-Montpetit	27 oct.
Coiffeur pour dames	A	41	C.E.C.M.	Métiers Comm.	22 sept.
	B	25	J. Le Royer	Daniel-Johnson	14 oct.

Cours	Type	Durée (sem.)	Comm. Scol.	Centre de formation	Début
Coiffeur pour hommes	A	31	C.E.C.M.	Parthenais	11 août
	A	41	C.E.C.M.	Métiers Comm.	22 sept.
Esthéticienne-maquilleuse (cosmétologue)	A	41	Lignery	La Magdeleine	15 sept.
	A	41	J. Le Royer	Daniel-Johnson	14 oct.
	A	41	C.E.C.M.	Parthenais	1er déc.
	A	41	C.E.C.M.	Parthenais	8 sept.
	A	25	C.E.C.M.	Parthenais	4 août
<b>TECHNIQUES DU TEXTILE ET DU CUIR</b>					
Opérateur de machines à coudre (cuir)	A	16	C.E.C.M.	Parthenais	25 août
Opérateur de machines à coudre spéciales	A	4	C.E.C.M.	Parthenais	15 sept.
Opérateur de machines à coudre (tricot)	A	42	C.E.C.M.	Parthenais	6 oct.
Opérateur de machines à coudre (vêtements)	B	12	C.E.C.M.	Parthenais	22 sept.
	A	23		La Guilde des Manufacturiers Métropolitain	entrées variables
	A	12		La Guilde des Manufacturiers (Ste Catherine)	entrées variables
Opérateur de machines à tisser	A	39	C.E.C.M.	Parthenais	6 oct.
Tailleur-coupeur et construction	A	33	C.E.C.M.	Métiers Comm.	22 sept.
Tailleur de cuir (saddlery)	A	8	C.E.C.M.	Parthenais	25 août
<b>NIVEAU COLLÉGIAL</b>					
<b>TECHNIQUES ADMINISTRATIVES</b>					
Informaticien (analyse de systèmes)	B	27		É. Montpetit	25 août
Programmeur intermédiaire	A	47		É. Montpetit	20 oct.
	A	47		Bois-de-Boulogne	3 nov.
Techniques administratives (finances)	A	17		É. Montpetit	20 sept.
Techniques administratives (marketing)	A	41		Magdeleine	19 sept.
	A	45		Bois-de-Boulogne	14 oct.
	A	45		St-Laurent	24 nov.
	B	35		Rosemont	23 sept.
Techniques administratives (secrétaire de direction)	B	47		É. Montpetit	17 nov.
<b>TECHNIQUES BIOLOGIQUES</b>					
Techniques de labo-médical (hématologie et coagulation)	B	16		Rosemont	8 sept.
Techniques de labo-médical (microbiologie)	B	16		Rosemont	8 sept.
Techniques diététiques (recyclage des techniciens en alimentation)	B	14		Maisonneuve	8 sept.
Techniques infirmières (actulisation)	B	17		Vieux-Montréal	25 août
Techniques infirmières (cardiologie)	B	14		Maisonneuve	8 sept.
Techniques infirmières (psychiatrie)	B	14		Maisonneuve	8 sept.
Techniques infirmières (recyclage des auxiliaires)	B	16		Bois-de-Boulogne	25 août
	B	16		Maisonneuve	8 sept.
	B	27		André-Laurendeau	15 sept.
Techniques radiologie (radiodiagnostic)	B	10		Ahuntsic	14 oct.
<b>TECHNIQUES PARA-AGRICOLLES</b>					
Techniques de drainage sautoirain	A	1		St-Denis	27 nov.
<b>TECHNIQUES PHYSIQUES</b>					
Electrotechnique (contrôle et commandes industriel					

EATON



## À prix spéciaux!

Des marques réputées dans le domaine confort-sommeil!

### 1. "Ambassador" de Haddon Hall Eaton

Eaton vous propose le confort et le support des ensembles "Extra Firm" ou "Cushioned Luxury". Chacun fabriqué selon les spécifications mêmes de Eaton. Recouvrement à micro-piqûres en rayonne damassée, bords fermés feutrés et poignées cordelières. Pieds en sus.

Formats	Prix Eaton
Ensemble jumeau les 2-pièces	<b>179<sup>99</sup></b>
Ensemble double les 2-pièces	<b>219<sup>99</sup></b>
"Queen" (grand format) les 2-pièces	<b>279<sup>99</sup></b>
Matelas jumeau seul.	<b>109<sup>99</sup></b>
ch.	
Matelas double seul.	<b>129<sup>99</sup></b>
ch.	

### 2. "Treasure" de Simmons

Grâce à sa construction de 405 ressorts dans le 4'6", ce modèle vous procure un maintien bénéfique assuré. Doté d'un généreux coussinement de feutre et de mousse. Recouvrement en rayonne à micro-piqûres. Bords tout feutrés. Poignées cordelières. Sommier composé de ressorts extra fermes. Pieds en sus.

Formats	Prix Eaton
Ensemble jumeau les 2-pièces	<b>149<sup>99</sup></b>
Ensemble double les 2-pièces	<b>179<sup>99</sup></b>
"Queen" (grand format) les 2-pièces	<b>249<sup>99</sup></b>
Matelas jumeau seul.	<b>89<sup>99</sup></b>
ch.	
Matelas double seul.	<b>109<sup>99</sup></b>
ch.	

### 3. "Perfect Rest" de Serta

Ensembles conçus pour vous procurer support et confort. Avec 312 ressorts dans le 4'6". Epais coussinement de sisal et de feutre recouvert d'un recouvrement à multi-piqûres en rayonne. Sommier composé d'une nappe de soutien à ressorts fermes. Pieds en sus.

Formats	Prix Eaton
Ensemble jumeau les 2-pièces	<b>139<sup>99</sup></b>
Ensemble Double les 2-pièces	<b>169<sup>99</sup></b>
"Queen" (grand format) les 2-pièces	<b>229<sup>99</sup></b>
Matelas jumeau seul.	<b>79<sup>99</sup></b>
ch.	
Matelas double seul.	<b>99<sup>99</sup></b>
ch.	

### 4. Lits continentaux "Dreamland"

Modèle avec nappe de soutien à ressorts moyens, fermes. Nappage en sisal et feutre. Le couil imprimé de rayonne est piqué pour rester en place. Le sommier est fait d'une nappe de soutien à ressorts fermes. Chaque unité comprend un matelas jumeau, un sommier assorti et 6 pieds.

Format	Prix Eaton
Lit continental jumeau	<b>129<sup>99</sup></b>

### Tête de lit capitonnée

Format pour lit jumeau. Recouvert de vinyle texturé en érable antique. ton or ou beige.

Prix Eaton
<b>26<sup>99</sup></b> ch.

### 5. Canapé-lit Kroehler de style colonial

Voici un meuble qui apportera une touche d'élégance à votre salle de séjour ou chambre de travail. Ce modèle composé de 220 ressorts se transforme en quelques secondes en lit double confortable. Modèle actuel à coussins semi-tenants, coussins de siège réversibles et recouvert de coton épais à imprimé floral ton rouille. Bois fini érable de Salem.

Prix Eaton
ch. <b>449<sup>99</sup></b>

### Arrêtez-vous aux libre-service Eaton

La prochaine fois que vous ferez vos emplettes, prenez un moment de repos à nos libre-service. Le menu présente un grand choix de mets, aussi délicieux les uns que les autres. Un élément nouveau et bon à savoir: maintenant, vous pouvez consommer une bière ou du vin avec votre repas (Centre-ville, Pointe-Claire, Anjou, Laval et Ottawa Bayshore). Venez et détendez-vous; puis reprenez vos emplettes là où vous les aviez laissées.

Centre-ville (Luncheonette, niveau du métro)  
et à tous les autres libre-service aux magasins Eaton.

Eaton Centre-ville (septième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Egalement à Sherbrooke au Carrefour de l'Estrie et à ou par Ottawa, Bayshore. (271).

Venez ou téléphonez 842-9211  
Utilisez votre carte comptable Eaton.

Tous ces articles sont vendus (tant qu'il y en aura en stock) jusqu'au samedi 16 août 1975.

Eaton...le charme au foyer